



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1727.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descente
du Pont-Neuf, au coin de la rue de
Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisè, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LA SAGESSE,

Unique source du vrai bonheur.

O D E.



Descends de la celeste voute,

Minerve, éclaire notre erreur;

Apprends à l'homme quelle route

Conduit au souverain bonheur.

Quelque terme qu'il se propose,

Un funeste panchant s'oppose

Au choix qu'il avoit embrassé.

I. vol.

A ij Aveu-

1794 MERCURE DE FRANCE,

Aveugle, il s'égare lui-même,
Il cherche le bonheur suprême,
Où les Dieux ne l'ont point placé,



D'où revient ce Mortel avide,
Qui fend le vaste sein des eaux ?
Il couvre la plaine liquide,
Des richesses de ses Vaisseaux.
Chargé du précieux mélange
Des Trésors de l'Inde & du Gange,
Il découvre déjà le Port.
Est-il heureux ? La foudre gronde ;
Ses Vaisseaux s'abîment sous l'Onde,
Il échappe à peine à la mort.



Vous qui rampiez dans la poussière,
Quel Dieu vous tire du néant ?
Plutus vous voit dans sa carrière,
Avancer à pas de Geant.
Vous moissonnez dans les allarmes ;
Chaque jour le sang & les larmes
Enflent vos criminels trésors.
Leur éclat n'a rien qui m'étonne.

1. vol.

Eh ?

Eh ! le crime qui vous les donne
Vous en punit par les remords.



Fortune, reprends tes largesses ;
Cesse de nous en amuser ;
Pauvres au milieu des richesses ,
Nous ne sçavons pas en user.
Qui les cherche, aime la contrainte ;
Les soucis, l'importune crainte ,
Viennent y mêler leur poison.
L'homme devoit-il y prétendre ,
Lui qui n'a jamais sçû les rendre
Tributaires de sa raison ?



Mais qui font ces Mortels qu'adore
L'Univers, tremblant à leur voix ?
Le Peuple à genoux les implore ,
Et leurs volontez font nos Loix.
Thémis leur remet sa balance ;
Jupiter, la foudre qu'il lance ;
Mars pour eux sème la terreur.
Ces Rois que notre hommage encense ,

1076 MERCURE DE FRANCE.

Portraits des Dieux par leur puissance,
Le seroient-ils par leur bonheur ?



Venge Cefar , poursuis Antoine ,
Triomphe , Octave , de Sextus ;
Rougis les Champs de Macédoine
Du sang du malheureux Brutus.
Finis par où Néron commence ,
Oste à Romé par ta clémence ,
Le souvenir de tes forfaits.
Flatte-toi d'en être l'Idole ,
Cinna t'attend au Capitoile ,
Pour te punir de tes bienfaits.



Perçons l'éclat dont les Monarques
Se font un rampart à nos yeux.
Otons leur ces augustes marques ,
Qui les rendent égaux aux Dieux.
Leur cœur est une énigme étrange ;
J'y découvre un affreux mélange ,
Et de crimes & de vertus.
Et Porus qui vient de se rendre ,

I. vol.

Pourroit

Pourroit méconnoître Alexandre ,
 Dans le Meurtier de Clitus.



Quel est donc l'heureux ? C'est ce Sage ,
 Maître des plus légers transports ,
 Pour qui le Pactole & le Tage ,
 Roulent d'inutiles trésors ;
 Qui voit comme un amas de bouë ,
 Ce cercle d'honneurs où se joüe
 L'ambition des vains Mortels :
 Digne enfin de l'encens des hommes ,
 Si dans l'ingrat siècle où nous sommes ,
 La vertu trouvoit des Autels.



Qu'au Trône son destin l'attende ,
 C'est un Monarque genereux :
 Qu'il y monte , qu'il en descende ;
 Toujours égal , il est heureux.
 C'est lui que Rome secourüe ,
 Voit retourner à la charruë ,
 Après de glorieux combats :
 Plus charmé des champs qu'il façonne ,

I, vol.

A iij

Que

Que de ceux où son bras moissonne,
Des Lauriers qu'il n'envioit pas.



A l'innocence, à la droiture
Il consacre ses premiers ans,
Il ne détruit pas la nature ;
Il en regle les mouvemens.
L'interêt, l'amour, la vengeance
Sont des monstres qu'à leur naissance,
On lui vit d'abord étouffer.
S'il sent les foiblesses humaines,
Nos vains desirs, nos craintes vaines,
Il les sent pour en triompher.



*SUITE du nouveau Système de M.
Maigret, sur la disposition des Rames
des Galeres & autres Bâtimens, selon
l'usage des Anciens.*

CHAPITRE VI.

*Où l'on fait voir que toutes les Machines
ont une grandeur limitée.*

IL seroit inutile de donner ici l'appli-
cation d'un plus grand nombre de
rangs de Rames à un Bâtiment. Vegece
I. vol. ne

ne met entre les Bâtimens de raisonnable grandeur & propre pour la Guerre, que ceux qui avoient trois, quatre & jusqu'à cinq rangs ou degrez de Rameurs. Selon presque tous les Auteurs, les Bâtimens depuis six jusqu'à seize rangs de Rames, hors ceux de Demetrius, étoient des Machines si difficiles à remuer, qu'elles étoient inutiles dans le combat, & y nuisoient plus qu'elles n'y rendoient de service. Tite-Live dit que le Navire de Philippe de Macedoine à seize rangs de Rames, étoit d'une grandeur qui le rendoit inutile & qui causoit même la perte des Batailles; & Florus parlant de la Flotte de Marc-Antoine, lorsqu'il alla combattre contre Auguste, dit qu'elle étoit composée de 20. Vaisseaux depuis six jusqu'à neuf rangs de Rames, qui étoient avec cela munis de tours & de ponts, en sorte qu'ils ressembloient à des Châteaux & à des Villes; qu'ils faisoient gemir la Mer; que les vents avoient peine à les remuer, & que leur grandeur énorme fut la cause de leur perte.

A l'égard des Bâtimens plus grands, comme de la Vintireme de Hieron de Siracuse, & de la Quarantireme de Ptolomée Philopator, tous les Auteurs conviennent aussi qu'ils avoient été faits plus pour la montre que pour l'usage, & que

la vanité des Princes avoit eu plus de part à leur construction, que l'espérance d'en tirer de bons services dans un combat.

Toutes les Machines ont une grandeur limitée : au-dessus & au-dessous il se trouve dans la plupart des inconveniens qui détruisent une partie de leurs effets. L'habileté consiste à attraper précisément ce point de milieu. Par exemple, les canons fort courts ne peuvent pas porter fort loin, & par conséquent être d'un grand effet, parce qu'à peine le feu y est-il mis, que le boulet est hors du canon : ainsi la flamme ne peut pas l'accompagner long-temps, & la poudre n'ayant pas le temps de s'enflammer entièrement, il n'y a que la flamme d'une partie de la poudre qui le pousse. De même les Canons fort longs ne peuvent point avoir une longue portée, la poudre y a le temps de s'y enflammer avant que le boulet soit hors du Canon, & la flamme l'accompagne pendant un plus long-temps qu'elle ne fait aux Canons qui sont fort courts ; mais la colonne d'air qui est dans le Canon, devient si pesante & si forte, qu'elle détruit une partie de l'impulsion que toute la poudre enflammée a donnée au boulet.

Il en est de même, pour ainsi dire, des

1. vol.

Bâtimens

Bâtimens à Rames , si on n'y met qu'un seul rang , l'aviron de chaque Rame ne pouvant être que d'une certaine étendue , pour les raisons que nous avons dit au troisième Chapitre des principes établis , la quantité d'eau frappée par cet aviron , ou , pour mieux dire , le point d'appui de chaque Rame se trouvant pressé , ne peut point s'empêcher d'obéir & de reculer considérablement , & par conséquent les Rameurs à chaque coup de Rames ne peuvent point porter le Bâtiment aussi loin qu'ils feroient , si ce point d'appui étoit plus ferme & stable.

Si on met à un Bâtiment un trop grand nombre de rangs de Rames , les points d'appui de chaque Rame s'en trouveront beaucoup plus fermes & stables , par les raisons que nous avons données au précédent Chapitre ; mais cet avantage sera détruit par un autre endroit. Les Rames des plus hauts rangs deviendront si longues & si pesantes , qu'elles causeront un frottement considérable dans l'action. D'ailleurs , les parties intérieures des Rames y augmentant également les unes sur les autres , & les parties extérieures n'y augmentant pas également , mais de plus en plus , les Rames à mesure qu'elles se trouveront dans un plus haut rang , changeront au désavantage de leurs Rameurs la raison

1081 MERCURE DE FRANCE.

qui doit être entre ces quatre termes , dont le 1. est la distance de la puissance au point d'appui ; Le 2. la distance du poids au point d'appui ; Le 3. le poids , & le 4. la puissance : Autrement , les Rames a mesure qu'elles se trouveront dans un rang plus élevé , augmenteront moins la force de leurs rameurs. Ainsi il est évident qu'il y a également des inconveniens de mettre à un Bâtiment un seul rang de Rames , ou d'en mettre un fort grand nombre , & que l'une & l'autre maniere ne peuvent point donner la plus grande vitesse possible à un Bâtiment. Certainement , si les constructions de la Vintireme de Hieron & de la Quarantireme de Philopator , eussent entendu la Mechanique des Rames , ils auroient reconnu , avant la construction de ces Bâtimens , qu'ils ne pouvoient jamais aller avec une vitesse & agilité convenable à quelque usage.

CHAPITRE VII

*Cù l'on examine ce nouveau Système selon
les principaux passages des Auteurs
anciens.*

Lorsque l'on croit avoir trouvé une Machine perdue , pour connoître si c'est véritablement elle , il faut l'examiner selon

1. vol. lon

lon les principales particularitez & circonstances qui s'en trouvent dans les Auteurs qui en ont parlé, & voir si cette Machine quadre avec tout ce qu'ils en ont dit. C'est ce que nous allons faire.

Aux Bâtimens des Anciens, il y avoit, suivant les Auteurs, trois ordres de Rameurs; sçavoir, les Thalamites au bas du Vaisseau, les Zigites au milieu, & les Thranites au haut. Dans cette nouvelle disposition, ces trois ordres se trouvent égaux en nombre aux Triremes, aux Sextiemes, &c. Ces trois ordres se trouvent aussi aux Quadrîremes, Quinqueremes, &c. mais inégaux en nombre. Les Auteurs ne disent point précisément qu'il y en eût autant des uns que des autres. Il faut aussi remarquer que ces trois ordres étoient dès le temps d'Homere, auquel temps il n'y avoit point de Bâtimens à plusieurs rangs de Rames par étages; ainsi peut-être qu'on ne continua de donner ces trois differens noms aux Rameurs, que pour marquer la place qu'ils tenoient au Corps de Rames, & la paye qu'ils avoient; car les Tranites l'avoient plus forte; non pas que leurs Rames fussent plus pesantes que les autres, mais parce que dans leur maniemment ils avoient un plus grand mouvement à faire, & ce mouvement ou cette fatigue étoit plus ou moins grande

1. vol. selon.

1084 MERCURE DE FRANCE.

selon le banc où ils étoient placez. Et c'est pour cette raison qu'il y avoit trois payes différentes pour les Rameurs. Cet inconvenient se rencontre aussi dans la disposition des Rames des Galeres d'aujourd'hui , & pour ce sujet on choisit les plus grands & les plus forts pour les mettre au bout de la Rame ; les plus foibles sont toujours placez les plus près du *Scaume* où l'on a moins de peine à voguer , & où par conséquent on n'a pas besoin de tant de force.

Appien dit qu'un Vaisseau ayant été frappé sous la proue , & s'étant entr'ouvert du coup en cet endroit , les Thalamites furent noyez , & que les autres Rameurs eurent le temps de se jeter hors du Vaisseau. Ce passage s'accorde avec cette nouvelle disposition ; parce qu'ayant un Pont au-dessus des Bancs des Rameurs , il y avoit des Escouilles par où les Rameurs alloient chacun à leur Rame. Il est clair que les Thranites & Zigites qui étoient les plus élevez , étoient aussi les premiers à sortir , que les Thalamites ne pouvoient monter dessus le Pont qu'après ces premiers , & qu'ainsi il a pû fort bien arriver que les Thalamites ayent été noyez , & que les deux autres ordres ayent eu le temps de se sauver.

J U I N. 1727. 1085

Polybe dit qu'un petit Vaisseau ayant donné violemment de l'esperon dans le flanc de la Decemreme de Philippe sous le Banc des Thranites , elle y demeura attachée & rendit la Decemreme inutile. Cela s'accorde aussi avec cette nouvelle disposition. La Decemreme où les Corps de Rames étoient croisez pour éviter une trop grande largeur au Bâtiment , fut frappée au flanc entre deux Corps de Rames sous le Banc des Thranites du Corps de Rames opposé. Il n'est pas surprenant qu'un petit Bâtiment en ait frappé un autre plus grand si haut. Cela peut arriver pour peu que la Mer soit agitée ; une vague peut le porter encore beaucoup plus haut ; & le petit rendit le grand inutile , parce qu'il ôta à celui-ci la vitesse & l'agilité avec laquelle il devoit faire ses manœuvres.

Plusieurs Auteurs disent que des plus hautes Rames de la quarantieme de Philopator , la partie que tenoient les Rameurs étoit munie de plomb , & que tout ce qui étoit en dedans étoit fort pesant. Ce passage convient aussi à ce nouveau Système , & est suivant le bon sens ; car il n'auroit pas été naturel en faisant de si longues rames , dont la grosseur étoit partout inégale , qu'on eut pû les regler tout d'un coup ; de maniere que les points

1. vol.

d'at-

d'attachement eussent été aussi leurs centres d'équilibre. C'étoit une nécessité de chercher en premier lieu le point d'attachement , & ensuite d'en faire aussi le centre d'équilibre en chargeant de plomb l'intérieur de la Rame.

Quelques Auteurs disent qu'on mettoit du cuivre autour des Rames pour les rendre plus solides. Selon toutes les apparences , ils ont voulu parler de ces petites regles mobiles de cuivre , par le moyen desquelles nous lions les Rames les unes aux autres , & nous n'en faisons qu'un Corps de Rames. Car dans les Bâtimens au-dessus de la Quinqueme , il nous paroît qu'il en falloit un rang en hauteur dans la partie extérieure comme dans l'intérieure. Le rang de la partie intérieure étoit seulement pour lier les Rames les unes aux autres , & le rang de la partie extérieure étoit aussi pour soutenir chaque Rame dans sa longueur , & empêcher qu'elle ne pliât & qu'elle ne cassât.

Nous croyons que dans les Bâtimens au-dessus de la Decemre , où les Rames supérieures étoient fort longues , il falloit nécessairement plusieurs rangs de ces regles mobiles de cuivre pour l'intérieur & l'extérieur de ces Rames , qui ne pouvoient être que d'une grande longueur , & qui sans cela n'auroient jamais pû se

soutenir dans leur action , & y résister sans se casser.

Les Anciens mettoient un pont au-dessus de leurs Rameurs , afin que durant le combat ils fussent à couvert des traits , & que leur manœuvre fut en sûreté , & ne fut point troublée par les coups des Ennemis ; on peut en mettre de même aux Bâtimens de ce nouveau Systême.

Ils mettoient ordinairement sur leurs Navires deux tours , l'une à la proue & l'autre à la poupe ; il seroit aussi facile d'en mettre sur les Bâtimens de ce Systême.

Ce nouveau Systême est aussi assez conforme à ce qui est marqué sur la colonne de Trajan. Les rangs des Rames n'y sont point marquez perpendiculairement les uns au-dessus des autres , ainsi qu'ils sont dans cette nouvelle disposition. Quand il s'y trouveroit une fort grande différence , on n'en pourroit rien conclure ; car ce monument qui est le seul considérable qui nous reste sur ce sujet est si mal dessiné , il y a si peu de proportion observée entre ses parties , les regles de la perspective y sont si peu suivies , & chaque chose y est si peu détaillée , qu'on ne peut point du tout tabler sur les connoissances qu'on en peut tirer.

On ne peut point assurer que ce nou-

I. vol.

veau

veau Systême soit précisément celui des Anciens ; mais on ne doute point du tout qu'il n'en approche de fort près , & qu'il ne puisse servir de chemin aux Sçavans dans la Mechanique, que la curiosité ou le bien public engagera à cette recherche. Il faut absolument quelque connoissance de cette science pour y réussir ; car naturellement , & sans son secours , les Anciens n'auroient jamais pû mettre un si grand nombre de rangs de Rames les uns au-dessus des autres.

Le reste pour le prochain Mercure.



L E T T R E

DE LA BOURGOGNE

A M. HENRY-CHARLES DE SAULX,

COMTE DE TAVANES,

*Brigadier des Armées du Roy , Lieutenant
General de cette Province , y tenant cette
année 1727. les Etats pour le Roy.*

CUPIDON MESSAGER.

A U fort de mon inquiétude,
Le visage baigné de pleurs,
J'exhale en soupirs mes douleurs.

1. vol.

Cc

Amour, fidele amour, viens avec promptitude,
 C'est à toi de me soulager ;
 Ma peine vient de ma tendresse ,
 Unique auteur de ma tristesse ,
 Sers du moins à l'abreger.

Viens donc, Amour, viens & d'un vol léger ;
 Dans le chagrin où tu me vois plongée ,
 Il me faut un tel Messager.

Voilà les vœux d'une Mere affligée ,
 Porte-les à mon Fils , prends l'effor, hâte toi ,
 Un moment est de consequence ;
 Quelle que soit ta diligence ,
 Tu seras toujours lent pour moi.

L E T T R E.

C'Est à vous, mon Fils, que j'adresse
 Ces Vers dictés par ma douleur ;
 Ce sont les échos de mon cœur ,
 Et les garants de ma tendresse.

Je perds chaque jour les attraits
 Qu'on vit briller sur mon visage :
 Ils s'éclipsent sous le nuage
 De la pâleur & des regrets,

On lit sur mon front les allarmes
 Dont mon esprit est agité :
 Hélas ! la fleur de ma beauté
 Tombe sans cesse avec mes larmes.

A l'amertume, au noir chagrin,
 Loin de vous mon ame est en proie :
 Loin de vous qui faites ma joye,
 Je ne vois point de jour ferein.

Au reste quand je sollicite
 Avec ardeur votre retour,
 De concert avec mon amour,
 L'intérêt commun vous invite.

Car sans parler du Tiers-Etat,
 Chaque Ordre à vous voir s'intéresse,
 L'auguste Corps de la Noblesse
 Joint sa voix aux vœux du Senat.

Qui prolonge donc votre absence ?
 Est-ce quelque ennemi jaloux ?
 Ah ! des délais si longs pour nous,
 Nous laissent-ils quelque espérance ?

I. vol.

Puisse-

Puisse-je vous ouvrir mon cœur ,
 Vous montrer ma sollicitude !
 Objet de mon inquiétude ,
 Vous soulageriez ma douleur.

Le Soleil finit sa carrière ,
 Sans finir aucun de mes maux ?
 Sans nous ramener le repos ,
 Il nous ramene la lumière,

Quoique je puisse faire ou dire ,
 Je vous ai toujours à l'esprit ,
 En mon cœur votre nom écrit
 Jusqu'à la mort s'y pourra lire.

Tantôt à l'ombre des Forests ,
 Tantôt sur le bord des Fontaines ,
 Votre nom , joint avec mes peines ,
 Retentit dans tous mes regrets.

Dans l'excès de mon humeur sombre ,
 Combien de fois tendant les bras ,
 Ai-je crû vous tenir ? hélas !
 Trompeur Amour , c'étoit un ombre.

1. vol.

Cher

Cher Fils, ma peine & mon amour ,
 Disois-je du ton le plus tendre :
 Rochers , vous avez dû m'entendre ,
 Vous le repetiez tour à tour.

L'autre jour affise à ta source ,
 SEINE , témoin de mes soupirs ,
 Je te confiai mes desirs ,
 Ils te suivirent dans ta course.

Tu vas, criois-je , heureux ruisseau ,
 Où ne peut aller ta Maîtresse.
 Quelle seroit mon allegresse ,
 Si je pouvois suivre ton eau ?

Grossi par plus d'une Riviere ,
 Tu les conduiras à PARIS ,
 Là de cent mille objets épris ,
 Tu prolongeras ta carrière.

Par de curieuses lenteurs ,
 Tandis qu'en Roi grave & tranquille
 Tu tournoïras dans cette Ville ,
 Informe mon Fils de mes pleurs.

Dis-lui, votre Mere affligée,
Fait des vœux pour votre santé,
Par vous en son infirmité,
Elle peut être soulagée.

Mais quoi ? je t'arrête en ton cours !
Coule à l'objet de ma tendresse,
Roule tes eaux avec vitesse,
Mes larmes vont à ton secours.

Tandis qu'à pleurer je m'occupe,
(Ah ! quelle est mon illusion !)
Credule sur ma passion,
De mon amour je suis la dupe.

Souvent dans la nuit je crois voir
La personne qui m'est si chère ;
Je lui parle, c'est une Mere
Qui veut flatter son desespoir,

Le voilà, me dis-je, lui-même,
Affable, gracieux, sans fard,
Son discours est un doux nectar ;
Faut-il donc s'étonner qu'on l'aime ?

1. vol.

Voilà

Voilà sa charmante COMTESSE (a)

Son ame brille dans ses yeux ;

Ce sont deux Astres radieux ,

Dont l'éclat marque la noblesse.

Que vois-je encor ? c'est son cher Fils , (b)

Des Graces le bel assemblage !

Son Pere est peint sur son visage ,

Sa Mere dans ses doux souris,

Le jour commence-t'il d'éclorre ?

Adieu le plaisir de la nuit ,

Tout mon bonheur s'évanoüit ,

Et mon mal renaît à l'aurore.

Alors mes maux sur nouveaux frais

Aigrissent mes vœux & mes plaintes :

Je dis dans mes tristes atteintes ,

Mon Fils , pourquoi tant de délais ?

Douè viennent tous ces contre-temps ?

Est-ce d'une bize cruelle ?

(a) Madame Anne Amelot.

(b) Monsieur Charles-Michel Gaspard de
Saulx.

I. vol.

Déjà

Déjà dans les airs l'hirondelle
Vient nous annoncer le Printemps.

De la Vigne les premiers charmes
Pronostiquent force raisin ;
Et pour nous donner de bon vin ,
Elle verse déjà des larmes.

L'ordre du PRINCE * est une Loi
Qui vous attache à sa personne ;
Et la loi que l'amour vous donne
Serre en vous les nœuds de la foi ?

Mais les BOURBONS ont le cœur tendre ;
Il ne s'agit que de deux mois :
Qu'il fera d'heureux à la fois !
Pourroit-il donc ne se pas rendre ?

Le chemin raboteux & long
Seroit-il pour vous un obstacle ?
Venez , par un nouveau miracle
Les Rocs pour vous s'amoliront.

(*) S. A. S. Monseigneur Louis-Henry de Bourbon.

, 1. vol.

B Paris

1096 MERCURE DE FRANCE.

Paris seul a de quoi vous plaire ,
Vous craignez de le regretter ;
DIJON peut , sans trop se flatter ,
Trouver de quoi vous satisfaire.

Si charmé du Palais des Rois ,
Vous appréhendez la Province ,
DIJON a le Palais du Prince ,
Il y logea plus d'une fois.

L'honneur a pour vous des appas ,
Et la politesse ingénue ;
Chez nous sans fard & toute nue ,
Elle marchera sur vos pas.

Prifez-vous les gens de merite ?
Faites-vous cas des beaux esprits ?
THEMIS en a d'un fort grand prix ,
L'EGLISE a des esprits d'élite.

Goutez-vous les fruits d'APOLLON ,
Etes-vous sensible à sa gloire ?
Icy les Filles de memoire
Ont fixé le sacré Vallon.

1. vol.

Si

Si fuyant le bruit de la Ville,
Vous cherchez à vous récréer,
Dijon peut bien vous agréer,
Il vous offre aux Champs un azile.

Près de ses murs un plan d'ormeaux
Sur triple ligne parallele,
Forme une scene verte & belle,
C'est-là l'Opera des Oiseaux.

Pour terminer cette avenue,
S'élève un auguste Château; *
Il n'est pas d'un goût fort nouveau,
Mais il forme un beau point de vûë.

Si j'en crois la Tradition,
Une Veuve chaste Colombe,
Voyant son mari sous la tombe,
Mourut, & lui donna son nom.

Parmi les fleurs une onde pure,
Y coule par mille détours,

* Maison de Plaisance à un quart de lieuë
de la Ville, appartenante au Prince, laquelle
porte le nom de la COLOMBIERE.

I. vol.

B ij Elle

1098 MERCURE DE FRANCE;

Elle craint de hâter son cours ,
Quand elle en sort , elle murmure.

Invité par tant de soupirs ,
Venez donc , rendez-nous la vie ;
Que nous ferons digne d'envie
Si vous exaucez nos desirs !

Après une pleine vinée ,
On voit le Vigneron content :
Venez , nous ferons à l'instant
Contens de notre destinée.

Pour mieux hâter votre retour ,
Que les Zéphirs vous soient fideles :
Que l'amour vous prête ses aîles ,
Et le chemin deviendra court.

Par le R. P. Bernier , Jésuite;



1. vol.

CONS



CONSTRUCTION d'une Sphere mouvante , qui explique d'une maniere simple & nouvelle les mouvemens du Soleil & des Planettes autour de la terre , inventée par M. Fortier de Virville.

Cette Sphere est de cuivre & a deux pouces de diametre , le Zodiaque est posé horizontalement , & est attaché sur les colures de la Sphere ; l'Écliptique partage le Zodiaque en deux parties égales , la partie supérieure est divisée en douze parties pour les douze signes du Zodiaque , & chaque signe est sous-divisé en trente degrez ; la figure qui représente chaque signe est ciselée & posée dans un petit Cartouche : outre la figure du signe on y a gravé le nom & le caractere qui le désigne.

La partie inferieure est divisée en douze parties inégales pour les douze mois de l'année , & chaque mois respond au signe qui lui convient.

L'Equateur & les autres Cercles de la Sphere , sont posez suivant leurs situations dans les Spheres artificielles.

La Terre occupe le centre de la Sphere , & a un seul mouvement sur son axe

1100 MERCURE DE FRANCE.

qui se fait en 23. heures 56. minutes 42. secondes, par rapport aux Etoiles fixes, & en 24. heures par rapport au Soleil.

Les Poles de la Terre qui sont immobiles sont élevez sur le plan de l'Ecliptique, & inclinez de 23. degrez & demi, pour former la plus grande déclinaison du Soleil, qui est de pareil nombre de degrez.

Sur le globe de la Terre sont gravées les principales parties du monde, & la position de Paris est marquée par un petit bouton d'acier bleu.

La Terre est garnie de trois Cercles : le premier est posé sur l'Equateur du Globe ; ce premier Cercle est divisé en 24. parties égales pour les 24. heures du jour, & sert pour marquer l'heure du Lever & du Coucher du Soleil.

Le second Cercle sert seulement pour soutenir le Globe de la Terre dans sa révolution divine sur ses Poles.

Le troisième Cercle qui sert de Cercle du jour & d'Horison universel, est élevé perpendiculairement, & coupe toujours la Terre en deux parties égales ; le côté qui regarde le Soleil, représente le jour, & le côté opposé, représente la nuit ; le mouvement de ce Cercle se fait de maniere, qu'il est continuellement parallele au Soleil.

1. vol.

Après

Après le Cercle du jour, est un autre Cercle qui porte le Globe de la Lune, & fait faire à cette Planette quatre différens mouvemens autour du Globe de la Terre ; le premier en 27. jours 7. heures 43. minutes pour son mouvement periodique dans le Zodiaque ; le second en 29. jours 12. heures 44. minutes, pour son mouvement sinodique ou de conjonction ; le troisiéme en 27. jours 5. heures 6 minutes, pour son mouvement de latitude ; & le quatrième en 29. jours 12. heures 44. minutes, pour rendre raison des Phases de la Lune.

Le Soleil n'a qu'un seul mouvement annuel autour de la Terre, qui le fait parcourir le Zodiaque en 365. jours 5. heures 49. minutes.

Les cinq autres Planettes de Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure, n'ont aussi qu'un seul mouvement autour du Soleil, suivant les Periodes qui leur conviennent.

Les deux Planettes inferieures de Mercure & Venus, tournent seulement autour du Soleil, & les trois Planettes supérieures de Saturne, Jupiter & Mars, enveloppent la Terre dans leurs révolutions autour du Soleil.

La Planette de Jupiter, est accompagnée de son premier Satellite, qui fait

1102 MERCURE DE FRANCE.

sa révolution en 1. jour 18. heures 28. minutes pour marquer le temps de son immersion & de son émerfion.

Par l'arrangement des Planettes & leurs mouvemens dans cette Sphere, on connoît sur le champ leurs situations dans le Zodiaque, leur Appogée, Perigée & moyenne distance, leur direction, station & retrogradation, & leur passage par le Meridien; on démontre auffi comme Venus & Mercure ont leurs Phases comme la Lune, & comme ces Phases arrivent dans des temps contraires à celles de la Lune.

Enfin on explique tous les mouvemens apparens des Planettes & leur situation dans le Zodiaque, foit qu'on les regarde de la Terre qui est le point d'où nous les voyons, ou qu'on veuille les regarder du Soleil, fuyant le Syftême de Copernic.

Le Soleil & toutes les Planettes font supportées par des Cercles qui reçoivent leur mouvement d'une Pendule qui est au-deffus de la Sphere.

Cette Pendule à quatre faces, la premiere porte un Cadran qui marque les heures & les minutes, au-deffus du Cadran des heures est un autre petit Cadran qui montre les jours de la semaine.

La seconde face porte un autre Cadran qui représente à plat les mouvemens de

1. vol.

la

la Lune ; on y voit ses Phases , son âge , son lieu dans le Zodiaque , & sa déclinaison soit Septentrionale ou Meridionale.

La troisième face porte aussi un Cadran qui marque l'année courante , la Lettre Dominicale & l'Epacte.

La quatrième face porte pareillement un autre Cadran , où sont aussi représentés à plat les mouvemens du Soleil ; on y voit son lieu dans le Zodiaque , le jour du mois qui lui répond , la déclinaison du Soleil Septentrionale ou Meridionale , & l'heure du passage par le Meridien de Paris du premier degré du Bellier , & de tous les autres signes du Zodiaque.

Les mouvemens & les rouës de cette Sphere sont disposez de telle sorte , que par le moyen de deux engrenages que l'on releve , on fait faire en un quart d'heure à la Terre & à toutes les Planettes , les révolutions qu'on ne pourroit voir que dans l'espace de plusieurs années.

*E P I T R E d'un François établi en
Hollande , à un de ses Amis à
Versailles.*

JE vois regner sur ce rivage ,
L'innocence & la liberté ,

Que d'objets dans ce Paysage ,

I. vol.

B v Malgré

1104 MERCURE DE FRANCE:

Malgré leur contrariété ,

M'étonnent par leur assemblage !

Abondance & frugalité ,

Autorité sans esclavage ,

Richesses sans libertinage ,

Charges , Noblesse sans fierté.

Mon choix est fait ; ce voisinage

Détermine ma volonté.

Bienfaisante Divinité

Ajoutez-y votre suffrage ,

Disciple de l'adversité ,

Je viens faire dans ce village

Le volontaire apprentissage ,

D'une tardive obscurité ;

Aussi bien de mon plus bel âge

J'apperçois l'instabilité.

J'ai déjà , de compte arrêté ,

Quarante fois vû le feuillage

Par les Zephirs ressuscité.

Du Printemps j'ai mal profité ;

J'en ai regret , & de l'Eté

Je veux faire un meilleur usage ,

J'apporte dans mon hermitage ,

Un cœur dès long-temps rebuté

1. vol.

Du

Du prompt & funeste esclavage
Que fait la folle vanité.
Payfan sans rusticité,
Hermite sans patelinage,
Mon but est la tranquillité.
Je veux, pour unique partage,
La paix d'un cœur qui se dégage
Des filets de la volupté.
L'incorruptible probité,
De mes ayeux noble partage,
A la Cour ne m'a point quitté :
Libre & franc, sans être sauvage,
Du Courtisan foible & volage,
L'exemple ne m'a point gâté.
L'infatigable activité,
Reste d'un utile naufrage,
Mes études, mon jardinage,
Un repas sans art apprêté,
D'une épouse économe & sage,
La belle humeur, le bon ménage,
Vont faire ma félicité.
C'est dans ce Port qu'en sûreté,
Ma Barque ne craint plus l'orage.
Qu'un autre à son tour emporté,

1106 MERCURE DE FRANCE.

Au gré de sa cupidité,
Sur le sein de l'humide plage,
Du vent ose affronter la rage,
Je ris de sa témérité,
Et lui souhaite un bon voyage :
Je réserve ma fermeté,
Pour un plus important passage,
Et je m'approche avec courage
Des portes de l'Eternité.
Je sçai que la mortalité
Du genre humain est l'appanage.
Pourquoi seul serois-je excepté ?
La vie est un pèlerinage ;
De son cours la rapidité,
Loin de m'allarmer , me soulage ;
Sa fin , lorsque j'en envisage
L'infailible nécessité,
Ne peut ébranler mon courage.
Brûler de l'or empaqueté,
Il n'en périt que l'emballage ;
C'est tout ; un si léger dommage
Devroit-il être regretté ?

Le Solitaire.

1. vol.

LETTRE



*LETTRE de M. Deslandes , Commis-
saire de la Marine à Brest , à M. de
Saint-Gelais , Secrétaire de l'Académie
Royale de Peinture & de Sculpture, sur
la Langue Celtique.*

M Algré toutes vos plaisanteries ,
Monsieur , je vous l'avouerai sin-
cerement : oui , j'ai étudié le Bas-Breton ,
j'ose même quelquefois le parler. Si je
n'avois consulté que la petite vanité
d'homme de Lettres , j'aurois choisi quel-
que Langue plus noble & plus accréditée ,
comme l'Hébreu , ou le Chaldéen. Mais
j'ai voulu être utile , aux dépens même
de ce qui pouvoit me faire plus d'hon-
neur & plus de plaisir ; & la fortune
m'ayant conduit en Basse - Bretagne , je
n'ai point hésité à apprendre le Bas-Bre-
ton , ou plutôt la Langue Celtique. Car
il faut bien donner aux choses le titre le
plus honorable : & je trouve que , de-
puis que le Pere Bouhours a pris le mas-
que d'un Gentilhomme Bas-Breton pour
mettre au jour ses doutes sur la Langue
Françoise ; ce nom s'est un peu décrié
dans le beau monde.

Quoiqu'il en soit , Monsieur , la Langue
Celtique n'est point si vile ni si méprisable
I. vol. que

1108 MERCURE DE FRANCE.

que vous vous l'imaginez , vous autres Puristes & Habitans de la Capitale. Presque toute la science des Etimologies en dépend : & cette science n'est pas moins utile ni moins régulière que les autres. Elle a ses principes , sa méthode , son but. Elle est absolument nécessaire pour bien comprendre toute la force d'une Langue , & pour remonter à ses premiers principes. Moi-même , depuis que je suis en Basse-Bretagne , j'ai approfondi un sujet si picquant & si curieux , & j'ai appris mille choses que vrai-semblablement j'aurais toujours ignorées. Je me sens même assez fort aujourd'hui , pour tenir tête à nos plus célèbres Etymologistes , pour trouver à redire & au Dictionnaire de Menage , & au Glossaire de M. du Cange. Ne croyez point cependant que je parle ainsi par vanité. Je dois plus au hasard qui m'a cloûé en Province plusieurs années de suite , qu'à mon propre goût.

Le Pere Pezron est celui de tous les Modernes qui s'est le plus attaché à faire valoir l'antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes. Son ouvrage qui a été publié en 1703. contient un grand nombre de Remarques sçavantes , & puisées dans des sources peu communes. Mais trop semblable aux Auteurs qui se passionnent pour le Systême qu'ils ont
1. vol. imaginé

imaginé, il veut tout remener à ses préventions, il ne fait point le choix de ses preuves, il s'appuye sur des conjectures très-incertaines, il change à son gré la valeur & la signification des mots. En effet, pour montrer que les Celtes ont autrefois porté le nom de *Titans*, il emploie deux preuves que son autorité a fait regarder jusqu'ici comme victorieuses. Mais je vais en découvrir l'insuffisance & la foiblesse; & sans donner aucune atteinte à l'antiquité des Celtes ou Gaulois, je montrerai seulement le ridicule de toutes les Métamorphoses que le Pere Pezron leur fait essuyer. Ces Métamorphoses ne sont pas moins incroyables, que le Systême follement imaginé par Pithagore, qui établit un passage continuuel des ames d'un corps à l'autre.

La premiere preuve du Pere Pezron est tirée de l'Etymologie du nom de *Titan*. Pour nous persuader que ce nom convient particulièrement aux Celtes, il observe que suivant les principes de la plus ancienne Philosophie, les Celtes se croyoient nez de la terre & contemporains du monde. Il a ensuite recours à la Langue que parloient ces peuples, & il suppose que dans cette Langue *Tit* signifie de la Terre. Mais j'ose ici l'assurer que *Tit* n'est point un mot Celtique, mais bien *Tir* qui désigne

1. vol. signe

TITO MERCURE DE FRANCE.

signe un monceau de terre ou de bouë : encore est-ce un terme presque oublié , & qui n'est plus aujourd'hui d'usage ni en Bretagne , ni dans la Principauté de Galles. Il y a apparence que le Pere Pezron avoit alors devant les yeux quelque Livre écrit en Langue Hébraïque , où *Tit* signifie de la bouë , & qu'il a crû un peu trop legerement que le même mot se trouvoit aussi dans la Langue des Celtes. De pareilles méprises sont assez ordinaires aux gens de Lettres , & j'en pourrois ici rapporter un grand nombre.

Cette Etymologie étant ainsi détruite , on voit que les *Titans* n'ont rien à démêler avec les Celtes. Si cependant on s'opiniâtroit à vouloir trouver entr'eux quelque rapport , il seroit aisé de satisfaire les curieux. Soit par hazard , soit d'institution primordiale , le nom de *Titan* s'offre tout entier dans la Langue Celtique , & il est composé de ces deux mots , *Ti* & *Tan* , qui signifient au pied de la Lettre la Maison du Feu. Ce qu'on peut heureusement appliquer au Soleil désigné par le nom de *Titan*. Or chacun sçait , & que toutes les Divinitez Payennes n'étoient que des Symboles du Soleil , & que les premiers hommes séduits par cette clarté lumineuse & bienfaisante qu'il répand dans l'Univers , l'ont regardé

1. vol. dé

dé comme le Maître & le Conservateur de toutes choses.

La seconde preuve dont se sert le Pere Pezron , est un passage tiré de l'Eloge que fait Callimaque de l'Isle de Delos. Mais comme à force de préventions on s'ôte la liberté de voir & de décider , je doute que le Pere Pezron ait bien entendu le sens de ce passage. Callimaque, après avoir parlé peu avantageusement de Brennus Capitaine des Celtes , les nomme eux-mêmes *ἑσπέρους τίτάνες* les *Titans* Modernes. Ce qui veut dire simplement que les Celtes ressembloient aux *Titans* par la rudesse de leurs mœurs & l'âpreté de leur courage , & non point qu'ils en étoient issus. Un Poëte qui feroit aujourd'hui mention des Revoltez qui ont commis tant de desordres & de brutalitez dans les Cevennes , pourroit les appeller les Normands , ou les Goths Modernes. Ce langage porteroit-il sur quelque autre chose , que sur les cruautéz & les barbaries qui ont été exercées par ces malheureux ?

Voilà , Monsieur , un assez bon échantillon de mon habileté dans la Langue Celtique. Mais comme à la fin tout ce cahos d'Etymologies pourroit vous ennuyer , je n'irai point plus avant. Il est juste de vous rendre à des occupations

I. vol.

plus

1112 MERCURE DE FRANCE.
plus flatteuses & plus agréables. Je
suis, &c.

A Brest le 3. May 1727.



E L E G I E

*Sur le Logement qu'ont occupé le Pere &
la Mere de l'Auteur pendant plus de
40. années dans une Maison Royale,
& qu'on lui a ôté immédiatement après
leur mort.*

Propices Deitez ! Lares de mes ayeux !

De ce foyer antique Habitans radieux !

Puisqu'un fort ennemi changeant mon do-
micile ,

Sous ce toit envié nous refuse un azile ,

Qu'il faut quitter des lieux , où , fruit d'un
chaste amour ,

Pour la premiere fois j'ai vû l'astre du jour ;

Où ma main , quand la Parque a borné leur
carriere ,

Des Auteurs de mes jours a fermé la paupiere ;

Fugitifs avec moi , venez entre mes bras ,

Et daignez d'un pros crit accompagner les pas :

Helas ! Dans ce séjour où triomphe l'envie ;

Quelques projets bornez qu'on fasse dans la
vie ,

Si

Si quelqu'Astre ne luit quand nous quittons le
Port.

Si le vent de la Cour ne pousse notre bord ,
Celui de la Cabale excitant un orage ,
Siffle sur notre tête & nous creuse un naufrage.

Lorsqu'avec la faveur vous n'êtes point d'accord ,

La Justice est muette , & le bon droit à tort.
Venez-donc , & rendant ma déroute honorable ,

Cherchons loin de ces lieux un ciel plus favorable.

Et vous, humble réduit, dont je me vois frustré,
Vous , que par ses vertus mon Pere a consacré,
Et qui n'offrant à l'œil que des lambris rustiques .

Fûtes toujours si cher à nos Dieux domestiques ;

Nous ne vous verrons plus ! Toutefois l'avenir
Ne pourra vous chasser de notre souvenir.

Je dirai , conservant à jamais votre image ,
C'est ici , qu'autrefois , des Peres le plus sage,
Dès leur premiere Aurore instruisant ses enfans ,

Des Vices , comme lui , les rendit triomphans,
Leur inspira sur tout cet esprit de droiture

I. vol.

Qui

1114 MERCURE DE FRANCE.

Qui sçait ramener l'homme à la simple nature,
Et dans l'orage ainsi leur préparant un port,
Leur apprend à braver les caprices du fort.

C'est là, que de son art déployant la science,
D'un superbe édifice il traçoit l'Ordonnance ;
Que sa main de concert avec sa pitié,
Elevoit des Autels à la Divinité.

De cet autre côté, ce Pere respectable
Offroit à sa famille une frugale Table.
Des mets sains que servoit l'active propreté,
Ainsi que l'Odorat, le Goût étoit flatté.
L'eau tempéroit du vin les ardeurs toujours
vives,

Et la sobriété le versoit aux convives.
Les Nôces de Thetis, l'Histoire des Heros
Formoient de ces repas les innocents propos...
Mais un ordre subit vient hâter notre
suite.

C'en est donc fait ! Adieu. Pour jamais je
vous quitte.

M. Tancvot.



1. vol.

LET-



*LETTRE adressée aux Auteurs du
Mercure, au sujet de la Description
du Marché de Bissy, donnée dans le
Mercure d'Avril dernier,*

J'Ay lû, Messieurs, dans votre Jour-
nal du mois passé la Description du
nouveau Marché de Bissy, faite par le
sieur Bosery, Architecte de cet Ouvrage.
Quelques legeres connoissances que j'ay
de l'Architecture, m'engagerent à me
transporter sur le lieu, pour voir cet
Edifice public. L'idée que l'Architecte
donne des études qu'il a faites à Rome &
dans differens lieux de l'Italie augmen-
ta encore ma curiosité, j'augurai favora-
blement d'un Ouvrage qu'on dit être puisé
dans les plus pures sources de la belle
Architecture; j'examinai particuliere-
ment la grande Porte, qui fait le princi-
pal objet de cet Ouvrage, laquelle re-
garde la rue de Bussy: après l'avoir exa-
minée avec attention, je fus obligé d'a-
voüer que l'Architecte a eu raison de dé-
clarer qu'il a acquis ses talens en Italie,
car j'y reconnus le goût Italien telle-
ment précis, que pour ne s'en point écar-
ter, il a jugé à propos, en formant l'i-
1. vol. des

dée de cette grande Porte & des petites qui l'accompagnent, d'y placer dans la décoration plusieurs fragmens des Edifices qu'il a vûs en Italie.

Entre les différentes remarques que j'ay faites sur cet Ouvrage, il m'a paru que l'Architecte auroit dû éviter de rendre biaux tous les Pilastres & Corps qui décorent les faces exterieures & interieures; je conviens qu'il a suivi la direction de la suë, mais s'il se trouve en cela quelque espece de raison, cette raison jette dans un inconvenient qui choque la vûë par la variété d'Angles obtus & aigus, qui se trouvent necessairement & qui forment une espece d'irrégularité qui n'est pas agréable, & qui s'est étendue jusqu'à la Sculpture qu'on a été obligé de rendre biaize comme le reste. Je croi qu'il auroit dû jeter les biaux sur les Tableaux des Portes seulement & faire enforte que les Pilastres & les Corps eussent été perpendiculaires sur les faces de l'Edifice.

La seconde remarque est sur l'Ordre Dorique dont l'Architecte dit que le caractere regne le plus dans tout l'Ouvrage; je ne conçois pas comment on peut attribuer à cet Edifice le caractere de l'Ordre Dorique, n'ayant pû trouver aucun rapport de cet Ouvrage à cet Ordre; premierement dans l'ordre Dorique

j'y vois des Colomnes ou des Pilaſtres de quatorze modules de hauteur, des Chapiteaux & des Baſes de chacun un module de hauteur, un Architrave d'un module, une Friſe & une Corniche de chacun un module & demi, ce qui donne à tout l'Ordre vingt modules de hauteur : j'y vois une Friſe ornée de Triglyphes de chacun un module de largeur, avec des Modillons dans la Corniche pour les couronner; je vois ces Triglyphes éloignez les uns des autres d'un module & demi, afin de rendre les Métopes ou eſpaces qui ſont entre eux, quarrés : je vois auſſi que les Portes ont ſept modules de largeur & quatorze de hauteur, & que de cette proportion dépend la perfection des Ouvrages qui ſe décorent ſuivant cet Ordre, lequel a toujours paſſé pour un des plus difficiles à exécuter dans une parfaite régularité.

Cecy conſidéré, je ne puis reconnoître ce prétendu caractère, ni dans la décoration ni dans la proportion; la Porte n'a point le double de ſa largeur pour hauteur comme dans le Dorique, ce qui néanmoins ſe pouvoit faire ſans altérer la ſolidité des Vouſſoirs; car autant que j'ay pû le voir dans Vitruve, dans Palladio & dans les autres Architectes de qui nous tenons les plus belles proportions

1. vol. tions

tions de l'Architecture, ils ont toujours sçu joindre à ces proportions la solidité qui convenoit à leurs Ouvrages, sans alterer ces regles que l'étude & le goût leur avoit prescrites : de plus, dans cet Ouvrage, la Corniche qui contient un dixième de la hauteur, ne devoit avoir qu'un treizième & quelque peu davantage. La Frise & l'Architrave n'y ont aussi aucun rapport ; il est vrai qu'il se trouve deux especes de Triglyphes, mais qui ne me paroissent pas suffisans pour imprimer le caractere Dorique, puisqu'ils n'ont ni la forme ni la proportion qui convient à cette espece d'ornement, & qu'au lieu d'avoir été placez dans la Frise, ils ont été mis au haut des Pilastres où devoient être les Chapiteaux.

L'Architecte avouë qu'il a eu bien de la peine à hazarder les deux Enroulemens qui sont sur l'Attique, où viennent s'attacher les Festons de fruits & de fleurs qui soutiennent les armes de M. le Cardinal de Bissy, particulierement dans un Pays où il faut, dit-il, avouer qu'il y en a tant de mauvais goût. Je suis surpris qu'il ait une si mauvaise idée des Ouvrages que produit sa Patrie ; il est vrai qu'il se trouve beaucoup de mauvaises choses, mais on peut dire aussi qu'on y voit des Ouvrages qui égalent, s'ils ne surpassent,

ce que l'Italie a de plus parfait, & Rome n'est pas exempte de reproche. Quoique notre Architecte se rassure par le bon effet de ceux que les Italiens pratiquent dans le couronnement de leurs plus belles fabriques, je crois néanmoins qu'il auroit dû se dispenser de les louer ici, ce goût étant un peu trop antique : la science d'un Architecte consiste entre autres choses, à se conformer, en suivant les regles de son Art, au goût des lieux où il travaille, sans qu'on soit obligé d'avoir des yeux Italiens pour trouver des beautés dans ses Ouvrages.

Les Cornes d'Abondance, placées sur les côtes de l'Attique, au lieu de Consolles d'amortissement, caractérisent, comme il le dit, cet Edifice ; mais il s'est trompé en disant qu'elles sont remplies des symboles des choses qui se vendront à ce nouveau Marché, ce que je n'ai point apperçu, les ayant vûes, au contraire, remplies des choses mêmes qui doivent s'y vendre & non de leurs symboles. Il ne doit pas ignorer que le symbole d'une chose est la représentation de cette chose par une autre qui lui est allegorique ; par exemple, lorsqu'on représente la Paix par un Olivier qui en est le symbole, ainsi des autres choses.

L'Architecte dit que deux petites Por-

I. vol.

C tes

tes accompagnent la grande, mais je ne conçois pas pourquoi il ajoute qu'il n'a pû leur donner plus de largeur & de hauteur ; la raison qu'il en donne ne me satisfait pas : il dit que les Ornemens ne le lui ont pas permis ; je ne sçai de quels Ornemens il veut parler, n'en ayant pas vû d'autres que deux Consoles à chaque Porte, lesquelles auroient également pû se placer quand même les Portes auroient été plus grandes, n'ayant, ainsi qu'il m'a parû, été gêné, ni par la hauteur, ni par la largeur ; peut-être veut-il parler des Frontons qui sont audessus, qu'il auroit pû se dispenser d'y mettre, & auxquels il auroit pû, sans tomber dans des compositions extraordinaires, substituer quelque chose de moins lourd & d'aussi gracieux,

Le reste de l'Edifice n'ayant rien de remarquable, je croy devoir finir cette Lettre, en convenant que cet Ouvrage est bien executé & avec beaucoup de soin ; & on peut dire de cet Architecte, que s'il veut se donner la peine d'examiner de plus près les beautés de l'Architecture Françoisé, sans la proscrire en faveur de celle d'Italie ; mais au contraire se servir avec art de ce qu'elles ont l'une & l'autre de plus parfait, pour les unir à propos, on pourra voir de lui des Morceaux dignes de l'attention des

I. vol. plus

J U I N. 1727. 1121
plus parfaits Connoisseurs. Je suis, Mes-
sieurs, &c.

A Paris, ce 6. Juin 1727.



R E F L E X I O N S.

CE qu'on arrache par violence n'a point de tenuë, comme tout ce qui est violent n'a pas de durée.

On plie un Arbrisseau pour peu qu'on le ménage ;

On le rompt quand on met les forces en usage.

On est mieux reçu en rampant qu'en volant ; l'esprit humain n'aime pas la torture ; c'est le gêner que le bander par la subtilité d'un stile sublime : au lieu que c'est le relâcher & le divertir que d'avoir un langage aisé commun qui ne soit pas débité d'une maniere commune.

E piu duro il perder per inganno che per violenza.

La contrainte irrite nos maux & aigrit toujours nos sentimens ; car la Nature ne souffre point de violence sans en faire.

1. vol.

C ij Si

Si c'est une servitude que d'avoir un Maître, ç'en est une presque aussi grande d'avoir des Domestiques.

L'extrême ardeur que nous avons d'ordinaire pour la liberté, nous précipite souvent dans la servitude,

Les Domestiques des Grands, sont ordinairement durs & inflexibles. Ils mesurent leur pouvoir & leur fierté au degré de puissance & de faveur de leurs Maîtres.

Il n'y a souvent pas moins d'inconvénient à secouer le joug, qu'à le porter.

Nous devrions vivre avec nos inférieurs comme nous voudrions que nos Supérieurs vécussent avec nous.

On n'est pas misérable pour être obligé d'obéir, mais pour obéir malgré soi.

Servos serviles habet omni tempore miles :

Presbiter aequales , & Monachi Imperiales.

Le Combat fut d'abord appelé en Latin *Pugna*, du mot *Pugnus*, le poing; parce qu'autrefois les hommes ne se battoient qu'à coups de poing, jusqu'à ce que

1, vol.

Beilus

Bellus ayant inventé l'épée & les autres armes, fit donner à la Guerre le nom de *Bellum*.

Dans un Combat, il y a toujours beaucoup de prudence, quelque résolution qu'on ait prise de ne point fuir, de sçavoir du moins comment on le pourroit faire, si la nécessité le demandoit.

Chabrias, Capitaine Athénien, disoit, qu'une armée de Cerfs, conduite par un Lion, étoit plus à craindre qu'une armée de Lions conduite par un Cerf.

En faisant la guerre, on ne doit chercher & n'avoir d'autre but que la paix.

Bellum ita suscipiatur, ut nihil aliud nisi pax quesita videatur.

A la Guerre il ne faut pas toujours nombrer les hommes, mais peser la valeur.

Il est bon aux parens de se voir & de se frequenter, mais non pas d'être voisins.

Les mauvaises frequentations sont d'autant plus dangereuses, que le cœur se trouve toujours séduit par le mauvais exemple, sans qu'on s'en apperçoive.

La grande habitude qu'on a les uns avec

I. vol.

C iiij les

1124 MERCURE DE FRANCE.

les autres, fait qu'on se connoît trop bien, car ne pouvant rien se cacher, on s'en estime & on s'en aime beaucoup moins. Pour vivre dans une parfaite intelligence, il ne se faut pas voir si souvent, ni de si près.

Il est bien mal aisé de voir dans un même Magasin du fer & du cuivre, du plomb & de l'étain, de l'or & du mercure, sans qu'ils ne contractent de mauvaises qualitez, ou que du moins la couleur n'en soit altérée.

Les yeux de l'ame, aussi-bien que ceux du corps, deviennent bien-tôt malades, à force de regarder ceux qui le sont.

Ebrietas obstantem malis conatibus vecundiam removet. Plures enim pudore peccandi, quam bona voluntate, prohibitis abstinent. Seneq.

Les personnes yvres sont réputées absentes.

Absentem lædit cum ebrio qui litigat.

L'ivrognerie est souvent une leçon de sobriété.

Les Libertins décrivent ordinairement
I. vol. les

les gens de bien, pour justifier en quelque maniere leurs desordres.

La débauche est un vice aux jeunes gens, & une fureur aux vieillards. *Senèque.*

Il y a toujours moins de peine à surpasser les méchans, qu'à s'égalier aux gens de bien.

On voit quelquefois des gens scrupuleux jusqu'à la superstition, à qui des vices réels ne font pas peur.

Nous permettons le vice que nous ne reprenons pas.

Qui non vetat peccare, eum possit, jubet.

Les moindres vices paroissent toujours énormes, quand ils se trouvent en contraste avec des vertus éminentes.

Cælum non animum mutant, qui trans mare currunt.

Dans les ames les plus abandonnées au mal, il y a toujours quelque sentiment de bien. Elles n'ignorent pas ce qui est infame & honteux, mais elles n'ont pas la force de résister à un malheureux penchant.

Les prosperitez sont d'un secours merveilleux pour couvrir les vices.



MEMOIRE HISTORIQUE
*sur l'origine du Cadran Solaire, re-
 presenté symboliquement par la Statue
 de Memnon, &c.*

MEmnon étoit né dans ces Pays où le Soleil semble se lever. Il étoit de l'extrémité de l'Orient ; c'étoit assez aux Poëtes qui aimoient à couvrir l'Histoire même de voiles ingénieux, pour dire qu'il étoit fils de l'Aurore. Il étoit Prince des Ethiopiens & des Egyptiens.

Ces deux Peuples n'en faisoient qu'un seul. Ils avoient les mêmes Dieux & presque les mêmes coutumes. Les Ethiopiens s'étoient rendus maîtres de l'Egypte ; ainsi ceux qui le font Ethiopien n'ont pas tout-à-fait tort ; mais à parler plus juste il étoit Egyptien , & né dans cette fameuse Thebe d'Egypte à cent portes, qu'on pouvoit appeller une Ville de miracles. Elle étoit presque toute bâtie en l'air , c'est-à-dire sur des colonnes.

Il semble que c'est avec assez de raison qu'on a cherché l'emblème du Cadran chez les Auteurs de l'Astrologie & des Mathématiques & dans le parentage de l'Aurore & du Soleil. On voyoit la

I. vol.

Statue

Statuë de Memnon à Thebe dans le fameux Temple de Serapis. Elle étoit de Marbre noir, tournée du côté du Soleil levant & representoit un jeune homme qui sembloit vouloir se lever. Un Auteur la represente dans une espece de Jardin, pour marquer que c'est d'ordinaire à la Campagne & dans les Jardins qu'on élève & qu'on trouve les Cadrans. Là ces Cadrans rendent des réponses plus sûres que celles des anciens Oracles. Ceux-cy avoient leur nuit, c'est-à-dire qu'ils ne parloient pas toujours. Jamais Oracle n'eut une destinée si changeante que la Statuë de Memnon. Le Soleil sembloit lui donner la vie, la nuit la condamnoit au silence; les Cadrans ne parlent plus dès que le Soleil cesse de les éclairer. Autrefois ils étoient aussi fréquens dans les Villes qu'ils le sont presentement dans les Jardins. C'étoit l'ornement des grandes Places.

Le premier que l'on ait fait, au moins en Europe, fut dressé dans la Place publique de Lacedemone. Athènes & Rome n'en manquoient pas. On doit le premier qui fut dressé dans cette dernière Ville, au Consul *Messala*, ou à *Papirius Cursor*. On l'éleva en public proche de la Tribune aux Harangues; c'étoit où s'alloient promener les gens de loisir. La

Colonne où il étoit dressé, fait songer au Piedestal sur lequel étoit posée la Statue de Memnon. Avant que les Romains eussent ce Cadran, qui fut construit environ dans le temps de la premiere guerre de Carthage, ils étoient assez ignorans sur la division du jour. Ils en sçavoient moins là-dessus que nos plus grossiers Payfans. Ils ne connoissoient que le soir & le matin ; & ils crurent leur science fort augmentée quand on y joignit le midy. Un Crieur public se tenoit en sentinelle dans le lieu-où l'on assembloit le Sénat, & dès qu'il appercevoit le Soleil entre la Tribune aux Harangues & le lieu qu'ils appelloient la *Station des Grecs*, où s'arrêtoient les Ambassadeurs qu'on envoyoit au Senat ; lors, dis-je, que le Soleil étoit là, il crioit à haute voix qu'il étoit midy. Au reste les Cadrans Romains n'étoient pas tout-à-fait construits comme les nôtres. C'étoient des especes de Coquilles où de Plats creux, faits en façon de demi cercles, marquez de lignes également distantes, avec une espee de bâton au milieu pour servir de style. Comme les Egyptiens ne faisoient presque rien sans mystere, leurs ceremonies, leurs usages, leurs Statuës, marquent presque toujourns quelque chose de caché ; on peut croire que la Statue de

1. vol.

Mem-

Memnon étoit auffi mifterieufe , & peut être ne devineroit-on pas mal de penser qu'elle representoit en Egypte l'Horloge Solaire.

On dira peut-être que l'Egypte n'avoit pas encore cette invention du temps qu'on dressa la Statuë , mais on sçait que les Peuples ont eu de tout temps la vanité de s'attribuer la découverte des choses ; & que les Grecs sur tout , ont eu l'adresse de se faire les premiers Auteurs de ce dont souvent ils n'étoient que les Imitateurs. Par exemple , si on en croit Diogene Laërce , qui nous dit qu'Anaximandre est l'Inventeur du Cadran , le Sage Thalés aura le premier divisé l'année en 12. mois & en 365. jours. Cependant Joseph attribue cette division aux Hébreux , & les plus fideles Ecrivains profanes la donnent constamment aux Egyptiens. Thalés n'a donc été l'Auteur de cette division que dans l'Europe tout au plus , & l'on peut croire la même chose de son Compatriote Anaximandre pour l'horloge. Cela se peut facilement conjecturer par la diversité de sentimens des Auteurs qui ne s'accordent pas à lui attribuer la découverte des choses , & par le silence de Vitruve , qui dans éune numération assez exacte des Auteurs des Horloges , ne parle point de l'Inventeur Mi-

1130 MERCURE DE FRANCE.

lesien ; outre qu'il est dit que le Cadran de Lacedemone que celui-ci construisit , avoit été dressé à l'imitation de ceux des Babylonniens.

Au reste , on pourroit parler ici de toutes les découvertes que les Egyptiens ont faites dans l'Astronomie & dans les Mathématiques , & dire qu'ils ont les premiers divisé les jours en heures ; que le mot d'heure est Egyptien , & qu'il vient de celui d'*Horus* , qui signifie dans leur Langue le Soleil ; qu'ils sont les Inventeurs des Horloges d'eau , qui semblent avoir été plus difficiles à trouver que le Cadran ; qu'ainsi il y a quelque apparence qu'on leur doit aussi ce dernier : Aussi un Ecrivain l'a-t'il donné formellement à leur *Hermès Trismegiste*. C'est ce même *Hermès* , qui divisa , dit-on , le jour en douze heures , & la maniere dont il trouva cette division est assez singuliere pour ne pas dire plaisante. Il observa qu'un certain Animal consacré à leur Dieu *Serapis* , urinoit douze fois par jours par intervalles reglez. Il trouva cette division commode , & prit de là occasion de partager le jour en autant de différens espaces.

Les Egyptiens ne nous auroient-ils point ici , selon leur coutume , caché quelque vérité sous ce voile ? Tâchons de développer cette Enigme. Le Dieu

1. val.

Sexapis

Serapis sera le Soleil , l'Animal l'Hierogliphe de l'Horloge ; & la vérité cachée , est que ce grand Mathématicien ayant trouvé la proportion des ombres , marqua sur le Cadran douze lignes , & cette division du jour en douze parties lui parût commode. Ce n'est pas la première fois que les Egyptiens se sont servi d'un Animal pour figurer les Horloges. Ils employoient le même Symbole , & dans la même posture , pour représenter les Clepsidres , ou Horloges d'Eau , dont Ctesibius d'Alexandrie fût l'Inventeur. A tout cela on ajoutera une dernière observation. La Statuë de Memnon étoit dans le Temple de Serapis , c'est-à-dire , du Soleil. La coutume des Anciens étoit , comme l'on sçait , de mettre dans les Temples des Dieux les Figures ou Symboles de ce qui leur appartenoit , de leurs offices , de leur suite , &c. Ovide dans la belle Description qu'il nous a donnée du Palais du Soleil chez les Ethiopiens , n'a pas manqué d'y placer les jours , les mois , les années , les siècles , & surtout les heures , posées à distances égales.

*A dextra lavaque dies , & mensis , & annus ,
Seculaque , & posita spatiis aequalibus Hora :*

Le Temple de Serapis ne manquoit pas ,
1. vol. sans

1132 MERCURE DE FRANCE.

sans doute, de belles Figures de toutes ces choses, & les Habitans de la Ville de Thebe, qui étoient les Auteurs de la division de l'année en douze mois, & de quantité de découvertes sur l'Astronomie, n'avoient garde d'oublier d'y mettre des Memoriaux qui contenoient leurs Inventions. D'où il est aisé de conclure que la Statuë de Memnon y étoit aussi placée très-à-propos pour marquer le Cadran, auquel elle se rapportoit si juste.



VERSION & Imitation de la Poësie de Catulle sur les Amours de Septime & d'Acme.

Acmen Septimius suos amores, &c.

Septime un jour près de sa Belle,
Soupiroit amoureusement,
Et lui jurant une ardeur éternelle,
Soumis à ses genoux, lui disoit tendrement.



Ma chere Acme si je ne t'aime,
D'une tendresse & d'une ardeur extrême,
Unique objet de mes amours,
Qu'au milieu des deserts de l'affreuse Lybie
I. vol. Je

J U I N. 1727. 1133

Je puisse me voir seul , sans espoir de secours ,

Prêt à perdre la vie.

Qu'un Lion affamé

Au carnage animé ,

Puisse me dévorer dans les Indes brûlantes.

Il proferoit ainsi ces paroles touchantes ,

Quand l'amour favorable interrompit sa voix ;

Et voulant approuver par un heureux augure ,

L'ardeur de cet Amant si constante & si pure .

A droite éternua trois fois.



Alors la belle Acmé, sensible autant qu'aimable ,

Tourna ses regards tendrement

Sur son fidele Amant ,

Elle baïsa de sa bouche adorable ,

Ses beaux yeux enflammez d'amour

Lui sourit doucement, & lui dit à son tour :



Mon cher Septimille que j'aime ,

Plusque le jour , plusque mes yeux ,

Et mille fois plusque moi-même .

Soumettons-nous aux Loix du plus charmant
des Dieux ,

I. vol.

Je

1134 MERCURE DE FRANCE.

Je veux que ses transports & ses plus vives
flammes

Unissant nos cœurs & nos ames ,
Nous consomment tous deux.



Acmé ne put jamais en dire davantage ,
Car l'amour favorable interrompit sa voix ;
Et confirmant ses vœux par un heureux pré-
sage
On l'entendit à droite éternuer trois fois.



Ainsi ces deux Amants pour adoucir leur
peine ,
Suivent le doux penchant où l'amour les en-
traîne ,
Ce Dieu seconde leurs desirs ,
Et par une ardeur mutuelle ,
Toujours vive, toujours nouvelle ,
Leur inspire mille plaisirs.



Septime trop heureux trouve dans son Amante
Ce qui peut d'un Amant rendre l'ame contentes
Il aime , il sent qu'il est aimé ,
Et tous les trésors de l'Asie ,
L. VOL. Satis-

Satisferoient moins son envie ,
Que les faveurs de son Acmé.



Elle aussi dont le cœur , ressent même tendresse

Au bonheur de Septime ardemment s'intéresse ,

Elle se livre à son Amant ,
Elle en fait toutes les délices ,
Et rien ne cause ses supplices ,
Que l'absence d'un seul moment.



Vit-on de deux Amants une ardeur plus fidelle ?

Et de deux cœurs une union plus belle ?

Non , rien ne s'oppose à leurs vœux ;
Puisque par un bonheur extrême ,
Le Ciel , le Destin , l'Amour même ,
Tout conspire à les rendre heureux.

Il est à remarquer dans cette Poësie où il est parlé d'éternuements , qu'ils ser-voient d'augure chez les Romains comme chez les Grecs , qui les ont portés jusqu'à la superstition. *Athenée* , liv. 2. ch. 25. rapporte qu'ils passaient pour
1. vol. quel-

quelque chose de divin , & que l'on sa-
luoit ceux qui éternuoient par une espee
d'adoration , en fléchissant le genou.
L'éternuement étoit d'ailleurs d'un heu-
reux présage en amour. Pendant que j'é-
crivois , dit un Ancien , à ce que j'aime,
j'ai éternué , c'étoit une marque que l'on
pensoit à moi. *Properce liv. 2. El. 3.* en
parlant à Cynthia sa Maîtresse , lui dit :
que dans le temps de sa naissance , on
avoit entendu éternuer , ce qui étoit un
présage favorable pour elle , & ce Poète
a feint que c'étoit l'Amour lui-même qui
avoit éternué.

*Num tibi nascenti primis, mea vita, diebus,
Aureus argutum sternuit omen amor ?*

Par M. de Mautour.





*ELOGE de M. Nicolas de Malezien ,
Chancelier de la Principauté de Dom-
bes , mort le 5. May 1727. prononcée
dans la Seance du Conseil Souverain
de Dombes , le 12. du même mois , par
M. le Febvre de Saint-Hilaire , Lieu-
tenant General de la Conétablie , &
Conseiller au Conseil Souverain de Dom-
bes , au commencement d'un rapport
dont il étoit chargé , & qui avoit été
remis à ce jour à cause de la mort de
M. de Malezien. M. le Febvre surprit
agréablement l'Assemblée , moins encore
par l'éloquence & la délicatesse de son
Discours (talens qui lui sont naturels)
que parce qu'il est le premier qui ait
rendu ce devoir à la memoire des def-
funts Membres de cet illustre Corps.*

MESSIEURS,

L'affaire dont j'ay à vous rendre comp-
te auroit été décidée Lundy dernier , si
la Justice n'avoit fermé son Sanctuaire &
suspendu ses Oracles pour exprimer sa
douleur sur la perte de notre illustre Chef.
A ce nom je vous vois penetrez , Mes-
sieurs, de toutes les vertus de ce respec-
table

table deffunt, & vous m'inspirés le deffein de les graver sur son Tombeau : c'est donc dans vos cœurs mêmes que je puise l'Eloge que je lui consacre en ce jour.

M. de Malezieu étoit né avec tous les talents qui forment le grand homme. Il avoit l'esprit & le cœur également parfaits. Profond dans les Sciences les plus abstraites, il s'est élevé comme un Aigle jusqu'à la Sphere du Soleil qu'il a sçu mesurer, ce qui lui a attiré l'admiration de l'Académie la plus celebre du monde. Sçavant dans l'art de plaire ; les Poësies les plus délicates naissoient sous sa plume, & il prenoit pour un simple délassement ce qui fait l'occupation sérieuse de plusieurs personnes distinguées de notre siecle : heureux, mais très-rare assemblage de la méditation la plus réfléchie & des amusemens les plus enjouez.

Courtisan habile, par l'urbanité de ses mœurs, il s'est acquis la tendresse d'une Cour spirituelle & polie, & ses vertus seules lui ont mérité la confiance & la faveur d'un Prince auguste ; oserai-je le dire, l'estime, l'amitié même d'une grande Princesse, dont le génie supérieur ne voit rien d'égal à lui-même. Courtisan desintéressé, il ne laisse à sa famille que sa vertu pour patrimoine, & il n'a employé sa faveur qu'à faire tomber les

graces sur ceux qu'il en jugeoit les plus dignes.

Magistrat digne de l'ancienne Rome, la facilité de ses audiences & son accueil favorable calmoient l'ame agitée du Plaigneur ; il connoissoit les deux visages de Themis, l'un facile dans le premier abord, l'autre severe & impitoyable quand il faut prononcer. Là il vouloit contenter les deux Parties, ici il ne craignoit ni d'offenser le puissant ni d'affliger le pauvre & le foible ; en un mot, la Nature l'avoit formé bienfaisant & la justice le rendoit inflexible.

Vous, Messieurs, qui avez porté longtemps avec lui le poids de la Magistrature, quelle douceur, quelle tendresse ne vous a-t-il pas toujours témoigné ? N'avez-vous pas toujours trouvé en lui les entrailles d'un Pere, plutôt que la gravité d'un Superieur ? Aussi l'inclination plus que le devoir vous conduisoit auprès de lui.

Je finis, Messieurs, par l'éloge le plus glorieux que puisse recevoir ce grand homme.

Loüis Auguste, l'ornement de son siecle, les délices de son peuple, dont le nom est celui de la vertu même, regrette ce Serviteur fidele que tant d'éminentes qualitez lui avoient rendu si cher pendant sa vie. A



A M. L'ABBE' DE ROQUEMARTINE.

P. D. L. S.

Illustre Abbé, dont l'amitié m'est chère,
 Autant & plus qu'une bourse d'argent,
 Ma foi, j'ignore en quel coin de la terre
 Tu demeures pour le présent.

J'ay mis déjà mainte Lettre en campagne,
 Mais, ô disgrâce ! ô malheureux destin !
 Effet du sort qui partout m'accompagne,
 J'ay tout perdu, mon Grec & mon Latin.
 Estomaqué d'une telle infortune,
 Certain soir, au clair de la Lune,
 Contre les Postillons j'enrageois, je pestois.

Et de grand cœur je tempêtois.
 Pour te le dire enfin de manière énergique,
 Contre eux je m'exclamois d'une façon inique,
 Car j'en étois tout hors de mon bon sens ;
Peut-on, disois-je, ainsi traiter les gens ?
Fortune aveugle, infame gourgandine,
Voila-t-il pas encore un fort beau tour !
Après cela t'appellerai Divine ?
Dévotement je te ferai la cour....

I. vol.

J'allois

J'allois continuer ; mais *le galand Mercure* ,
 Dieu fort courtois & fort compatissant ,
 Parut alors , & s'enquit en passant ,

De quoi mon esprit avoit cure ;
 Il me promit son tout-puissant secours.
 Charmé je fus de son poli discours ;

Il me rendit l'esprit tranquille ,
 Je narrai donc à ce divin Coureur ,
 Tout le sujet de ma juste douleur ,
 Et ce récit ne me fut inutile.

Oh , reprit-il , je te peux bien servir ;
 De t'obliger , je sens un vrai plaisir.
Tu sçais assez que par toute la terre ,
De par Jupin , je vole nuits & jours ,
Et que dans son double Hemisphere ,
Tous les mois je fournis mon cours.
Quel est le lieu que cet Humain habite ?

Je prétens y courir bien vite.
 Glisse deux mots pour lui dans mes paquets ;
 Je lui veux rendre & je te le promets ;
 Pourvu qu'il ne soit pas sur les bords du *Cocyste*.
 Tout sur le champ je courus à mon gîte ,
 (Quand j'eus ce doux & loyal entretien ,

Nota benè que j'étois dans la rue

Depuis long-temps faisant le pied de gruë ,

Hélas ! que c'est un bien pauvre main-
tien !)

Je courus donc & traçai ; non sans peine ,

Et sans travail pour ma petite veine ,

Tout ce récit pour moi trop précieux ,

S'il peut parvenir à tes yeux.

La parole des Dieux est sûre ,

Aussi m'en fiaï-je à *Mercur* ;

Et si du nombre des vivans ,

Tu n'es sorti : je n'ai perdu mon temps ;

Car hélas ! s'il t'a pris la malheureuse envie

De quitter le monde & la vie ,

Pour aller visiter dessus les sombres bords

Tes parens & tes amis morts.

De lire ce Billet je te donne dispense :

Mais je t'avertis par avance

Que si devant un ou deux mois ,

Tu ne fais preuve d'existence ,

Je ferai dire à pleine voix ,

Par devant nombreuse assistance ,

Au moins deux cens *De profundis* ,

Libera , *Requiem* , Oraison funéraires ,

I. vol.

Non

Non sans nombre de luminaire ,

Qu'il faut en conscience épargner si tu vis ;

Et puis j'adresserai sur le champ à ton ombre

Mes justes & tendres regrets ,

Que lui rendra dans le Royaume sombre

Quiconque voudra bien y voyager exprès.

Or je ne puis t'en dire davantage ,

Messer *Mercure* est pressé de partir ,

Parce qu'il veut poursuivre son voyage ,

Et sans tarder me faut ici finir ,

En ajoutant que comme à l'ordinaire ,

Je te veux toujours estimer ,

J'ose espérer que d'une ardeur sincère ,

Tu voudras bien toujours m'aimer.

Le Chevalier de Montador.

Paris ce 17. May 1727.



PARADOXE proposée aux Arithméticiens-
Géomètres , par le P. C. J.

EN lisant les Elemens d'Algebre , imprimés à Naples par M. *Nicolas Martini* , Ouvrage excellent , & qu'on peut regarder comme une nouvelle Edition.
1. vol. D tion

tion augmentée & diminuée de l'*Analyse démontrée* du R. P. Renaud, de l'Oratoire, j'ai trouvé l'Auteur fort embarrassé d'une espece de Paradoxe où ses Méthodes l'avoient conduit. Il s'agit de diviser une Equation par une Equation, c'est-à-dire zero par zero.

M. Martini remarque d'abord fort bien que le quotient de cette division est une quantité finie, comme lorsqu'on divise un infiniment petit par un infiniment petit de même genre; mais loin de déterminer ce quotient, il prétend qu'il est indéterminé.

Or je dis qu'il est très-déterminé, & que c'est l'unité même. Car *en Zero, combien de fois Zero? une fois*, si je ne me trompe; cela est évident par soi-même. Mais si on en vouloit une démonstration dans les formes, il n'y a qu'à remonter au principe de la chose, & se souvenir que dans la division le Diviseur est au dividende, comme l'unité est au quotient, d'où il suit que les deux premiers termes étant zero & le troisième l'unité, il faut que le quatrième terme, c'est-à-dire le quotient, soit aussi l'unité.

L'Auteur a été plus heureux dans la décision d'un autre Paradoxe, lorsqu'il a dit que l'infiniment grand multiplié par zero, donne pour produit, non pas zero,

I vol.

mais

mais le fini. On en peut aussi trouver la démonstration dans le principe de la multiplication, suivant lequel l'unité est au multiplicateur, comme le multiplicande au produit; or ici le multiplicateur est infiniment petit, par rapport à l'unité, donc le produit doit être aussi infiniment petit par rapport au multiplicande, ou bien en renversant, comme l'unité est un infiniment petit par rapport au multiplicande, de même le multiplicateur, *zero*, doit être infiniment petit par rapport au produit, lequel par conséquent ne peut être *zero*, mais une quantité finie. Il y a long-temps que j'avois démontré ce second Paradoxe dans le Journal de Trévoux.

Mais à propos du premier de ces Paradoxes, y a-t-on eu égard jusqu'ici, lorsqu'on a divisé une Equation par une Equation, c'est-à-dire, *zero* par *zero*? peut-être cette remarque vaut-elle la peine d'être faite? je n'ai pas maintenant le temps de la vérifier exactement.

*EXPLICATION de la seconde Enigme
du Mercure de May dernier ,
par un Gascon.*

Mercure , tu la vailles velle ,

En promettant à l'Oedipe le Prix!

1. vol.

D ij. Je

1146 MERCURE DE FRANCE,

Je l'ai troué dans l'Enigme nouvelle ;
Mais beaux-tu par l'espoir animer les esprits ,
Et te mettre en juste dépense ?
Change le *Prix* en quelque récompense.

Par un titre sophistiqué ,
Dont après coup j'entrebois l'équiboque ;
Tu me séduis , & Mercure se moque ;
Je sens que baignement je me suis appliqué :
Si de nommer le *Prix* est ma seule fortune
Sans me proposer d'autre bien ,
C'est debiner deux Enigmes dans une ,
Et le tout , cadedis , pour rien.

Autre Explication.

BELLE Cloris , dont mon cœur est épris ,
Que je ferois ému , charmé , surpris !
Quel digne sort ! quelle heureuse aventure !
En expliquant l'Enigme du Mercure ,
Si surpassant les plus brillans esprits ,
De mon travail je vous voyois le *Prix* !

On a dû expliquer les deux autres
Enigmes du même mois , par le *May*
& l'*Echo*.



PREMIERE ENIGME.

JE suis une production ,
 Où l'Art fait briller la Nature ,
 Si fier de mon extraétion ,
 Que je ne souffre aucune injure ;
 Aussi je n'en sçaurois souffrir ,
 Sans être réduit à périr.
 Juges par là de ma délicatesse ;
 Cependant quoique je sois tel ,
 Presque par tout à l'envi l'on s'empresse
 A me dresser chaque jour un Autel.

Mon origine est noble & pure ,
 Je change de couleur , sans changer de nature ;
 Et comme je touche le cœur ,
 Par le soin que je prens d'offrir ce qui peut
 plaire ,

Chacun si fort me considere ,
 Qu'il gronde en se plaignant, s'il m'arrive
 malheur.

On fait encore plus , on me flatte , on me tou-
 che ,

Et je me fais si bien priser ,

1. vol.

D iij

Qu'il

1148 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il n'est point de si belle bouche ,
Qui quelquefois ne cherche à me baiser.

DEUXIEME ENIGME.

QUpique je ne sois point aimable ,
On me préfère aux plus beaux jours ,
Et le profit qui vient de mon secours ,
Me fait trouver fort agréable :
Je me fais haïr d'un Amant ,
Car lorsqu'il aime une Bergere ,
Et qu'il emprunte pour lui plaire
Le charme de l'ajustement ,
Par une humeur incommode & chagrine ,
Je viens mal à propos ternir sa propreté ,
Et le réduire à la nécessité
D'aller cacher sa bonne mine.
Ce que je fais , souvent je le détruis ;
Cependant je n'ay point de qualité contraire ,
Quelquefois pour m'avoir on use de prières ,
Et l'on me veut chasser quelquefois d'où je suis.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

UN Auteur, tel que Polybe, mérite sans doute tous les soins, que des personnes habiles se sont donnez pour enrichir la République des Lettres d'une bonne Traduction de son Histoire, accompagnée d'un Commentaire aussi curieux & aussi utile que l'Histoire même. C'est cet Historien, qui au jugement d'un de nos meilleurs Critiques, parle si disertement, qui contient un fond de bonnes & de belles choses, & dont un fameux Consul Romain, (*Brutus*) avoit une si haute idée, qu'au fort de ses mauvaises affaires, il passoit les nuits à le lire & à l'étudier. C'est aussi par ces considérations que nous donnons ici, dans son entier, la feuille imprimée que les Auteurs d'une Entreprise si importante viennent de publier, laquelle en contient en abrégé toute l'économie.

HISTOIRE DE POLYBE nouvelle-
ment traduite du Grec, par D. Vincent
Thuillier, Benedictin de la Congregation
de S. Maur. AVEC un Commentaire,
1. vol. D i i j ou

1150 MERCURE DE FRANCE.

ou Corps de Science Militaire , enrichi de Notes Critiques & Historiques , où toutes les grandes parties de la Guerre , soit pour l'Offensive , soit pour la Dessenfive , sont expliquées , démontrées & représentées en Figures. Ouvrage très-utile non-seulement aux Officiers Generaux , mais même à tous ceux qui suivent le parti des Armes , par *M. de Follard, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Maître de Camp d'Infanterie.* 8. vol. in-4°. proposez par Souscriptions.

A regarder la Guerre du côté des désordres presque inévitables qu'elle entraîne après elle , & de la destruction des hommes , qui est une suite de son principal objet , on ne peut s'empêcher d'en concevoir de l'horreur ; & loin de vouloir apprendre à la faire , on voudroit ne s'instruire que des moyens de l'éviter.

Mais d'un autre côté , si l'on considère que la Paix , source féconde de tous les biens qui rendent un Etat heureux & florissant , ne peut gueres s'acquérir & se conserver que par les armes , ou par la réputation où l'on est de s'y appliquer ; on prend alors de la Guerre une idée plus avantageuse , & l'on reconnoît que de toutes les Sciences celle de la Guerre est la plus nécessaire ; puisque ce n'est que sous ses ailes & sa protection que les autres se cultivent , & que sans elle il n'est point de Royaume , quelque puissant qu'il soit , qui puisse éviter sa décadence & sa ruine.

Cette Science n'est pas moins noble que nécessaire. Elle élève un Sujet aux plus hautes

I. vol. dignitez,

dignitez, elle met entre les mains de celui qui la possède, l'honneur du Prince & le salut du Royaume. Quel théâtre pour un Particulier qu'un champ de bataille où il commande ! Et si par sa conduite & son courage il triomphe de ses ennemis, quelle gloire ! quels applaudissemens ! Quoi de plus flatteur, à son retour, que d'entendre dire par tout où il passe : Voilà le Sauveur de l'Etat.

Une partie de cette gloire rejailliroit sur moi, & mon zèle pour le service du Roi seroit satisfait, si j'avois pû ouvrir des routes à la Noblesse pour arriver à cet honneur, le plus grand où elle puisse parvenir, & après lequel l'ambition la plus avide & la plus insatiable n'a plus rien de légitime à souhaiter.

Au moins je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit me mettre en état de lui rendre ce service. On ne me reprochera jamais d'avoir donné aux plaisirs le temps dont mes fonctions militaires me permettoient de disposer ; j'ai lu & relû tous les Historiens anciens & modernes, de qui j'espérois recevoir plus d'instructions ; tous les Auteurs dogmatiques m'ont passé sous les yeux ; j'ai fait de sérieuses & de fréquentes réflexions sur les principes de mon métier. Plus de trente-six Campagnes, sous des Generaux du premier rang, m'ont donné lieu de voir des actions éclarantes, où j'ai tâché d'examiner tout, à quelque péril que cette curiosité me dût exposer, & m'ait en effet exposé.

C'est aux Connoisseurs à juger maintenant si j'ai fait quelque progrès dans la Science de la Guerre, & si mes études peuvent être aux autres de quelque utilité. Qu'on me lise sans préjuger & sans entêtement pour la coutume, & j'ose me flater qu'on trouvera des

choses, que l'on chercheroit en vain chez les autres Écrivains militaires.

Quoique mon but principal ait été d'établir sur la Guerre des principes qui puissent conduire ce grand Art à sa perfection, je ne m'y suis cependant pas tellement borné que je n'aye fait de temps en temps quelques digressions, qui ne paroîtront pas indifférentes. Tantôt c'est l'éloge de quelques Personnages illustres qui n'étoient pas assez connus; tantôt la critique de certains faits, qui jusqu'à présent avoient été regardez comme indubitables. Ici je mets dans tout son jour la Politique des Grecs, des Romains, & de plusieurs autres Peuples; là je prends la liberté de faire observer les fautes, où il me semble que certains Auteurs, tant anciens que modernes, sont tombez. Enfin tout l'Ouvrage est parsemé de mille particularitez, qui, pour ne pas appartenir immédiatement à la Guerre, ne feront que le rendre plus agréable & plus utile à un plus grand nombre de personnes.

Ce premier Tome m'acquittera d'une partie des promesses que j'ai faites dans mes *Nouvelles Découvertes*, & me servira de caution pour les suivans.

J'ai promis dans mon Projet, que j'expliquerois dans des Observations chaque Ordre de Bataille; que je donneroie des Plans gravez, qui représenteroient la disposition des deux armées; que je remarquerois les fautes commises de part & d'autre; que je mettrois des événemens d'ancienne & de fraîche date en parallèle avec ceux que rapporteroit mon Historien; que je parlerois des différens Ordres de Bataille des Anciens selon les différentes sortes de terrains, de la maniere de se former, des changemens ou mouvemens

qu'on peut faire avant & pendant le combat , des retraites d'armées , des surprises ; que les grandes évolutions seroient expliquées par des Plans qui les mettroient à la portée des esprits les plus mediocres ; que la marche des armées seroit réduite en principes & en méthode ; que je donneroïis les Machines des Anciens , & que j'en découvrerois les forces mouvantes ; que j'établirais , sur la Tactique, des principes inébranlables , & qui , quoiqu'employez par les plus grands Capitaines , avoient été abolis par la tyrannie de la routine , &c.

Le Lecteur verra quelque chose de tout cela dans le premier Tome. Mais , tout fourni & interessant que celui-ci ne manquera pas de lui paroître , on ne craint pas de lui assurer que les suivans le surpasseront de beaucoup , soit par l'importance des matieres , soit par le nombre & la beauté des Planches qui monteront à près de 300.

Dans le second . par exemple , j'ai rassemblé tout ce que l'on pouvoit dire sur la maniere ancienne d'attaquer & de deffendre les Places. Là seront les batteries , les approches , la descente ou le comblement du fossé , les Cavaliers , les Galeries souterraines , la conduite des Sappes , les Assauts , les Escalades , les Lignes de circonvallation & de contre-vallation , les Ponts , les Machines de guerre de toute espece , les Retranchemens , les Campemens , &c. Je m'y suis fort étendu sur l'origine , la construction , les forces mouvantes & les effets des Machines ; & sur tous ces points , on verra des découvertes , dont je craindrois presque de me sçavoir gré , si le Belier non suspendu , la Baliste & la Catapulte n'avoient déjà été éprouvées devant un grand

1154 MERCURE DE FRANCE.

nombre de Sçavans & de Geometres.

Pour imprimer huit volumes in-4°. où il doit entrer un si grand nombre de Figures, mes Libraires ont besoin du secours du Public.

Les Souscriptions seront de 80. liv. pour le petit papier, & de 120. liv. pour le grand.

En prenant actuellement le premier Volume en petit papier, on donnera 24. liv. En recevant le second dans le courant de Septembre prochain on donnera 10. liv. En recevant le troisième au commencement de 1728. on donnera 10. liv. En recevant les 4. 5. & 6. Volumes à la fin de 1728. on donnera 24. liv. & en recevant au mois de Juillet 1729. les deux derniers Volumes, on donnera 12. livres.

En grand papier on donnera au premier payement 30. liv. au second 18. liv. au troisième 18. liv. au quatrième 30. liv. au cinquième 24. liv.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'Ouvrage en petit papier 120. liv. & 180. liv. pour le grand, dont on tirera très-peu d'Exemplaires.

On recevra des Souscriptions jusqu'à la fin d'Août pour la France, & jusqu'à la fin d'Octobre pour les Pays étrangers..

Soumissions des Libraires, dont la minute est entre les mains de Monseigneur le Garde des Sceaux.

NOUS Libraires à Paris, associez pour l'Histoire de Polybe en 8. Volumes in-4°. nous nous soumettons solidairement de rendre les sommes que nous aurons reçues en livrant le premier Volume, faute par nous de

1. vol.

J U I N. 1727. 1155

de délivrer les autres Volumes aux Souscrivans dans les Termes fixez par le *Prospectus*
Fait à Paris ce 7. May 1727. *Signé* P. Gandouin, J. M. Gandouin, P. F. Giffart, & N. P. Armand.

Les Souscrivans prendront la peine de s'adresser à quelqu'un des Libraires ici nommez : à Paris, chez Pierre Gandouin, Quai des Augustins, à la belle Image. Julien Michel Gandouin, quai de Conti, aux trois Vertus. Pierre-François Giffart, rue S. Jacques, à Sainte Theresé. Nicolas-Pierre Armand, rue S. Jacques, à S. Benoît. A Londres, chez Messieurs Groenwegue & Prevost, Libraires dans le Straant. A la Haye, chez Pierre Goffe & Neaulme, Libraires. A Geneve, chez Bousquet, & Compagnie.

REFUTATION de la Dissertation du R. P. le Brun, Pere de l'Oratoire, sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, adressée à l'Auteur. *Par le R. P. Bongeant, de la Compagnie de Jesus.* A Paris, rue S. Severin, chez d'Houry, & quay des Augustins, chez Chaubert, 1727. in 12. de 183. pages.

DESCRIPTION DU PARNASSE FRANÇOIS, executé en bronze, suivie d'une Liste Alphabetique des Poëtes & des Musiciens rassemblés sur ce monument. A Paris, 1727. volume in 12. contenant plus de 400 pages.

M. Titon Dutillet, Commissaire Provincial des Guerres, cy-devant Maître-
L. vol. d'Hô.

1156 MERCURE DE FRANCE.

d'Hôtel de *Madame la Dauphine*, *merc*
du Roy, vient de donner une Description
du *Parnasse François* qu'il a fait
executer en bronze, & élever à la gloire
de la France & de *Louis le Grand*, & à
la memoire immortelle des Illustres Poë-
tes & Musiciens François, comme le
porte l'inscription de ce groupe de bron-
ze, dont on a tiré de magnifiques Estam-
pes, qui ont été distribuées au grand nom-
bre de personne de distinction & de me-
rite.

Cette Description est dédiée au Roy.
M. Titon a eu l'honneur de la présenter
au Roy, à la Reine, & aux premieres
personnes de la Cour.

Elle est précédée d'une Préface où il
donne une legere idée des honneurs &
des monumens accordés aux illustres
Scavans & aux habiles Ecrivains par les
peuples les mieux policés & les plus flo-
rissans, & sur tout par les Grecs & les
Romains, qui récompensent si nob'e-
ment la vertu & la science. Il marque
qu'entre les monumens que ces peuples
consacroient à la memoire des Scavans,
ils leur élevoient des Statuës, des pira-
mides, des colonnes, des tombeaux, &
jusqu'à des Temples; qu'ils écrivoient
leurs noms sur le marbre & l'airain, &
dans des Registres consacrés à l'immor-
talité,

1. vol.

talité ; qu'on a même frappé des médailles & des monnoyes en l'honneur de quelques Ecrivains fameux de la Grece. Il rapporte les exemples de tous ces monumens ; il dit ensuite que ce sont ces monumens glorieux dont les célèbres Auteurs ont été honorés , principalement chez les Grecs & les Romains qui l'ont animé à en ériger un en bronze à nos illustres Poètes & Musiciens , en tâchant de suivre , selon son pouvoir , les nobles traces des peuples les plus renommés de l'Antiquité. Il finit sa Préface en ces termes :

La France , qui sous le regne de Louis le Grand , a produit tant d'excellens hommes dans tous les Etats & dans tous les genres differens , où l'esprit éminent , l'héroïsme & la vertu éclatent , doit avoir le même privilege que la Grece & l'Italie , d'élever aux Grands-Hommes qu'elle a vû naître , des Statuës & les plus beaux Monumens.

La France doit consacrer un Champ de Mars , & un Temple de Victoire où triomphe Louis le Grand , au milieu des fameux Capitaines , & des Heros qui ont paru sous son regne glorieux.

Elle doit ériger des Pyramides & des Tombeaux aux Grands Ministres & aux Sages Magistrats qui ont contribué à la

1. vol. rendre

rendre si florissante sous ce Monarque.

Elle doit former des Temples de mémoire , construire des Bibliothèques & d'autres Edifices publics , pour y placer les Portraits & les Statuës du grand nombre de personnes qui ont excellé pendant le regne de ce Prince dans toutes les Sciences & les beaux Arts , & qui les ont portés à leur plus haut degré de perfection.

Pour moi , continue l'Auteur , admirateur de tant d'Hommes Illustres , je me suis hasardé d'élever aux célèbres *Poëtes & Musiciens* François un Monument , que j'ai nommé Parnasse François , sur lequel préside Louïs le Grand.

J'ai choisi ces Poëtes & ces Musiciens comme les premiers disciples & favoris d'Apollon , & par l'impossibilité de rassembler dans un seul Groupe de Sculpture en ronde-bosse la plupart des François qui se sont distingués dans toutes les autres Sciences , & dans tous les autres beaux Arts que la Poësie & la Musique.

On trouve très-peu de Groupe de Sculpture de ronde-bosse qui excèdent trois ou quatre figures , celui-ci a quelque chose de singulier ; il rassemble trente-six figures , quatorze principales , & ving-deux plus petites avec plusieurs Médaillons , un Cheval pégase & quel-

1. vol.

ques

ques petits animaux qui servent de symboles pour caractériser le genre pastoral, & celui des fables ; le tout groupé avec des Lauriers, Palmiers, & quelques autres arbres convenables au Parnasse.

L'Auteur divise la Description du Parnasse François en trois parties. Dans la première, il fait connoître toutes les figures qui sont placées sur le Monument, & le dessein qu'il a eu dans sa composition.

La seconde partie montre la disposition & l'arrangement du Groupe & de chaque figure, avec ses attributs & tout ce qui l'accompagne.

Dans la troisième, il marque en quoi ce Parnasse est Allegorique & Analogique au Parnasse de la Grece, & en quoi il peut être d'une invention nouvelle.

Cette Description est suivie d'une liste Alphabétique des Poëtes & des Musiciens qui forment jusqu'à présent le Parnasse François, où l'on rapporte en abrégé leur origine, le temps où ils ont vécu, leurs caractères de genie, & le jugement des Scavans sur leurs ouvrages dont on donne le catalogue.

Cette liste est composée de quatre-vingt-quatre Poëtes & de six Musiciens qui ne vivent plus que par l'excellence de leurs Ouvrages ; elle sera augmentée

I. vol.

dans.

ii 60 MERCURE DE FRANCE.

dans la suite de plusieurs autres de nos Illustres Poètes & Musiciens , surtout de ceux qui jouissent encore, de leur vivant, d'une grande réputation , & qui occuperont des places honorables sur ce Parnasse après qu'ils auront achevé leur carrière.

Il ne prétend point , comme on peut le voir par les differens monumens qui composent ce Parnasse , & même par les places qu'occupent les figures , & par celles des Médaillons, que tous les Poètes & les Musiciens soient d'un merite égal , & dignes des mêmes honneurs ; mais il fait connoître qu'il n'y en a aucun qui n'y puisse obtenir quelque rang par quelques-uns de ses Ouvrages. Il marque aussi qu'il doit paroître sur le Parnasse des Poètes & des Musiciens de caractère & de génie differens , & que les grands Concerts, tels que ceux du Parnasse, doivent être composés de différentes voix , qu'il en faut pour les grands Airs , pour les Airs legers & détachés , & pour les Chants.

JOURNAL des Observations Physiques ;
Mathématiques & Botaniques , faites par
ordre du Roy sur les côtes Orientales de
l'Amerique Méridionale , & aux Indes
Occidentales , & dans un autre Voyage
1. vol. fait

J U I N. 1727. 1161

fait par le même Auteur à la nouvelle Espagne & aux Isles de l'Amerique. Par le R. P. Louis Feuillet, Religieux Minime, Mathématicien & Botaniste de S. M. & de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, rue S. Jacques, chez Mariette, in 4°. de 497. pages, 1725.

REFLEXIONS sur l'usage de l'*Opium*, des Calmats & des Narcotiques, pour la guérison des maladies, en forme de Lettre. A Paris, rue S. Jacques, chez Cavelier, 1726. in 12. de 374. pages.

HISTOIRE GENEALOGIQUE DES TARTARES, traduite du Manuscrit Tartare d'Abulgasi-Bayadur-Chan, & enrichie d'un grand nombre de Remarques authentiques & très-curieuses sur le veritable état présent de l'Asie Septentrionale, avec les Cartes Geographiques necessaires. Par D... A Leyde, chez A. Kallevier, & se vend à Paris Quai des Augustins, chez Chaubert 1726. deux volumes in 12. de plus de 800. pages.

DESCRIPTION des Tableaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres à la tête de leurs Ouvrages. Dédiée au Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang. A Paris, rue S. Severin, chez d'Houry, 1. vol. 1727.

1727. in 12. de 486. pages sans la Table, la Préface & l'Épître Dédicatoire.

La connoissance du prodigieux amas de Tableaux des plus grands Maîtres, qu'avoit fait S. A. R. Monsieur le Duc d'Orléans, peut beaucoup servir à l'Histoire de la Peinture; ainsi cette Collection & Description, la plus nombreuse qui ait paru jusqu'à présent, ne sçauroit être que fort utile & fort agréable; la disposition du sujet & l'action des Personnages y sont exposez avec beaucoup d'exactitude. On auroit souhaité de trouver un jugement sur le mérite de chaque Tableau, ce que l'Auteur n'a point fait pour une raison qu'il en donne dans la Préface: mais la Vie du Peintre qui a précédé ses Ouvrages peut y suppléer. La grandeur du Tableau, la citation du sujet & le nom de l'ancien Possesseur n'y sont point oubliés, & il y a à la fin une Table fort ample des Peintres & des Tableaux.

En faisant connoître ce Livre, nous profiterons de l'occasion pour faire connoître aussi les Tableaux qui composent le riche Cabinet qui en est l'objet. L'Auteur remarque dans la Préface qu'il a fallu des siècles pour former les Cabinets renommés, au lieu que 20. ans ont suffi à feu Monsieur le Duc d'Orléans pour rassembler la nombreuse quantité

tité

1. vol.

tité de Tableaux qui ornent les Appartemens du Palais Royal.

Ce Prince, poursuit l'Auteur, qui joignoit aux qualitez qui font les Heros, toutes les connoissances & tous les talens qui font les Grands-Hommes, avoit reçu du Ciel un génie vaste, une intelligence universelle, & un discernement exquis. Ayant fait usage dans tout le temps de sa vie de ces rares dons, il a voulu tout sçavoir, & il a tout sçu. Quelle application aux Sciences ! quel commerce avec les Arts ! dans cet âge consacré aux seules graces, âge où les Sciences & les Arts sont pour l'ordinaire aussi peu connus que recherchez. Celui des Beaux-Arts qui avoit le plus l'affection de M. le Duc d'Orleans, c'étoit la Peinture ; un homme habile fut son guide, & lui révéla les mysteres de cet Art enchanteur. Après lui avoir fait comprendre que toute la pénétration & tout le goût ne suffisoient pas pour connoître la Peinture sans l'avoir exercée. M. Coipel lui mit le Crayon à la main, lui fit manier le Pinceau, & le conduisit à un degré de connoissance, qui a égalé celui des plus grands Maîtres.

L'assemblage des Tableaux du Palais Royal étant aujourd'hui une sçavante Ecole de Peinture ; & faisant l'admiration de toutes les Nations, on a été engagé à en

1. vol.

faire

faire paroître la description qui avoit été commencée par ordre de feu S. A. R. elle est dûe à sa gloire , à la curiosité du Public , & à l'honneur de la Peinture.

On expose simplement la représentation de chaque Tableau , sans oublier aucune circonstance essentielle ; on y joint la mesure , on cite l'endroit d'où le sujet est tiré , & , quand on le peut sçavoir , les personnes à qui ces Tableaux ont appartenu. Une grande partie composoit le fameux Cabinet de la Reine de Suede à Rome ; nous avons amplement parlé de ceux-cy lorsqu'ils arriverent à Paris.

Nous choisirons quelque Tableau remarquable pour remplir nos engagements. Commençons par l'Enfant Prodigue , Tableau d'Annibal Carrache , peint sur toile , haut de 8. pieds cinq pouces , sur 5. pieds 9. pouces de large.

Le Vestibule de la Maison Paternelle , où il y a une fenêtre ouverte qui fait voir un Paylage , & un bout de Ciel , fait le fond de ce Tableau & en est la Scene. L'Enfant Prodigue , maigre , décharné , vêtu de haillons , reste d'un beau vêtement bleu , est à genoux sur la premiere marche du Pallier , demandant pardon à son pere qui lui tend les bras , situation touchante , & qui exprime également la tendresse du pere & le repentir du fils. . . . A droite , un

1. vol.

jeune

jeune homme ayant une draperie écarlate , qui est le fils aîné , témoigne par ses regards & ses bras ouverts , n'être pas content de l'accueil que son pere fait à son frere , &c.

Procession du S. Sacrement, du même Auteur, sur toile , large de 18. pouces sur 15. Ce Tableau a appartenu au Duc de Noailles.

Le Peintre a représenté le temps de la Fête-Dieu , le repos du Site , la beauté du Ciel , la fraîcheur des arbres , la limpidité de l'eau , tout marque cette saison. Le fond du Tableau est un Paysage où l'on voit une Ville dans le lointain , & sur differens Plans du devant , une Riviere , un Pont & une Eglise d'où sort la Procession , dont la marche s'étend sur toute la largeur , disparoissant insensiblement à droit dans un chemin creux bordé d'arbres , &c.

Danae , du même , sur toile , large de 8. pieds 10. pouces , sur 5. pieds 5. pouces.

La fille d'Acrise est nue , couchée sur un lit garni de draps , avec un Pavillon cramoisi. Elle a le coude gauche appuyé sur le traversin , regardant tomber la pluie d'or , rangeant même un rideau

1. vol.

pour

pour la mieux voir. L'Amour est sur le devant à droite, qui tient de la main gauche son Carquois dont il a ôté les fleches & de la droite il le remplit de pieces d'or qui tombent, &c.

D'ANTOINE CORREGE, *l'Amour qui travaille à son Arc*, Tableau du Cabinet de la Reine de Suede, haut de 39. pouces, sur 28. & demi.

Il est représenté par un jeune garçon aîlé, âgé d'environ 15. ans; on lui voit le visage, quoiqu'il ait le corps presque entierement tourné, & qu'il soit courbé dans l'attitude d'un homme qui travaille à un rude ouvrage. Il a les jambes écartées, entre lesquelles paroissent deux enfans, dont l'un rit & l'autre pleure; ce qui semble marquer les peines & les plaisirs de l'Amour.

DE CARLO MARATTI, *Galatée*, Tableau sur toile, large de 25. pouces, sur 15. de haut.

La fille de Nérée paroît sur une Conque tirée par deux Poissons emmuselez avec des cordons de soye qu'elle tient; elle est precedée d'un Triton qui sonne d'un Cornet à Bouquin. Deux Naiades tiennent au-dessus de Galatée une Draperie volante, qui forme une espece de Pavillon. Un petit Amour est sur un Poisson

I. vol. qu'il

qu'il conduit avec un cordon de soye bleüe, & Polipheme est sur un Rocher, appuyé sur sa flûte à plusieurs tuyaux.

DE LE SUEUR, *Alexandre & son Medecin*, sur toile en rond, 3. pieds de diametre.

Ce Tableau represente une Scene muette entre Alexandre & Philippe, son Medecin. La grandeur d'ame de l'un & l'innocence de l'autre, y sont caracterisées avec une expression admirable. Alexandre averti de se défier de Philippe, s'y abandonne cependant, & Philippe lit d'un front assuré le titre de son accusation. On voit peu de peinture qui attache l'ame davantage. Alexandre étoit dangereusement malade; Philippe lui avoit ordonné une Medecine qu'il avoit préparée lui-même, & ce Roi la prend. Il est à demi couché sur un lit de camp soutenu par un homme âgé, le bras droit appuyé sur son matelas, & tenant de la main gauche une Coupe qu'il porte à ses levres en regardant attentivement Philippe qui lit la Lettre de Parmenion avec plus d'indignation que de crainte, &c.

DU GIORGION, *l'Amour piqué*, 4. pieds 5. pouces de large, sur 3. pieds & demi.

Cupidon qu'une Abeille avoit piqué, se plaint à sa mere. La Déesse dont l'h-

I. vol.

E bille:

billement est d'écarlate, est assise de manière qu'on lui voit la jambe gauche avec le bout du pied droit. Elle tient la main de son fils, reconnoissable à ses aîles & à son dard : l'expression de son visage témoigne la douleur aiguë qu'il ressent, &c.

Du GUIDE, *Erigone*, sur toile, large de 25. pouces sur 22.

La fille d'Icare est nue, ses cheveux flottant sur ses épaules, à l'exception de ceux du haut de la tête qui sont nattes. Un petit bout de draperie pourpre, passe entre son bras & sa mamelle gauche. Elle est fort attachée à regarder des raisins (Bacchus étant caché sous cette forme) Elle tient en l'air la serviette qui les couvroit, sans paroître oser y toucher, les admirant avec une délectation qui découvre ce qui se passe en elle.

David & Abigail, du même Auteur, sur toile, haut de 4. pieds 9 pouces de large, de

David paroît en Cuirasse avec la Chlamyde ou Manteau Militaire d'écarlate, la main droite sur le côté, tenant une baguette; de l'autre, regarde Abigail qui vient audevant de lui, montée sur un âne, & accompagnée de deux femmes; son vêtement est une robe d'un bleu clair, avec un Manteau de même étoffe, qu'elle

1. vol.

le

le retient de la main droite, tenant la bride de la gauche. De grands cheveux lui tombent du côté droit, avec une couronne de fleurs sur la tête. Elle paroît les yeux baissés, & semble n'oser parler à David, intimidée par son attitude fière, & son regard menaçant.

D'HORACE GENTILFSCHI, *Venus qui se mire, & Mars*, fig. de grandeur naturelle.

La Déesse de la Beauté, n'ayant qu'un linge qui lui cache les cuisses, & couchée de côté sur un lit de repos, en sorte qu'on ne lui voit la tête que parce qu'elle la tourne. Elle relève un bout d'étoffe qui couvre un Miroir que lui tient un Amour, dans lequel on apperçoit son visage & une partie de sa gorge. Mars est assis au haut du lit, &c.

DE JULE ROMAIN, *Bain de Venus*, sur bois, haut de 23. pouces, sur 18.

Venus avec les trois Graces, & servie par deux Amours, ôte sa gaze. Le haut du Tableau est rempli d'autres Amours dans les nuées, qui répandent des fleurs; l'un d'eux tient une Couronne audessus de la Déesse; à droite il y a trois Nymphes nues, dont une regarde Venus; à gauche, derrière les Graces, une autre

1. vol.

E ij Nim-

Nimphe porte une Amphore. La Fontaine est au bas du Tableau.

Coriolan, du même Auteur, sur bois en frise. Le Peintre a choisi le moment que Veturia va pour fléchir son fils. Ce Romain, suivi de plusieurs Guerriers, va au-devant de sa mere qui est précédée de Volumnia, sa femme, & de ses deux enfans, ce qui fait une situation très-attachante par les diverses expressions de ces Personnages. Le Heros paroît troublé, son Epouse est saisie, & sa mere montre une tendresse mêlée d'autorité. Ces deux Romaines sont accompagnées de plusieurs femmes dont les attitudes humiliées marquent la crainte, &c.

La vertu de Scipion, du même Auteur, autre Frise sur bois.

Après la prise de Carthage, Scipion âgé seulement de 24. ans, donna un rare exemple de continence & de generosité. On lui amena une Captive d'une grande naissance & d'une beauté parfaite. Ayant sçu qu'elle étoit promise à un Seigneur Celtiberien, nommé Allucius, il le fit venir avec les parens de la fille, rendit à ceux-cy le prix de sa rançon & la remit à son Amant, ne lui demandant pour toute reconnoissance que d'être ami du

1. vol.

Peuple

Peuple Romain. Scipion est assis au milieu de sa Tente, & tend la main à Allucius, suivi d'un grand nombre d'Esclaves, qui portent toutes sortes de presens pour la rançon de l'illustre Captive. Elle est un peu derriere, & il paroît qu'elle a beaucoup pleuré, mais qu'elle est consolée par l'accueil que Scipion fait à Allucius, &c.

L'Extrême - Onction, l'un des sept Sacremens, du celebre Nicolas Poussin, peint sur toile, large de 5. pieds 5. pouces, sur 3. pieds 8. pouces. La Scene est la chambre du Malade où tout est fermé, enforte qu'elle n'est éclairée que par l'effet d'une sçavante reflexion. Un lit à l'antique, vû dans sa longueur & un peu de profil, est presque au milieu, laissant un peu plus d'espace au pied qu'au chevet pour la perspective du lieu. Du côté interieur est un rideau verd qui sert de fond aux figures & les détache. Les premieres qui se presentent, sont le malade couché sur le dos, le Prêtre placé vers les jambes du Malade, dont les pieds paroissent par derriere, le Clerc qui est du côté du chevet, tenant un flambeau & la fille aînée du Mourant assise au pied du lit, s'abandonnant à la douleur. Ces quatre personnages sont distribués de façon qu'on voit entierement le Malade.

Plusieurs personnes forment deux Groupes , l'un à la tête & l'autre aux pieds , & d'autres du côté intérieur , paroissant les unes plus , les autres moins , achevent la composition du Tableau.

Le Malade a la tête un peu de profil. La mort est imprimée sur son visage ; ses yeux cavez sont à moitié fermez , sa bouche ouverte marque qu'il ne peut plus respirer , son corps ne paroît plus qu'une masse de chair livide sans sentiment , ses pieds sont déjà morts , ses mains n'ont plus de mouvement. Il a le bras droit étendu sur le bord du lit , avec la main ouverte pour recevoir l'Onction , & sa main gauche , les doigts un peu pliez , est sur sa poitrine qui est entièrement découverte , le drap & la couverture qui est verte , étant abaissés. Le Prêtre venerable par sa vieillesse , & par son aspect , est enveloppé d'un grand Manteau jaune , il a un pied sur l'estrade du lit & l'autre sur un escabeau ; il applique à la main droite du Mourant , avec les deux doigts , les Saintes Huilles , renfermées dans une petite boîte ou navette d'argent qu'il tient de la main gauche. Il est éclairé par le flambeau du Clerc qui est revêtu d'une Tunique blanche avec une draperie bleuë , a un genou en terre & porte un Livre sous son bras gauche. Son profil est dans
I. vol. l'ombre

l'ombre, enforte que sa jouë & son cou ne reçoivent la lumiere qu'en dessous. Le spectacle touchant de la famille du Malade, caractérisée selon les differens degrez de parenté, l'âge & le sexe, s'offre ensuite à la vûë. Une jeune fille placée derriere le Clerc, les mains jointes & les yeux au Ciel, prie pour la santé de son pere. Sa mere est après, ayant une main à son voile & l'autre devant ses yeux pour cacher ses larmes, afin de ne point faire de peine à son fils mourant. Un enfant se trouve là, qui, curieux de voir la ceremonie sans témoigner aucune tristesse, parce qu'il ne connoît pas la perte qu'il fait, paroît se hausser sur la pointe du pied, quoiqu'on ne lui voye que le visage. Le pere aussi touché que la mere, est à sa gauche un peu plus dans l'ombre, & se cache en partie. Derriere le dossier est le frere qui s'avance par dessus pour éclairer le Prêtre, tenant une lumiere haute & la mettant devant ses yeux pour n'être point ébloüi. Cette lumiere donne sur le nud du Malade, & réfléchit sur les figures de derriere, qui sont dans l'ombre. Ce Groupe occupe le derriere du chevet. On voit après, au côté interieur, la femme, dont l'amour & la douleur sont également marquez. Elle presente à son mari pour le consoler & lui causer quelque sentiment,

un petit enfant, dernier fruit de leur tendre union, qui tend les bras à son pere, & lui demande envain ses embrassemens ordinaires. Le Medecin est ensuite, qui se tourne pour rendre à un jeune garçon une assieté avec une phiole contenant une Medecine qu'il lui fait signe de remettre, étant inutile. La main de ce Domestique est cachée par deux femmes qui sont devant lui, dont une qui est très-affligée, prie Dieu, & l'autre, les mains sous une longue mante qui l'enveloppe, en porte une à son visage qui paroît fort touché. Derriere cette dernière, est la fille aînée de ce Malade, assise au pied du lit, & éclairée de la même lumiere que le Prêtre, ce qui fait qu'elle paroît beaucoup: elle a le bras droit appuyé sur le bord du lit, & son visage dessus, de maniere qu'on ne lui voit que la moitié de la bouche: elle s'essuye un œil, & pousse des plaintes & des soupirs. La Garde termine le Tableau à droite, tout derriere. Comme elle a beaucoup veillé & fatigué, elle se repose, étant assise une jambe sur l'autre, & s'appuyant sur une table. La condition du Mourant est marquée par un Bouclier, sur lequel est le Monogramme de J. C. selon la coûtume des premiers siecles du Christianisme, de le mettre sur toutes les armes; ce qui montre

I. vol.

que

que c'est un Soldat Chrétien. Ce Bouclier, avec une Lance, est attaché à la muraille, audessus du rideau ; ce qui s'apperçoit par le mélange d'une lumiere naturelle avec les deux autres artificielles : la premiere venant du petit jour d'une fenêtré, dont une partie est cachée par le rideau ; enforte que sa lumiere ne faisant que couler sur le bord, frappe foiblement le Bouclier & le reste de la muraille, jusqu'à l'endroit où est la Garde.

DESCRIPTION SOMMAIRE des Pierres gravées & des Médailles d'or antiques du Cabinet de feuë MADAME, Brochure in 12. de 39. pages. *A Paris, chez d'Houry, rue S. Severin, 1727.*

MADAME avoit trouvé dans la succession de l'Electeur Palatin son frere, un grand nombre de Pierres gravées, tant en creux qu'en relief, & une suite de Médailles d'or antiques, Consulaires & Imperiales.

Laurent Beger, sçavant Antiquaire, a décrit & expliqué la plus grande partie de ces Pierres, dans son Livre intitulé *Thesaurus ex Thesauro Palatino selectus* ; & MADAME, qui en faisoit son étude & son plaisir, ayant toujours augmenté & perfectionné ce Recueil, l'a poussé jusqu'à plus de 600. La

1176 MERCURE DE FRANCE.

La suite des Médailles d'or s'est également ressentie de son goût & de ses soins : elle l'a enrichie des monumens les plus singuliers en ce genre ; elle l'a poussée à plus de 900. de manière que cette suite, après celle du Roy , est la plus belle de l'Europe.

Outre les Medailles qui forment cette suite d'or , il y en a encore plus de 80. qui sont des Medailles Romaines , doubles ou des Monnoyes Grecques & Gauloises.

Il y a aussi une petite suite de Medailles antiques , Consulaires & Imperiales , en argent , dont le nombre est de plus de mille , & qui sont particulièrement recommandables par leur conservation.

RE'PONSE à la Critique de Monsieur... contre un nouveau Système de Chant : par Monsieur Prêtre. Brochure in-12. *A Paris , chez Gabriël François Quillau , fils , Imprimeur - Juré - Libraire de l'Université , rue Galande , à l'Annonciation , 1727.*

HIPALQUE, Prince Scithe , Histoire merveilleuse, dédiée à la Reine d'Espagne. *A Paris , Quai de Conty , chez N. Pissot , 1727. in-12. de 107. pages.*

FRE'E-HOLDER ou l'Anglois jaloux
I. vol. de

J U I N. 1727. 1177
de la liberté, essay politique; Traduction
de l'Anglois. *A Amsterdam, chez Herman,
Vrinvverf, 1727. in 12. de 454: pag.*

M E M O I R E S présentez à M. le Duc
d'Orleans, Regent de France, contenant
les Moyens de rendre ce Royaume très-
puissant, & d'augmenter considéra-
blement les revenus du Roy & du Peuple.
*Par le Comte de Boulainvilliers, à la Haye,
chez Merville. 2. vol. in-octavo.*

R E F L E X I O N S sur la recherche des
motifs de la conduite de la Grande Bre-
tagne, avec la Réponse, & autres Pièces
sur les affaires du temps. *A la Haye,
chez Van-Duren, in quarto.*

Le 20. May dernier, le R. P. Simpli-
cien, Augustin déchaussé, présenta au
Roy & à la Reine la nouvelle Edition
de *l'Etat de la France*. Cet ouvrage n'a
point retardé l'Histoire genealogique des
Grands Officiers de la Couronne, du mê-
me Editeur, on en délivre actuellement
les deux premiers volumes, & les sui-
vans sont sous la presse, pour être don-
nez dans le temps marqué par la Souf-
scription. Nous parlerons plus amplement
de ce nouvel Etat de la France, lorsque
le Livre nous sera parvenu.

1. vol.

E v j Jac-

1178 - MERCURE DE FRANCE.

Jacques Rollin, Libraire, Quai des Augustins & ses Associez, proposent par Sou'scription une nouvelle édition de l'*Histoire de France*, du Pere Daniel, en 10. volumes *in-quarto*, caractère de S. Augustin. Le prix sera de 70. liv. pour le petit papier, & de 100. liv. pour le grand. Trois éditions de cette Histoire sont déjà épuisées.

M. le Blanc toujours zélé pour toutes les parties de l'administration de la Guerre, qui lui est confiée, & attentif à tout ce qui peut entretenir la discipline parmi les troupes, fait imprimer un *Code Militaire*, qui est un dépouillement de toutes les Ordonnances des Rois de France, concernant la Guerre. L'ouvrage a été fait & redigé par M. de Briquet, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, l'un des premiers Commis de la Guerre, qui a fait une étude particulière des Loix militaires; & que son attachement auprès du Ministre met en état de sçavoir ce qui est de pratique, & de marquer même l'usage actuel dans les choses où la Loi n'est pas assez expresse. Ce Code qui fera deux volumes *in-douze* fera envoyé par Ordre du Roy à tous les Gouverneurs, Commandans & Majors des Places, & à tous les Mestres de Camp & Majors

1. vol.

Majors des Regimens, auxquels il pourra servir de guide. Celui qu'avoit publié le Chevalier Sparre est trop imparfait, & les nouvelles Ordonnances du Roy ne s'y trouvant pas, il étoit inutile, & pouvoit même induire en erreur ceux qui s'en rapportoient à ce Code.

Il paroît depuis peu une Critique du *Philosophe marié*, chez Chaubert & la veuve Guillaume, Quai des Augustins : elle est intitulée *les Caractères du Philosophe marié*. L'Auteur prétend faire voir que tous les Caractères de cette Comédie, qui a eu un succès si prodigieux, sont faux, équivoques & contradictoires, qu'il n'y a pas un seul personnage qui ne parle contre la bienséance, & même contre le sens commun : il soutient sur tout que le *Philosophe* est un étourdi, un sot, un fou, un homme qui a l'esprit petit, vulgaire, timide & intéressé; on ajoute que *Céliante* est non-seulement capricieuse, mais d'une effronterie sans pudeur, & d'une extravagance qu'on ne peut définir: que *Damon* son amant est un fou, de vouloir épouser une fille, pour laquelle il ne paroît pourtant que médiocrement passionné, &c. Enfin on examine en détail tous les Caractères de la Piece sans en omettre aucun; & cependant malgré tous les

1180 MERCURE DE FRANCE:

défauts qu'on croit avoir prouvé , on conclud que la Piece ne laisse pas d'être très-estimable. La Critique passe pour être bien écrite, d'une justesse géométrique , & d'un style vif & précis. L'Auteur n'a point attaqué la conduite de la Piece , il s'est restraint aux seuls Caracteres. Si ces sortes d'Ecrits se contenoient dans certaines bornes , rien ne seroit plus utile pour épurer le goût , & pour rendre le Public plus circonspect dans ses applaudissemens. C'est par les Critiques judicieuses des Pieces de Théâtre , qui ont eu de l'éclat , qu'on apprend à s'y connoître.

M. Vanloo , Peintre de l'Académie Royale , a peint un très-beau Portrait de la Reine , en pied , qui vient d'être gravé en Estampe par M. de l'Armessin , Graveur du Roy , rue des Noyers , où cette Estampe se vend avec beaucoup de succès.

EXTRAIT du Discours lû par M. de Jussieu, à la dernière Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences.

ON fait voir à la Bibliotheque du Roy un grand nombre de portefeuilles *in-folio*, de Mignatures , de Plan-
1. vol. tes

tes & d'Animaux, sur du velin, qui est un Recueil qui s'est formé insensiblement, & accru à un point de faire aujourd'hui un des objets les plus considérables de cette Bibliotheque.

M. de Jussieu, chargé par M. l'Abbé Bignon, de donner un ordre à ces Mignatures, & d'arranger celles qui représentent des Plantes & des Animaux, par classes & par genres, a informé l'Académie par un Memoire qu'il a lû dans l'Assemblée publique, de l'origine de cet ouvrage, & de la maniere dont ce Recueil s'est continué, & est parvenu au point où il est à présent : il a fait voir que c'est à l'usage de la Broderie, qui sous Henry IV. & Louis XIII. étoit très à la mode dans les meubles & les habits, qu'on doit le commencement de cet ouvrage, que la nécessité d'avoir des modeles, des belles fleurs qu'on peut peindre en soyes, de diverses couleurs, avoit fait naître la curiosité de rechercher & de cultiver des Plantes rares, sur les desseins desquels les Brodeurs de ce temps-là pussent se conformer, & que c'est ce qui produisit alors l'impression de tant de Livres de Desseins nécessaires à tous ceux qui travailloient dans les Manufactures, & excita le desir d'apprendre à dessiner & enluminer.

1182 MERCURE DE FRANCE.

Dans le nombre des Peintres qui excelloient dans cet Art, de représenter des Plantes & des Animaux en Mignatures, *Nicolas Robert* fut celui qui surpassa tous les autres ; & comme à mesure que le goût de la Broderie & de ce genre de Dessen augmentoit , la curiosité de la culture des fleurs singulieres augmenta aussi. On en fit venir de toutes parts des pays Etrangers , & il s'en forma à Paris un Commerce dont les Princes même se firent honneur. Gaston d'Orleans qui fut un des plus passionnez pour cette curiosité , forma à Paris au Luxembourg & à Blois dans son Château , des jardins qu'il se picqua d'orner du plus grand nombre de Plantes qu'il pût acquerir. Il ne se contenta pas du soin de les y conserver ; mais pour ne les jamais perdre de vûe , même dans son cabinet, il prit à son service Robert, qui jusqu'à la mort de ce Prince ne cessa de lui dessiner les Plantes de ses Jardins & les Oiseaux de sa Ménagerie.

Le nombre & la beauté de ces Peintures, après la mort de ce Prince , ayant parus à M. Colbert un objet des plus dignes de la curiosité de Louis XIV. Ce Ministre lui persuada de faire continuer cet ouvrage , ce que cet excellent Peintre n'executa pas avec moins d'exactitude qu'il l'avoit fait pour Gaston.

I. vol.

Joubert

Joubert qui peignoit en Mignature pour M. le Prince , succeda à Robert après sa mort ; & comme il avoit dans la personne du sieur *Aubriet* un Eleve , qui sembloit approcher plus que lui du pinceau & de la maniere de Robert , il se reposa sur cet Eleve du soin de la continuation de cet œuvre qui grossit infiniment par le zèle qu'avoit M. Fagon premier Medecin du Roy , à flatter le goût de Louis XIV. pour la Botanique. La magnificence de sa Ménagerie , & les Plantes qu'il faisoit venir de toutes les parties du monde pour l'ornement de son Jardin , étoient tous les jours de nouveaux sujets de Desseins; en sorte que ces Mignatures ont insensiblement formé une collection de près de six mille velins , arrangez dans cinquante porte-feuilles de marroquin.

M. de Jussieu , pour répondre à la vûe de M. l'Abbé Bignon , qui a crû qu'un bon ordre donné à cette collection , pouvoit être d'une très - grande utilité pour l'Histoire naturelle, & que ce recueil pouvoit par cet arrangement faire autant de plaisir que par sa beauté à ceux qui viennent visiter la Bibliotheque du Roy, a rendu compte de la maniere dont il s'en est acquitté , & a donné un Plan de l'Histoire & du Catalogue de ces Pieces uniques , qui formera un volume instructif, placé à

la tête de ces porte-feuilles , & dont on fera part au Public , pour rendre commun un trésor , qui auparavant étoit réservé pour le Roy.

EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. Neon , Auteur du Projet d'un nouveau Calendrier proposé dans le dernier Mercure.

LE Projet d'un nouveau Calendrier perpetuel qui a paru dans le Mercure du mois de May dernier , a donné lieu à une reflexion importante , qu'on m'a fait faire , & qui me tient lieu d'objection à résoudre. Voici l'objection.

Le Jeudi , doublé trois ans de suite , pour commencer l'année par ce jour de la semaine , après l'avoir finie de même , & triplé chaque quatrième année , en éloignant le Dimanche suivant au delà du terme ordinaire , est , dit-on , contraire à la Loi de Dieu , qui dès le commencement du monde , après six jours de travail , a consacré le septième jour au repos , appelé pour ce sujet le Jour du Seigneur ; ainsi quelque Calendrier qu'on propose , il faut avoir un égard entier à cette loi , sans qu'il soit permis d'y prévariquer. On en convient , & pour lever cette difficulté , il s'agit de finir chaque année , non

I. vol.

pas

pas par le Jeudy , mais par le Dimanche , & de la recommencer ensuite encore par le Dimanche , qui après avoir été doublé trois ans de suite sera triplé la quatrième année pour le jour de surcroît , & en ce cas il se trouvera toujours un jour de repos pour le septième jour ; mais alors la Fête de Pâques sera fixée non pas au cinquième Avril , mais au neuvième jour qui se trouve même plus convenable que le cinquième , tant par rapport aux deux termes de cette Fête qui sont le 22. Mars pour le plutôt , & le 25. Avril pour le plus tard , que par rapport à la Lune qui règle la Pâque , laquelle sera au moins dans son cinquième , son premier terme étant le 8. Mars , & son dernier le 5. Avril.

MEMOIRE adressé à M. de Mantonr par M. de France, Gentilhomme établi à Montargis, sur les restes de l'Amphitheatre de Montbouy.

ENtre Montbouy & Montereiffon , petits Villages à trois ou quatre lieues de Montargis, on voit les restes d'un Amphitheatre. L'Arène pour le combat des Animaux , ou des Gladiateurs s'y remarque clairement. Il paroît plus vraisemblable que ces combats étoient entre des
 1. vol. Animaux

Animaux. Des caves souterraines, qui subsistent encore, & qui peut-être leur servoient de retraite, semblent nous en assurer.

La porte à demi fermée par les terres éboulées en laisse entrevoir la disposition.

Le contour de l'Amphithéâtre s'élève en forme de galerie regnante sur l'Arène, avec apparence que des grilles tout autour faisoient la sûreté des Spectateurs.

La structure de l'Amphithéâtre est de pierres proportionnement taillées, quadrées des quatre faces, & d'un demi pied de longueur, sur environ cinq pouces de face, de chaque côté, si artistement & si étroitement liées, qu'à peine le meilleur ouvrier pourroit en détacher dix par jour. Son contour en demi Lune est d'environ cinquante perches.

Les ruines qui sont près de cet Amphithéâtre marquent qu'il y avoit beaucoup d'autres Edifices, il s'y est trouvé par des Laboureurs différentes pieces d'or & d'argent, & des Medailles de bronze; mais le mauvais usage qui en a été fait, en a dérobé la connoissance aux Antiquaires.

On avertit le Public que l'on fera à Paris le 15. Juillet prochain la vente d'un Atlas unique & singulier en 78. grands volumes *in-folio*, relieure unifor-

1. *vol.*

me,

me, qui comprend toutes les Cartes & les Descriptions des Pays , Royaumes , Etats , Provinces & Isles des quatre Parties du Monde ; les Plans , Vûës & Profils des Places , Fortereſſes , Châteaux , Edifices publics , Antiquitez , Monumens , &c. les Genealogies , Armoiries & Blazons des Rois , des Princes & des Familles , & un Recuëil de Portraits des Rois , des Princes & des Hommes illuſtres.

On trouvera un *Proſpectus* détaillé de ce grand Ouvrage dans l'Imprimé qui ſe diſtribue à Paris chez Gabriël Martin , Libraire , rue ſaint Jacques. Les Curieux qui voudront voir cet Atlas pourront ſ'adreſſer audit Gabriël Martin.

On mande de Londres que le Docteur Jurin , Secretaire de la Societé Royale , y a publié le détail du succès de l'Inoculation de la Petite Verole pendant l'année dernière , par lequel il paroît que de 105. perſonnes à qui on a fait cette operation , il n'en eſt mort qu'une.

On écrit de Rome , que les Chartreux ont trouvé depuis peu , en faiſant remuer la terre de leur jardin , une très-belle Statuë de marbre oriental , de 18. palmes de haut , représentant un Guerrier , que les Connoiſſeurs attribuent au fameux Praxitelle.

Le Roi , après toutes sortes d'épreuves , a accordé le 27. Mai dernier au sieur Maille , Bourgeois de Paris , le Privilege exclusif de composer & de faire fabriquer , vendre & débiter un nouveau Verny-Mastic , dit *Espalme* , dont ledit Maille a inventé la composition , & que l'on avoit cherché envain depuis plusieurs siècles.

Cet Espalme , sans être susceptible d'inflammation , ni sujet à être pénétré , à poïsser ni à s'écailler , comme tout ce dont on s'est servi jusqu'à présent , s'incorpore avec les corps où il est appliqué , même sur le fer & sur le verre : ce qui est justifié par les certificats de Messieurs de l'Academie Royale des Sciences , des Officiers de Marine , & des Maîtres Constructeurs , &c.

Il est très-nécessaire pour la jonction parfaite des pierres , pour garentir d'humidité & de pourriture toutes sortes de bois , soit qu'ils soient exposez aux intemperies de l'air , soit qu'ils trempent dans l'eau. Il garentit de plus les bâtimens de mer de la piqueure des vers , & dispense de les doubler , gaudroner & suiffer.

L'usage de ce Mastic procurera encore un avantage très-considerable , en faisant subsister pendant plusieurs siècles les chas-

sis , auvents , contre - vents , remises , hangars , digues , pilotis , ponts de bois , moulins à eau , barques , bateaux , goutieres de bois , faîtes de maisons , leurs couvertures , &c.

Maniere d'employer ce Mastic-Espalme.

Il faut le casser par morceaux , le mettre dans une chaudiere de fer , dont on aura simplement frotté le fond avec du gaudron ordinaire , puis remuer toujours au fond avec un bâton équarri.

Il faut observer de ne l'appliquer ou le couler que bouillant ; que le bois sur lequel on l'appliquera , neuf ou vieux , soit sain , sec , net , sans humidité , & même chaud quand les conjonctures le permettent ; & alors pour enduire on se sert de guipons , comme on fait dans les Ports de Mer , en suivant toujours le fil du bois ; les guipons de la trame la plus fine , comme les pesnes de Draperie d'Elbeuf & Louviers , feront le meilleur effet.

Pour la conjonction des pierres , il réussit beaucoup mieux en Eté , quand les pierres sont échauffées par le Soleil. Il s'incorpore mieux , ne se gèle pas si vite , & penetre plus facilement dans les fentes préparées pour cet effet , ou qui se sont

I. vol.

faites

faites par la gelée ou par l'intemperie de l'air, & que l'on veut reboucher. L'essentiel est que les pierres, ou toutes autres matieres que l'on veut conjoindre, soient bien seches, bien nettes de poussiere & de sable.

Quand ces fentes seront remplies, il faudra passer dessus un fer chaud, pour ôter ce qui est de trop, & polir le reste en le forçant de s'incorporer plus étroitement avec toutes sortes de matieres, soit fer, cuivre ou plomb, car il s'attache dessus comme sur le bois. Après que les endroits que l'on voudra conjoindre de ces métaux y auront été préparés par la lime, & même pour plus de solidité, par quelques petits trous de poinçon le long des bords : ce qui sera très-aisé à faire, parce que la lime les aura rendu minces.

L'on pourroit aussi avec du bois, enduit du Mastic - Espalme, faire des bassins, réservoirs, citernes & terrasses, plus durables, moins sujettes à réparations, & à beaucoup meilleur marché que celles faites de pierre ou de plomb.

Si on veut garentir de la pourriture les poutres & solives, & les empêcher de s'échauffer dans la muraille, on n'a qu'à les enduire par les bouts, & les endroits en fermez ou couverts de pierre, de plâtre ou de chaux.

1. vol.

L'exem-

J U I N. 1727.

1144

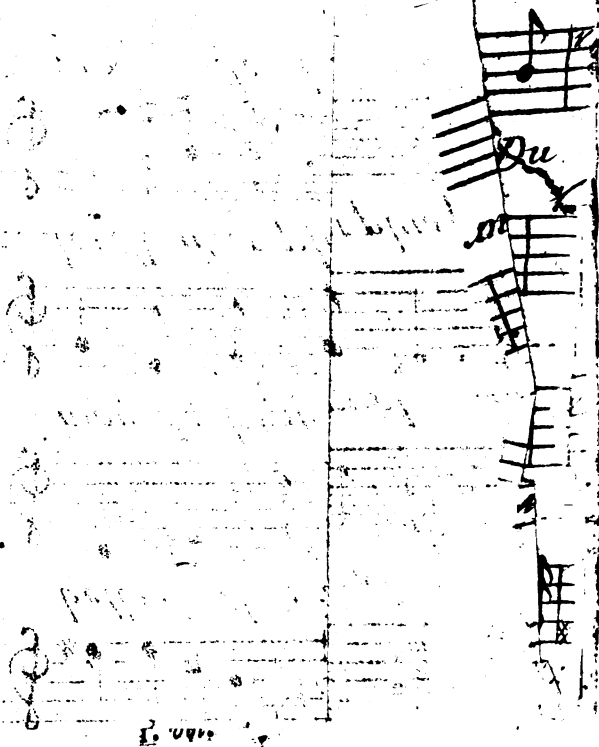
Exemple de la réparation faite de

1. vol.

F SPEC.

1190 MERCURE DE FRANCE.
faites par la gelée ou par l'intemperie de
l'air. Et que l'on veut reboucher. L'es-

M. M.



L'exemple de la réparation faite depuis peu à l'appartement de M. le Comte de Toulouse, au Château de Versailles, y doit déterminer.

Pour avoir de ce Verny-Mastic-Espalme, on s'adressera à *Madame de Changy, rue des Ramassez, à Roüen*. On le vendra 100. livres le quintal. Chaque livre enduit trois pieds en quarré.

A mesure de l'augmentation de la Manufacture dudit Espalme, l'Inventeur en tiendra dans les Ports de Mer, & dans les principales Villes du Royaume, dont le Public sera averti.



P R I N T E M S.

L'Hyver ne cache plus les fleurs ni les gazons,

Du tendre Rossignol on entend les Chançons ;

Le feuillage se renouvelle ,

Le retour du Printems ramene les Amours :

Mais que me sert une saison si belle !

Iris n'en est pas moins cruelle ;

Il n'est plus pour moi de beaux jours ;





S P E C T A C L E S.

LE 4. de ce mois , les Comediens François remirent au Théâtre la petite Comedie de *Momus* , *Fabuliste* , de M. Fuzelier , qui eût un si grand succès dans sa nouveauté , & que le Public revoit avec beaucoup de plaisir. Le sieur Quinault y jouë encore le principal rôle, Celui de Venus est rempli par la Dlle Labat , & celui d'Eglé par la jeune Dlle Dangeville.

Vers sur la Comedie de Momus , Fabuliste.

JUSQU'ICI l'aimable Thalie ,
 N'avoit joué que de simples mortels ,
 Et dans mille Tableaux ressemblans , naturels
 Avoit exposé leur folie ;
 Où si ces traits ingénieux ,
 Oserent quelquefois s'élever jusqu'aux Dieux ,
 De leurs foiblesses , de leurs vices ,
 Elle ne fit jamais que de legers esquices ;
 Le timide respect arrêta son Pinceau.

Fuzelier seul acheve le tableau ;

1. vol.

L3

Là , ce Peintre habile & sincere ,
 Sous les traits délicats d'Apologues sensez ,
 Montre aux humains l'orgueilleuse mi-
 sere ,
 De tous ces Dieux follement encensez ;
 Et lorsque de Momus les censures badines ,
 Développent le cœur des personnes divines ,
 Les bonnes gens l'un par l'autre pic-
 quez ,
 Sont l'un par l'autre démasquez.

Le 6. les mêmes Comédiens reprirent
 aussi la Tragedie de *Rhadamiste & Zeno-
 bie* , de M. Crebillon , qui fut extrême-
 ment applaudie. La D^{lle} Duclos & le sieur
 du Fresno y jouient les principaux rôles.
 Ce dernier , après une absence considera-
 ble , fut très-favorablement reçu du
 Public.

OBSERVATIONS sur l'Opera de *Medée & Jason*.

CEt Opera , qui fut condamné dès sa
 naissance à un oubli éternel , & qui
 ne surmonta qu'avec peine ce premier
 orage , n'en a point essuyé à cette dernie-
 re reprise. Les applaudissemens ont été
 unanimes ; la Musique a eu beaucoup

1. vol.

F ij plus

plus de partisans que le Poëme, & tout le monde convient qu'il n'y en a guères qui approche plus de celle du Grand Maître, sur qui tous les Auteurs doivent se conformer, s'ils veulent donner du vrai & du beau. Il y a d'excellens morceaux dans tous les Actes, la variété regne par tout; & quoique le Poëme soit assez long, il a paru trop court à la plûpart des Spectateurs. Le sujet, quoique des plus noirs, est devenu intéressant par la manière dont il est traité.

A C T E I.

Jason fait connoître à Arcas, son Confident, que ce n'est pas sans remords qu'il fait divorce avec Medée. Arcas a beau lui dire que les crimes de Medée l'autorisent à la répudier; Jason n'en est pas plus tranquille; il se reproche sur tout l'injure qu'il fait à ses enfans, que Creon fait élever dans sa Cour. Cette exposition étoit nécessaire, puisque la principale action devoit être le meurtre de ces enfans par la main de leur propre mere. Tous ces remords n'empêchent pas Jason de se livrer tout entier à son amour dès qu'il voit paroître Creuse; il le fait entendre par ces deux vers.

I. vol.

Mais

Mais Creuse vient en ces lieux ,

Amour , c'est à toi seul de paroître à ses yeux.

Creuse troublée d'un songe , veut détourner Jason de l'Hymen que le Roi son Pere a résolu. Elle n'instruit pas Jason du songe qui l'oblige à lui faire cette priere. Son Amant allarmé la soupçonne d'inconstance. Le désespoir où il se livre la force à lui déclarer que c'est l'amour même qui la fait parler ainsi. Voici comment elle s'exprime :

Quand je vous refuse ma main ,

C'est l'Amour , & je l'en atteste ,

Qui m'en inspire le dessein ;

Achever un Hymen qui vous sera funeste ,

C'est vous plonger moi-même un poignard dans le sein.

De Medée en fureur que n'ai-je pas à craindre ?

Je crois déjà la voir prête à vous immoler :

Ah ! dans un sang si cher son courroux va s'éteindre ;

Toute absente qu'elle est , elle me fait trembler.

Le fond de cette Scene a paru inte-

I. vol.

F iiij ressalt

ressant. Le sieur Tribou & la Dlle Pellissier l'ont chantée & jouée avec tout le sentiment qu'elle demande. Creuse se retire à l'approche de Creon, à qui elle veut cacher son agitation. Le songe affreux dont elle est occupée, ne lui permet pas d'assister à une Fête, quoiqu'elle soit destinée à son Amant. On celebre la victoire que Jason vient de remporter sur les Athéniens; le Roy déclare à ses Peuples qu'il leur va donner ce Heros pour Roy.

A C T E II.

Creuse, toujours occupée du songe dont elle n'a point encore parlé, en confie enfin le secret à sa Confidente. L'Auteur rend raison de son silence par ces trois Vers :

J'en aurois à Jason montré toute l'horreur,
Mais il auroit blâmé la douleur qui m'accable;
J'ay renfermé mon trouble dans mon cœur.

On n'a pas trouvé ces trois Vers trop beaux, mais ceux qui ont expliqué le songe ont été plus goûtez : les voici.

A peine le sommeil vient me fermer les yeux,
Que j'entens gronder le Tonnerre;
Un nuage s'entr'ouvre & du plus haut des Cieux,

I. vol.

Je

Je vois un Char brûlant descendre sur la terre;
Medée est dans ce Char qui fait fremir les airs;

Ses yeux étincelants de rage,

Sont plus ardens que les éclairs

Qu'on voit briller pendant l'orage.

Le Palais de Creon soudain est enflammé;

Jason, par l'Amour animé,

Cherche au travers des feux à s'ouvrir un passage;

Contre lui, contre moi, tout l'Enfer est armé.

J'invoque envain les Dieux, que pour lui seul
j'implore;

Sur lui Medée avance, un poignard à la main;

Je ne vois point le coup qui lui perce le sein;

Mais du sang de Jason ce poignard fume
encore.

On a senti l'équivoque de ce dernier Vers par la catastrophe; Medée en poignardant ses enfans a répandu le sang même de Jason. Quelques Critiques ont trouvé que l'Actrice à un peu trop chargé l'expression de ce songe; mais elle a eu des Apologistes, fondez sur ces Vers qu'elle dit au commencement de la Scene.

Puis-je voir sans fremir une image cruelle

Qui ne m'abandonne jamais.

I. vol.

F iiij Ces

Ces deux Vers semblent l'avoir autorisée à mettre en action ce qui n'est qu'un récit ; elle croit voir encore ce qu'elle ne fait que raconter.

Medée arrive dans la seconde Scene ; Creuse la reconnoît telle qu'elle l'a vûë dans son songe ; elle veut fuir , mais sa rivale la rend immobile d'un seul coup de baguette. Elle fait étaler à ses yeux tout ce qui peut lui inspirer de l'effroy. Creuse n'en est point ébranlée, & ne commence de craindre que quand Medée lui dit qu'elle percera le cœur de Jason. Medée la congédie d'un second coup de baguette. Nerine , sa Confidente , lui conseille d'essayer les voyes de la douceur auprès de Jason , avant que d'en venir aux dernieres extrémitez. Medée y consent , & lui ordonne d'aller trouver Jason , & de lui dire qu'elle l'attend dans ces lieux écartez. Elle ordonna en même temps aux Démons de sa suite de rentrer dans les Enfers , & d'ordonner de sa part à la Jalousie d'en sortir pour exécuter ses ordres. Ce second Acte finit par ces Vers.

Et vous , Démons , rentrez dans l'inferral séjour ;

Allez armer pour moi la noire Jalousie ;

Qu'elle vienne servir ma haine & mon amour ;

I. vol.

Que

Que Creuse éprouve à son tour
L'horreur dont mon ame est saisie.

A C T E I I I.

Jason vient trouver Médée dans un bois où elle lui a fait dire qu'elle l'attend. Il tremble pour Creuse, & forme la résolution de calmer sa redoutable ennemie autant qu'il lui sera possible. Le Théâtre change & représente un brillant Palais. Des Démons transformez en Amours, Jeux, Plaisirs, & Nymphes, font la fête de ce troisième Acte. Leurs chants & leurs danses n'ont pour objet que d'attendrir le cœur de Jason pour son épouse. La Jalousie conduit Creuse auprès de son Amant; elle lui reproche son infidélité; Jason tremblant pour elle, lui jure qu'il l'aime toujours; elle lui répond en se retirant :

Eh! bien si tu m'aimes encore,

Fui de ces lieux & suis mes pas.

Jason veut suivre Creuse pour la desabuser; Médée vient l'arrêter, & sur le refus qu'il lui fait de demeurer, elle le menace de la mort de son Amant: ces dernières paroles font fremir Jason. La Scene qu'il a avec Médée, a passé pour

1200 MERCURE DE FRANCE.
une des plus belles de la Piece , en voici
quelques Vers.

Jason.

C'est m'arracher ma vertu ,
Que m'associer à vos crimes.

Medée.

Quel reproche ! Dieux , j'en fremis :
Et c'est Jason qui m'en accable :
Quoi ! des Mortels le plus coupable !

Jason.

Quels crimes sont les miens ?

Medée.

Tous ceux que j'ai commis.

Jason.

Dieux ! le poison ? le parricide ?

Medée.

Ce sont là nos communs forfaits.

Jason.

Justes Dieux !

Medée.

Je ne les ai faits ,

Que pour trop aimer un perfide.

On convient que dans cette Scene le

1. vol.

Poëte

Poëte & le Musicien se sont également bien servis. Jason quitte Medée en la menaçant de sa colere, si elle attende sur les jours de Creuse ; Medée au desespoir, jure de se venger avec éclat , elle ordonne aux Démons de se transformer en Monstres furieux, & de porter le ravage par tout.

A C T E I V.

Creuse commence ce quatrième Acte. Elle se plaint de la prétendue infidélité de Jason, & n'en est desabusée qu'après qu'elle a appris de lui qu'il n'est resté auprès de Medée, que parce que cette cruelle Rivale a menacé les jours de son Amant. Creuse, cependant, ne paroît pas tout-à-fait rassurée. Creon vient, il gémit des maux qui désolent son Peuple ; Creuse se retire après avoir dit ces quatre Vers :

Le Roi vient : il gémit, cachons-lui mes
allarmes :

Dérobons lui des pleurs qui coulent malgré
moi :

Ses soupirs sont dignes d'un Roi ;

Mais je dois rougir de mes larmes.

Rien n'est plus digne d'un Roi, que

l. vol.

F vj cc

1202 MERCURE DE FRANCE:

ce que dit Creon au sujet des malheurs dont son Peuple est accablé, voici comme il parle :

Que de sang ! que de morts viennent de toutes parts,

s'offrir en foule à mes regards !

Ne puis-je être immolé pour un Peuple que j'aime !

Mais quand vous me montrez de si tristes objets,

Dieux ! dans chacun de mes Sujets,

N'est-ce pas m'immoler moi-même ?

C'est bien dommage que les Dieux abandonnent un si bon Roy au pouvoir d'une Megere telle que Medée. L'Auteur a semblé vouloir excuser cette injustice des Dieux, en le rendant parjure, mais ce crime n'a pas paru assez grand pour être expié avec tant de rigueur.

Medée est arrêtée ; on la mene devant le Roi ; Jason demande grace pour elle ; il l'obtient, à condition qu'elle partira dès le même jour ; Creon pour la remplir d'effroi, fait un serment horrible ; elle feint de consentir à son exil pour mieux tromper & Jason & le Roi. Les Matelots qui doivent la reconduire à Colchos sont prêts à mettre à la voile ; Medée fait déchaîner les vents, & les flots, & par là

1. vol. Creon

Creon se voit dans l'impuissance de remplir son serment ; quel crime est plus pardonnable ? On a trouvé bien à dire à tout cela ; mais les beautés que ces défauts ont produit l'ont emporté sur les défauts même. Passons au 5^e. Acte.

A C T E V.

On suppose qu'il s'est passé une nuit entre le quatrième Acte & le cinquième, l'Auteur le fait entendre par ces Vers de Médée :

Les ombres de la nuit ont fait place à l'Aurore.

Et dans mon cœur le trouble regne encore.

Médée après avoir long-temps balancé entre la fureur & l'amour qu'elle a pour ses enfans , évoque les Furies pour verser un sang qu'elle n'ose répandre ; ce qui donne lieu à un *quatuor* généralement applaudi. Les Furies l'ayant enhardie à la vengeance , elle leur ordonne d'entrer dans le Palais de Creon , par ces six Vers.

Mettons le comble à mes forfaits.

Ne rentrez pas encor dans les sombres abîmes ;

Vos Enfers sont dans ce Palais ;

Vous y trouverez vos Victimes :

Entrez , je vais me joindre à vous ;

Je veux porter les premiers coups.

1. vol.

Jafon

1104. MERCURE DE FRANCE.

Jason vient, Medée dissimule si bien avec Jason que les Spectateurs sont attendris. M^{lle} Antier à joûé cette Scene avec un art infini, & bien des gens l'ont trouvée au-dessus de l'excellente Actrice qui l'avoit devancée dans le même Rôle.

Les Critiques ont trouvé cette Scene inutile, quoiqu'ils soient convenus qu'elle est bien traitée; ils en prouvent l'inutilité par le pouvoir que Medée avoit de se rendre invisible, aussi-bien que les Furies qui sont déjà entrées dans le Palais; mais ceux qui ont jugé plus favorablement, ont dit qu'elle a voulu laisser à Jason le mortel regret de l'avoir introduite lui-même auprès de ses Victimes.

Les Peuples viennent se réjouir du prochain départ de Medée, tandis que cette épouse outragée se venge de son infidèle époux sur ce qu'il a de plus cher. Les Furies s'emparent du cœur de Creon, ce qui donne lieu à une Scene de terreur; à peine est-il rentré avec Creuse, que le Palais est embrasé. Les Furies en empêchent l'entrée à Jason. Medée paroît enfin dans un Char. Elle annonce à Jason que son Amante touche à son dernier moment; elle lui dit d'un ton ironique, qu'il peut reprendre, s'il veut, le nom de son époux, & sur l'aversion qu'il témoigne pour son hymen, elle lui répond :

I. vol.

Jc

Je viens d'en briser le lien ;
Du sang de tes enfans ce poignard fume en-
core ,

Tu peux le plonger dans le tien.

Ces deux derniers vers justifient le son-
ge. Jason veut se tuer ; les Gardes l'en-
empêchent , & Medée se sauve par le
chemin des airs.

Le 28. May , les Comediens Italiens
donnerent la premiere representation de
Medée & Jason , Parodie nouvelle. Cette
Piece fut bien reçûë du Public. Les sieurs
Dominique , Lelio fils , & Romagnesi en
sont les Auteurs. Nous abregerons cec
Extrait , pour n'être pas obligé à repeter
ce que nous avons déjà dit dans celui de
l'Opera du même nom , les Auteurs de
la Parodie ayant suivi le même plan.
Nous remarquerons seulement les en-
droits qu'ils ont supprimez , pour réduire
cinq Actes à un seul.

A C T E U R S.

Medée.	<i>Le Chanteur en Femme.</i>
Jason.	<i>Le sieur Thomassin.</i>
Creuse.	<i>La Dlle Sylvia.</i>
Creon.	<i>Le sieur Paquetti.</i>
Arcas , Confident de Jason.	<i>Le sieur Do- minique.</i>
1. vol.	<i>Cleon ,</i>

Cleone, Confidente de Creuse. *La Dlle Thomassin.*

On a supprimé la Fête du premier Acte , pour passer immédiatement de la Scene de Jason avec Creuse , à celle qui commence le second Acte dans la Tragedie. Cette suite a paru très-naturelle. Creuse , après avoir dit à Jason qu'elle ne sçauroit le rendre heureux , quoiqu'elle l'aime toujours , parce qu'elle craint que Medée ne se venge sur lui de son infidelité , explique les sujets de sa crainte à Cleone , & lui raconte le songe qu'elle a fait. Sa Confidente lui répond que c'étoit le cauchemar. Medée arrive aussi-tôt dans un char volant ; les Demons qu'elle évoque chantent le chœur, *tremble Creuse , tremble , &c.* sur l'air : *Ah ! vous avez bon air , bon air vous avez.* Medée étonnée de l'intrépidité de Creuse , lui dit qu'elle est la seule personne à qui elle n'ait pas fait peur. Delà on passe à la premiere Scene du troisième Acte de l'Opera. Jason témoigne la frayeur que l'arrivée de Medée lui cause , par rapport à sa chere Creuse. La jalousie amene Creuse auprès de lui ; elle lui reproche son infidelité ; il a beau se justifier , elle lui ordonne de suivre ses pas pour lui prouver qu'il lui est fidele. Il veut courir après elle ,

1. vol.

elle , pour la rassurer ; Medée l'arrête.
 Cet Acte est suivi pied à pied , mais com-
 miquement. Medée ordonne aux Démons
 de se transformer en Chats-Huants & en
 Loups - Garoux. Tout le reste de la Tra-
 gedie subsiste dans la Parodie. Creon gé-
 mit des maux qui désolent ses Peuples ,
 Medée se laisse prendre ; elle est amenée
 devant Creon , qui , à la priere de Jason ,
 borne son supplice à son exil. Mais com-
 me Medée s'obstine à ne point partir à
 moins que Jason ne parte avec elle ,
 Creon , pour l'intimider , fait un serment
 dans lequel il prie les Dieux de ravager
 toutes les vignes de Corinthe , & de le
 priver de l'aimable jus qu'elles produi-
 sent , si Medée n'est pas partie avant la
 fin du jour. Medée feint de consentir à
 son exil ; ce qui donne lieu aux Matelots
 qui doivent la conduire , de venir cele-
 brer leur retour à Colchos , d'où ils
 étoient partis avec elle : c'est ce qui fait la
 seconde Fête de cette Parodie. Les airs de
 violon , qui sont du sieur Mouret , ont été
 fort goutez , & le sieur Lelio fils y a dansé
 deux Entrées avec applaudissement. A la
 Fête des Matelots succede le Monologue
 du cinquième Acte de l'Opera ; Medée
 n'évoque pas les Furies , parce qu'elle ne
 croit pas en avoir besoin pour faire un
Quatuor. Elle fait les quatre parties toute
 seule.

I. val.

seule

1208 MERCURE DE FRANCE.

seule en entrant de l'une dans l'autre. Ce Monologue est suivi de la Scene de dissimulation ; Medée entre dans le Palais pour aller embrasser ses enfans , du consentement de Jason. Creuse arrive un moment après ; Jason lui dit que Medée est prête à partir , & qu'ils n'ont plus rien à craindre de sa part. Creon vient agité des Furies , & Medée paroît dans son char. Jason tremblant pour ses enfans , lui demande ce qu'elle en a fait ; Medée lui répond qu'il ne doit pas s'en embarrasser , par la raison qu'ils n'étoient pas de lui ; & comme dans un premier mouvement il lui dit : *Barbare , tu mourras* , elle lui chante, en s'envolant dans les airs : *Ah ! voyez donc comme il m'atteindra ! On vous en ratisse , &c.* Tous les traits de critique tombent sur l'inutilité du serment de Creon , & sur l'unité de jour non observée.



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople que les huit Sultanes qui transportoient les troupes destinées à renforcer l'armée Ot-

I. vol.

romanc

tômane en Perse , ont été si maltraitées par la tempête à la hauteur de Seyde , qu'elles ont été obligées de relâcher dans les Ports voisins , d'où elles ne purent remettre à la voile que le 22. Mars.

Un autre Vaisseau de Guerre , qui avoit à bord 800. Janissaires , a échoué près de Chio : il ne s'en est pû sauver que 30. hommes.

On apprend que ces deux accidens ont causé beaucoup de chagrin au Grand Visir ; & le Peuple , auquel on n'a pû les cacher , demande que le Grand Seigneur ordonne des Prières publiques , & que S. H. ne fasse aucune entreprise qu'après un jour d'expiation solennelle.

On a envoyé depuis peu un Officier de distinction dans la Province de Babylo-
ne , avec un détachement de mille Spahis. On assure qu'il est chargé des pouvoirs nécessaires pour traiter d'un accommodement avec le Sultan Eschref , auquel on a proposé de lui ceder quelques-unes des conquêtes du G. S. mais on assure qu'il a déjà rejeté cette proposition , & que la dernière victoire qu'il a remportée , lui a fait prendre la résolution de conquérir le reste du Royaume. Il s'est retiré pour quelque-temps à Ispaham , où il a mandé les Grands du Pays pour leur rendre compte de toute sa conduite

1210 MERCURE DE FRANCE.

duite depuis un an : & pour s'attirer davantage l'affection des Peuples , il a envoyé à tous les Gouverneurs des Provinces un détail fort ample de ses conquêtes , & de la maniere dont il s'est comporté depuis la mort de Miry-Mamouth. Les prisonniers qu'il a faits depuis la dernière déroute de l'armée Ottomane , ont été traitez avec douceur ; il en a même renvoyé une partie à Bagdad sans rançon , & avec des routes pour les défrayer en chemin. Son parti augmente tous les jours , & le jeune Roi de Perse , qui s'étoit retiré dans les montagnes , n'a plus que 3. ou 4000. hommes , qu'il est présentement hors d'état de faire subsister.

Comme les Turcs rejettent toutes les pertes qu'ils ont faites en Perse depuis un an sur la mauvaise conduite d'Achmet , Pacha de Babylone , qui commande l'armée du Gr. S. en Perse , le Grand - Visir lui a envoyé un Chiaoux , avec ordre de l'arrêter , & de le conduire à Constantinople sous une bonne escorte.

R u s s i e.

Le bruit court à Petersbourg qu'on y établira une Banque generale , à laquelle on donnera intérêt aux Negocians Etrangers comme aux Nationaux.

1. vol.

Le

Le 9. du mois dernier , la Czarine qui avoit déjà été incommodée , retomba malade , & le 12. les Medecins désespererent , tous les remedes ordonnez n'ayant de rien servi.

Le 15. cette Princesse fit entrer dans sa chambre les deux Princesses ses filles , le Duc d'Holstein , le Grand-Chancelier , le Baron d'Osterman , & quelques-uns des principaux du Conseil & du Synode. Elle déclara en leur présence pour successeur au Trône de la Grande Russie , le Grand Duc Pierre Alexiowitz , petit-fils du feu Czar , qui aura douze ans accomplis le 22. du mois d'Octobre prochain. Ayant ensuite fait appeller ses Officiers Ecclesiastiques , elle employa les derniers momens de sa vie à faire tout ce qu'exigeoit d'elle la Religion qu'elle professoit , & le 17. elle mourut à neuf heures du soir , âgée de trente-huit ans , trois mois & vingt jours.

Une heure après la mort de la Czarine , le Conseil & le Synode s'assemblerent , & le Grand Duc fut proclamé Czar avec les ceremonies accoutumées.

Cette Princesse , qui avoit été reconnuë Souveraine Imperatrice de toutes les Russies , par le Senat , le Synode & la Generalité , conformément aux dernieres volontez du feu Czar , son époux , dont

4212 MERCURE DE FRANCE.

L'Archevêque de Rezan étoit dépositaire, a regné depuis le 8. de Fevrier 1725, jour de la mort de ce Prince, & elle a toujours conservé la forme du Gouvernement qu'il avoit établie.

Le 18. vers les cinq heures du matin, les deux Regimens des Gardes, Infanterie, & les Gardes à Cheval s'étant mis sous les armes dans la Place du Palais à Peterbourg, le Czar, accompagné du Duc & de la Duchesse d'Holstein, de la Princesse Czarienne, des Grands Officiers, du Clergé, du Synode & du Senat en Corps, se rendit dans la grande Salle d'Audience, où l'on fit l'ouverture du Testament de la Czarine Catherine-Alexiewna en présence de plus de 300. personnes. Ensuite le Czar reçut le serment de fidélité des Gardes, & donna sa main à baiser aux Officiers & la Croix aux Soldats, qui firent, ainsi que le Peuple, trois acclamations de *Vive le Czar Pierre II.*

Après cette ceremonie, le Czar marcha en cortège vers l'Eglise de la Trinité, au bruit d'une triple décharge des canons de la Forteresse, de l'Amirauté & des Vaisseaux du Port; & lorsque le Service Divin fut fini, il nomma le General Munich General de l'Infanterie, & fit Amiraux les Vice-Amiraux Gordon, Siewers & Smagewitz.

D'au-

Le Czar s'étant rendu ensuite dans la Salle du Conseil , il se plaça dans un fauteuil , sous un dais , & fit mettre à ses cotés la Duchesse d'Holstein & la Princesse Elisabeth ses Tantes , le Duc d'Holstein , le Prince Menzikoff , le Grand Amiral Apraxin , le Comte Golofskin , Grand-Chancelier , le Prince Demetrius Gallitzin & le Baron d'Osterman.

On fit dans ce premier Conseil une seconde lecture du Testament de la feüe Czarine dont le Czar approuva & confirma les dispositions par un Acte écrit au bas , qu'il signa , ainsi que tous les autres Membres du Conseil.

D'autres Lettres assurent que le Baron d'Osterman a été confirmé dans la Surintendance de l'éducation du Czar.

Voici l'Extrait du Testament de la Czarine , que l'on assure avoir été dicté par cette Princesse peu de temps avant sa mort.

1. La Couronne de Russie appartiendra de droit au Grand Duc.

2. Jusqu'à ce que ce Prince ait atteint l'âge de 16. ans , le Conseil de Regence sera composé de la Duchesse d'Holstein , de la Princesse Elisabeth sa sœur , du Duc d'Holstein , du Pr. Menzikoff , du Comte Apraxin , du Comte Golofkin , Grand-Chancelier , du Baron d'Osterman, Vice-

1. vol.

.. Chan.

1214 MERCURE DE FRANCE.

Chancelier , du Prince Gallitzin , & du Pr. Dolhoruki , actuellement en Suede.

3. Le Conseil tâchera d'engager le nouveau Czar à épouser la fille cadette du Pr. Menzikoff.

4. La Princesse Elisabeth sera mariée à l'Evêque de Lubec , & aura en dot 300. mille Roubles.

5. En cas que le nouveau Czar meurt sans laisser de fils , la Duchesse d'Holstein succedera au Trône ; & après elle , si elle meurt sans enfans mâles , la Princesse Elisabeth , qui en pareil cas sera succedée par la Princesse Nathalie , sœur du Czar.

6. Personne ne pourra porter la Couronne de Russie , qui en possède déjà une autre.

7. Les deux filles de la Czarine auront chacune un million de Roubles , pour tenir lieu d'appanage : ce qui sera payé durant la minorité du jeune Czar.

8. Les Domaines propres de la Czarine seront sujets à une répartition entre ses parens de consanguinité , mais ses deux filles seules partageront ses meubles , sa vaisselle & ses bijoux.

9. Les engagemens avec la Maison d'Holstein seront exactement remplis , &c.

Le nouveau Czar a confirmé l'exil des minels d'Etat , Auteurs , ou compli-

1. vol.

ces

ces du projet, découvert avant la mort de la Czarine, qui tendoit à changer toute la forme du Gouvernement. Les Chefs de ce complot, sont, le Comte de Tolstoy, Ministre & Conseiller du Conseil d'Etat; le Comte de Wier, Grand-Maître de la Police, & beau-frere du Prince Menzikoff, qui est mort dans le Château depuis qu'il a été arrêté; le General Buturlin qui commandoit le Regiment des Gardes, M. Pisarow, General Major; un jeune Prince Dolhoruki, & le Prince Alexandre Nariskin, Les uns sont exilés en Siberie, dépouillés de leurs Terres & de leurs biens, & les autres dans leurs Terres, sans être privés de leurs Emplois.

S U E D E.

L'Escadre équipée à CarelsCroon, qui n'attend que les derniers ordres de la Cour pour mettre à la voile, est composée de 12. Vaisseaux de ligne & de quelques Frégates, sur lesquels il y a 4500. Matelots. Outre cette Escadre, le Roy a envoyé ordre dans tous les Ports du Royaume d'y équiper tous les Bâtimens qui sont en état d'être armés en Guerre, pour les envoyer croiser sur les côtes de Russie.

1. vol.

G On

1216 MERCURE DE FRANCE.

On mande de Stokolm , que l'Assemblée des Etats du Royaume a pris la résolution de fournir 15000. hommes aux Puissances alliées par le Traité d'Hannover , en cas de rupture.

DANNEMARC.

LEs onze Vaisseaux qui composent la Flotte du Roy , sont de 50. à 60. Pièces de Canon.

Le 23, du mois dernier , vers les 6. heures du soir , l'Escadre Angloise commandée par le Vice-Amiral Norris , arriva à la Rade de Copenhague. Le lendemain ce Commandant se rendit à Frederischbourg , où il communiqua au Roy ses instructions pour l'operation de la Campagne.

Les deux Escadres n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile & se rendre sous l'Isle de Bornholm , où l'Escadre du Roy de Suede doit les rejoindre.

P O L O G N E.

LE Roy a envoyé un Rescript aux Etats de Curlande , portant ordre de payer au Duc Ferdinand les arrérages qui lui sont dûs.

I. vol.

Les

Les Lettres de Dresde du 26. du mois dernier , portent , que le Roy de Pologne y étoit arrivé en parfaite santé ; qu'il y avoit été reçu avec des démonstrations de joye extraordinaires ; qu'il y avoit eû des feux & des illuminations pendant trois nuits consécutives , & que tous les differens Corps de la Bourgeoisie avoient fait chanter le *Te Deum* & donné des Fêtes à l'occasion du rétablissement de la santé de ce Prince.

A L L E M A G N E.

LE 9. du mois dernier , les Ministres de l'Empereur envoyerent un Courier à Berlin , pour faire part au Roy de Prusse du Résultat de leurs négociations par rapport à la succession des Duchés de Bergues & de Juliers , & le bruit couroit à Vienne qu'on avoit résolu d'abandonner à S. M. Prussienne la jouissance du Duché de Limbourg , en attendant qu'on soit convenu d'un autre accommodement qui convienne à l'Electeur Palatin & au Prince de Sultzbach.

On a eu avis de Coblents , que les 8000. hommes de Troupes Imperiales , qui étoient dans les environs de cette Ville , avoient reçu ordre de passer la

1. vol.

G ij Mo-

Moselle, & de se rendre dans le Luxembourg.

Quelques Lettres de Stettin en Poméranie, portent, que les Troupes Moscovites que la Czarine étoit convenüe de fournir à l'Empereur, s'étoient mises en marche pour l'Allemagne, & qu'elles avoient eu ordre de forcer leurs passages sur les Terres du Roy de Prusse, en cas qu'on les leur refusât.

On mande de Vienne, qu'après un grand nombre de Conférences tenuës, tant dans le Cabinet de l'Empereur, que chez le Prince Eugene, sur la situation présente des affaires de l'Europe, & sur les dernières propositions des Puissances alliées par le Traité d'Hanover, S. M. I. fit remettre le 21. May au Duc de Richelieu, Ambassadeur Extraordinaire du Roy T. Ch. sa réponse par écrit à ces propositions. Cet Ambassadeur dépêcha le même jour le Courier qui les lui avoit apportées, & le Comte de Sinzendorf, Chancelier de l'Empereur, en expédia un autre pour porter au Baron de Fonseca, chargé des affaires de S. M. I. à la Cour de France, l'ordre & les pouvoirs nécessaires pour la signature des Préliminaires.

MEMOIRE de M. de Chavigny, Ministre de France, remis le 28. May à la Diette des Princes de l'Empire à Francfort.

QUoique tous les Electeurs, Princes, & Etats, qui font partie de l'Empire, ayent reçu du Roy, mon Maître, des assurances veritables & sinceres de ses sentimens, par la déclaration que j'ay remise par son ordre à la Diette Generale, assemblée à Ratisbonne, S. M. a cependant voulu que je renouvelasse les mêmes assurances en son nom, aux Cercles assemblés à Francfort. Le Roy est persuadé que ce qui a donné lieu à la présente Assemblée, ne provient d'aucun doute que l'on ait sur la droiture de ses intentions; & convaincu que les insinuations contraires que l'on auroit pû faire pour allarmer les Cercles de l'Empire, n'auroient fait aucune impression aux Princes qui sont représentés ici, ce n'est que par un excès de délicatesse de sa part, que S. M. m'a ordonné de leur déclarer encore en son nom, qu'elle veut sincerement remplir à l'égard de l'Empire les derniers Traités, qui ont si heureusement rétabli la paix, qu'elle est dans la ferme résolution de ne point enfreindre le Ter-

ritoire de l'Allemagne, & de procurer au contraire leur sûreté en tout ce qui lui sera possible ; & que comme ses intentions & celles de ses Alliés sont entièrement pacifiques, les Princes ou Etats de l'Empire ne doivent absolument concevoir aucun ombrage des armemens qui se font, & qui n'ont aucune autre vûe que la réparation ou le maintien des Traités qui ont statué sur des matieres qui leur sont totalement étrangères, puisque, graces à la divine Providence, il n'est rien survenu dans l'Europe qui puisse ni qui doive les commettre avec S. M. T. Ch. ou avec ses Alliés.

Telles sont les veritez que j'ai ordre d'exposer à cette Illustre Assemblée, & qui doivent ne lui laisser aucun doute sur le desir que S. M. a de contribuer en toute occasion à la tranquillité de l'Empire en general, & en particulier à celle des Cercles assemblés ici, comme elle y est obligée en qualité de garante des Traités qui ont constaté leur Etat, & comme elle y est portée par les mouvemens de son affection sincere pour tous & chacun des membres de l'Empire.

Le 13. du mois dernier, l'Electeur de Baviere reçut à Munich le serment de fidélité & l'hommage des Etats de la haute & basse Baviere de la maniere suivante.

1. *vel.*

Les

Les Députés des Etats s'étant rendus vers les 9. heures du matin à la Chapelle du Palais , on commença la cérémonie par une Messe Solemnelle du S. Esprit. Après la Messe , l'Electeur monta à cheval , & partit du Palais pour aller à l'Hôtel de Ville , étant précédé de M. Xaveri , Grand-Maître héréditaire de la haute & basse Baviere , tenant à la main le Bâton , qui est la marque de sa Dignité ; du Comte de Liebling , *Dapifere* héréditaire des Provinces de Baviere , portant le Globe de l'Empire sur un Carreau de velours cramoisi ; du Baron de Gumpenberg , Maréchal de la haute Baviere ; du Baron de Clofen-Haidembourg , Maréchal de la basse , ayant chacun leur épée nuë , la pointe haute ; du Comte de Presling , premier Echançon , portant le Bonnet Ducal & Electoral sur un pareil Carreau de velours , & du Comte de Taring , Grand-Veneur , vêtu d'un habit de chasse , & accompagné de tous les Officiers qui lui sont subordonnés.

L'Electeur étant descendu de cheval , se rendit dans la Grande-Salle de l'Hôtel de Ville qui étoit ornée des tapisseries du Palais , & au fond de laquelle on avoit mis un fauteuil de velours cramoisi sur une Estrade de 6. degrés , placée sous un dais de même étoffe. Ce Prince étant as-

fis , fit à l'Assemblée un Discours en peu de mots , & les propositions qu'il avoit à faire à l'Assemblée furent luës par le Chancelier de son Conseil Privé , auquel le Chancelier des Etats répondit , après quoi ce dernier lût la Formule du serment de fidélité , & ensuite celle de l'hommage , qui consiste à baiser la main de l'Electeur , lequel porte la main au chapeau lorsque les premiers Officiers des Etats s'approchent de lui pour cette cérémonie. Les Députés Ecclesiastiques ne baisèrent pas la main du Prince , mais celle du plus ancien Prélat , parce qu'il n'est pas d'usage dans cet Electorat que les Ecclesiastiques fassent hommage à un Seigneur temporel. Après cette cérémonie , l'Electeur retourna à son Palais dans le même ordre : il assista au *Te Deum* qui fut chanté dans la principale Eglise , & ensuite il donna un repas magnifique aux Députés & aux Officiers de l'Electorat. Les Députés avoient envoyé dès le matin à l'Hôtel de Ville leurs noms écrits de leur main & scellés de leurs cachets , pour les faire enregistrer dans la Chancellerie.

Le 14. il y eut un Caroussel de Dames dans la cour du Château de Furstenrieldt : elles y coururent les Têtes & les Bagues ; & l'Electrice remporta le prix ,
 1. vol. qui

qui étoit une pièce de broquart d'or , & une guirlande de fleurs.

Le 15. les Seigneurs de la Cour & plusieurs Gentils-hommes de l'Electorat , combattirent des bêtes sauvages dans un pré qui est entre deux bois aux environs de Nynphembourg. A chacune de ces Fêtes , la Ville de Munich a été illuminée pendant toute la nuit , & il y a eû Opera & Comediè Françoisè.

I T A L I E.

ON mande de Benevent , que la Princeffe Aquaviva-Tocco , étant allé rendre visite au Pape , elle en fut traitée avec des marques de distinction extraordinaires. S. S. la fit asseoir à côté d'elle , prit du Chocolat avec cette Princeffe ; & le Cardinal Cofcia la reconduisant , lui déclara que le Pape lui accordoit mille écus de pension ; après quoi il lui fit présent , au nom de S. S. d'un diamant de prix , d'une pièce de velours , & de quelques bijoux.

Le Duc de Parme a créé dans sa Capitale un Tribunal Supérieur , qui est chargé d'examiner toutes les Sentences rendues en premiere instance , & de deférer les premiers Juges au Prince , en

1224. MERCURE DE FRANCE.

cas qu'ils y reconnoissent de la fraude ou de la faveur.

Le Gouverneur de sainte Felicité a donné avis que les Corsaires des côtes de Barbarie venoient de débarquer 200. hommes qui avoient enlevé deux hommes, 20. femmes, quelques jeunes filles & deux enfans, avec lesquels ils s'étoient rembarqués; que cet accident étoit arrivé par la faute d'un Soldat qui étoit en sentinelle dans une Tour voisine du débarquement, qui s'étant endormi, n'avoit pas fait les signaux accoutumés, que le Chevalier de la Motte l'avoit fait mettre aux fers sur sa Galere.

Le Pape a envoyé un Exprès à Rome pour donner ordre au Trésorier de la Chambre Apostolique d'aller à sainte Felicité, & d'y distribuer de l'argent à ceux dont les parens ou les enfans ont été enlevés.

Le bruit court à Rome, que les Préliminaires proposés par le Cardinal Cienfuegos, chargé des affaires de l'Empereur, pour accommoder les differends du S. Siège avec la République de Pologne, ont été rejettés, & que la Congrégation chargée de l'Examen de cette affaire, demande que cette République donne une satisfaction préalable au Nonce du Pape à Varsovie.

1. vol.

On

On écrit de Benevent, que le 12. du mois dernier au matin, le Pape monta en Carosse, suivi d'un nombreux Cortège pour retourner à Rome. La Garde de S. S. a été augmentée d'un détachement de Cuirassiers & de Dragons Impériaux, qui ont dû l'escorter jusqu'aux Frontières de l'Etat Ecclesiastique. Le peuple qui avoit accompagné le Pape jusqu'à un mille de la Ville, reçût ordre de ne pas aller plus loin : S. S. lui donna sa bénédiction, & fit encore distribuer des aumônes aux pauvres.

Le 13. May au matin, les Sbirres arrêterent à Rome un Ecclesiastique attaché au Cardinal Lercari, parce qu'il portoit la perruque ; cette Eminence en porta sur le champ ses plaintes au Cardinal Vicaire, & fit sortir le prisonnier.

On a reçu avis de Genes & de Livourne, que les Négocians Italiens avoient reçu d'Espagne ce qu'il leur revenoit des intérêts qu'ils avoient pris sur les Vaisseaux de la Flote de la nouvelle Espagne.

Le Pape a remboursé à quelques maisons Religieuses du Diocèse de Benevent, l'argent qu'elles avoient prêté à 4. ou 5. Gentils-hommes du pays qui ont été obligés de tenir table pour les Prélats de la suite de S. S.

ESPAGNE.

LÉ Roy a fait publier à Madrid qu'il accorderoit des Commissions à tous les Armateurs des Ports de Biscaye & de ses autres Provinces Maritimes, qui voudroient aller en course sur les Anglois.

On apprend de Lisbonne que deux Religieux de l'Ordre de S. François en partirent le 26. Avril dernier, sur un Vaisseau François, pour se rendre à Jerusalem, où ils portent 40000. Cruzades d'aumônes aux Religieux qui ont la garde du S. Sépulcre.

D'autres Lettres de Lisbonne portent, qu'un Vaisseau Espagnol de 50. Canons, commandé par le Capitaine Arnau, qui avoit été séparé par une tempête de la dernière Flotte de la nouvelle Espagne, avoit fait naufrage le 2. du mois d'Avril sur la côte de Florés, l'une des Isles Açores; que tout l'Equipage s'étoit sauvé, & qu'on avoit retiré du Vaisseau quelques unes des Marchandises les plus précieuses, 134. caisses d'argent de 3000. pièces de huit chacune; mais que tout l'or avoit été perdu, parce qu'il avoit été mis dans des caisses de sucre, pour sauver les frais de l'enregistrement; & qu'on fai-

1. vol.

soit

foit monter cette perte à 500. mille pièces de huit.

Les dernieres Lettres de Ceuta , portent , que les Maures avoient envoyé depuis peu dans leur ancien Camp , devant cette Place , deux Espions, dont l'un avoit été tué par les Espagnols , pour avoir voulu faire résistance , & l'autre avoit été conduit dans la Ville , qu'on avoit appris de lui , que le feu Roy de Maroc , Muley-Ismael , avoit laissé son grand trésor à Muley-Hamet , celui de ses fils pour lequel il avoit le plus de tendresse , & qu'il avoit ordonné qu'il fut proclamé Roy après sa mort ; que ce Prince étant universellement haï & méprisé , à cause de ses cruautés & de son yvrognerie , n'avoit pû jusqu'à présent se mettre en possession du Trône ; que la Couronne lui étoit disputée par deux de ses freres qui s'avançoient vers Miquenez à la Tête des meilleurs Troupes du Pays , & qu'on croyoit que le plus jeune de ses deux freres qui est generalement estimé , seroit proclamé Roy : ce prisonnier a ajouté que le fils de l'Alcad-Aly , qui commandoit au Siege de Ceuta , s'étoit retiré avec ses Troupes du côté de Tangers pour se déclarer en faveur du parti qui auroit l'avantage.

L' Roy a envoyé ordre à tous les Gouverneurs

1. vol.

1228 MERCURE DE FRANCE.

verneurs de ses Places Maritimes, d'y recevoir les Vaisseaux François qui voudront entrer dans les Ports, & de leur faire fournir tous les rafraîchissemens dont ils auront besoin.

On a reçu avis de Cadiz, qu'il y avoit dans la Baye de cette Ville 12. Vaisseaux de Guerre Espagnols, dont 7. étoient de 50. à 60. Pièces de Canon, & les cinq autres de 30. à 36. Ces Lettres ajoutent qu'on y en attendoit encore 8. des Ports de Biscaye.

Les Armateurs Espagnols ont enlevé depuis peu cinq Navires Marchands Anglois.

Suite du Siège de Gibraltar.

LE 8. May on fit continuer le travail de la Sappe qui avoit été commencé la nuit précédente auprès de la batterie de Sainte Barbe. Les Troupes de la Tranchée furent occupées à réparer leurs postes avancez qui avoient été détruits par le canon de la Place. Ce jour-là les batteries des Assiegeans firent un feu continuel, & il y eût des pieces de Canon qui tirèrent jusqu'à 86. coups dans les 24. heures. Ils eurent 7. hommes de tuez & 29. de blesez.

Le 9. 350. Travailleurs furent employés
1. vol. ployez

ployez aux travaux des deux nuits précédentes. Les batteries des Assiegeans tirèrent avec assez de succès contre le vieux Mole, le Fort de la Reine Anne, & contre les défenses de la Porte de Terre. Il y eut ce jour-là 3. hommes de tuez & 13. de blesez.

Le 10. les travaux dont on vient de parler, furent perfectionnez. Les Assiegez ne tirèrent que de 11. pieces de Canon, mais une de leurs bombes, ayant mis le feu à quatre barils de poudre, ce feu se communiqua aux fascines, aux plates-formes, & au revêtement de la batterie de Balbasos. Un Grenadier du Regiment de Grenade y courut à découvert, & fut suivi de plusieurs autres Soldats qui l'éteignirent avant qu'il eut causé un dommage fort considérable. Il y eut 10. hommes dangereusement blesez dans cet endroit, 6. de tuez dans la Tranchée, & 13. de blesez.

Le 11, le feu des Assiegeans continua avec beaucoup de vivacité.

On a reçu avis que le Marquis de Caylus, qui commande dans la Galice, avoit eu ordre d'en faire partir dix Bataillons pour renforcer les troupes du Camp de Saint Roch.

Un Armateur Catalan a pris depuis quelques jours un petit Bâtiment Anglois chargé de poisson salé. Lr

1230 MERCURE DE FRANCE.

Le 12. 300. Travailleurs furent employez à perfectionner les travaux des jours précédens , & 400. à réparer les Batteries : le feu des Assiegeans qui continua d'être très - vif , acheva de ruiner tout ce qu'on pouvoit découvrir du vieux Mole. Il n'y avoit plus ce jour-là que deux Pièces de Canon sur le Fort de la Reine Anne. Le feu des autres défenses de la Place tua 6. Soldats & en blessa 13. le lendemain il y en eût 10. de tuez & 23. de bleffez.

Le 14. on fut obligé de relever les revers de quelques lignes de communication , & de revêtir deux des batteries. Il y eut 7. hommes de tuez & 13. de bleffez , du nombre desquels furent le Duc de Wharton , Aide de Camp du Comte de Las-Torres , & Dom Jean de Marizi , Sous-Lieutenant du Regiment des Gardes Walonnes.

Le 15. on approfondit la ligne de communication de la batterie de Sainte-Barbe où les Soldats étoient trop à découvert , & l'on fortifia avec des Gabions les postes avancez. Les batteries firent un très-grand feu , & il y eut trois hommes de tuez & 19. de bleffez.

Le 16. & le 17. on fut obligé de ralentir le feu des batteries , & de retirer
1. vol. quelques

quelques pieces de Canon qui avoient trop tiré , pour en remettre d'autres , & il y eut le 16. 3. Soldats de tuez & 19. de blesez. Le feu de la Place fut très-vif le 17.

Le 18. on employa les Travailleurs à réparer les batteries & à changer les pieces d'Artillerie ; il n'y eut qu'un homme de tué & 9. de blesez , entr'autres , Dom Jean Carasco , Capitaine dans le Regiment de Savoye , Infanterie.

Le 19. les batteries des Assiegeans recommencerent à faire un feu très-vif , & les Assiegez parurent avoir renouvelé une partie de leur Artillerie. Il y eut 7. hommes de tuez & 15. de blesez. On compte parmi ces derniers Dom Jacob Valladarez , Capitaine d'Artillerie.

Le 20. les Troupes de la Tranchée & les Travailleurs furent occupez à réparer pendant la nuit tous les dommages causez aux batteries & aux revers des Tranchées, tant par le vent , que par les bombes & le Canon des Assiegez. Il y eut cette nuit là 4. Soldats de tuez & 17. de blesez.

Le 21. on continua la ligne de communication , qui va de la nouvelle batterie de Saint Joseph à la Tour de Saint Paul. Le feu des Assiegeans fut interrompu dans divers endroits où il y eut plusieurs pieces de Canon hors d'état de tirer , &

1232 MERCURE DE FRANCE.

d'autres démontées par les nouvelles batteries, que les Assiegez avoient établies sur la montagne de la gauche pendant les trois nuits précédentes. Il n'y eut qu'un homme de tué dans la Tranchée & 21. de blessez.

Le 21. on employa 50. Sapeurs & 200. Travailleurs au travail de la Sappe, qui est à la droite de l'attaque, les autres furent occupez à réparer les batteries. Vers les 5. heures après midy, une bombe de la Place mit le feu au magasin à poudre de la batterie de Dom Balbazos : il y eut dans cet endroit 2. hommes de tuez & 12. de blessez.

La nuit du 23. on continua le travail de la Sappe, & le feu de la Place & des batteries de la montagne continua d'être très-vif.

GRANDE-BRETAGNE.

LE Chevalier Norris mit à la voile le 16. du mois dernier avec un vent favorable.



DISCOURS du Roi d'Angleterre,
fait aux deux Chambres du Parlement,
par la bouche du Grand-Chancelier.

MILORDS ET MESSIEURS,

A l'ouverture de cette Séance, je vous informai des dangers qui menaçoient ce Royaume, aussi-bien que la paix & les libertez de l'Europe. Présentement j'ai à vous remercier de votre zele, & de votre expedition dans vos procédures sur les diverses affaires que je vous recommandai alors, de la confiance que vous avez mise en moi, & des assurances que vous m'avez données de vouloir me supporter & assister, pour soutenir mon honneur, & pour défendre & conserver les droits & privileges incontestables de cette Nation, qu'on a envahis & attaqués d'une maniere si manifeste & si notoire.

Le siege de Gibraltar marque sans contredit le but & le dessein des engagements contractez entre l'Empereur & le Roi d'Espagne : mais je ne doute nullement que les préparatifs que j'avois fait pour la défense de cette Place, joints à la valeur de mes Troupes, ne les convainquent de la temerité & de la folie de cette entreprise, non-
1. vol. abstant

1234 MERCURE DE FRANCE.

obstant cette grande provocation , l'amour de la paix l'a jusqu'ici emporté sur moi , pour suspendre en quelque façon mon ressentiment ; & au lieu d'avoir immédiatement recours aux armes , & de demander à mes Alliez cette assistance qu'ils sont engagés & prêts à me donner , j'ai concouru , avec le Roi T. Ch. & les Etats Generaux , à faire de telles ouvertures d'accommodement , qu'elles ne peuvent que convaincre toute la terre de la droiture de nos intentions & de notre sincere disposition à la paix , & marquer en même-temps , à l'ambition insatiable de qui on doit imputer les calamitez d'une guerre , en cas que ces propositions si justes & si raisonnables soient rejetées. En attendant , j'ai la satisfaction de vous informer que la Couronne de Suede a accédé au Traité de Hanover , & que la convention faite entre moi , S. M. T. Ch. & le Roi de Dannemarc est actuellement signée.

Les Lettres de la Jamaïque du 21. Mars dernier , portent que le Vice-Amiral d'Hosier étoit allé croiser avec une partie de son Escadre à la hauteur du Cap Saint Antoine , & que le Capitaine de Saint-Loë , avec les autres Vaisseaux de la même Escadre , croisoit dans le passage de Windward , entre le Cap Maire & le

1. vol. Cap

Cap Saint Nicolas , pour empêcher le retour des Gallions d'Espagne en Europe.

On apprend par celles d'Antigoa , du 27. du même mois , que le *Succès* & la *Pomme de Pin* avoient chargé tous les Effets & Marchandises du *Royal George* , Vaisseau de la Compagnie de la Mer du Sud , qui n'a pas été en état de revenir en Angleterre.

Le bruit court que le Comte d'Orkney a été nommé pour aller commander les Troupes du Roi en Flandres , en cas qu'il y ait guerre , & que le Duc d'Argile , le Lord Cobham & le Comte de Stairs commanderont sous lui en qualité de Lieutenans Generaux.

On mande de Londres , que le Lord Baltimore regardant jouer à la paume , reçut un coup de bale dans l'œil , qui lui a fait perdre environ 70. onces de sang , on croit cependant que cette hemorrhagie n'aura pas de suite fâcheuse.

Le Secrétaire de M. Horace Walpole , Ambassadeur Extraordinaire du Roi à la Cour de France , arriva à Londres de Paris le 4. de ce mois , avec la copie des Préliminaires de Paix , qui furent signez la nuit du 31. Mai au 1. Juin. Comme on en avoit reçu la première nouvelle dès le 3. le Roi envoya ordre aux Troupes qui s'approchoient des Ports pour
1. vol. passer

passer en Flandres , de retourner dans leurs Quartiers , & S. M. a fait cesser tous les préparatifs de guerre qu'on faisoit pour la campagne. Cette agréable nouvelle a fait hausser tous les Fonds publics , & les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud , qui n'étoient qu'à 100. trois quarts , sont montées à 111.

Le Roi déclara le 5. qu'il partiroit le 16. de ce mois pour Hanover.

Les dernières Lettres de Gibraltar , portent que le Comte de Portmore , Gouverneur de cette Place , y étoit arrivé le 2. de May avec le Bataillon du Regiment des Gardes , & le Regiment de Clayton ; que les Affiegeans avoient démonté toute l'artillerie du Fort de la Reine Anne ; qu'ils esperoient que leur mine seroit en état de faire incessamment son effet ; qu'ils battoient la Place avec 57. pieces de canon & 22. mortiers , mais que leurs batteries les plus avancées n'étoient encore qu'à près de 500. pas de la courtine de la Porte de terre.

Le bruit court que le Lord Waldegrave est nommé Ministre Plenipotentiaire du Roi à la Cour de l'Empereur , & qu'il partira incessamment pour s'y rendre. On dit aussi que le Comte de Marchemont, & le Colonel Stanhope , qui est depuis peu Vice - Chambellan de la Maison du Roi ,

seront nommez Ambassadeurs Plenipotentiaires de S. M. au prochain Congrès.

On mande d'Edimbourg, qu'il est mort depuis peu à Ferny-Hill, dans la Paroisse d'Ednam, près Kelso, un homme âgé de 123. ans, nommé Adam Yorkston, qui avoit été soldat dans les troupes de Jacques VI. Roi d'Ecosse, & qui avoit épousé sa dernière femme à l'âge de 80. ans.

Le 11. de ce mois, le Roi tint un Conseil d'Etat, dans lequel il nomma pour Regens du Royaume pendant le séjour qu'il doit faire à Hanover, l'Archevêque de Cantorberi, le Lord Chancelier, le Duc de Devenshire, Président du Conseil, le Lord Trevor, Garde du Sceau Privé, le Duc de Dorset, Grand-Maître de la Maison de S. M. les Ducs de Grafton, de Bolton, d'Argile & de Newcastle, le Comte de Berkeley, le Comte de Godolphin, le Vicomte de Townsend, le Vicomte d'Harcourt, le Lord Carteret, & le Chevalier Robert Walpool.

Le jeune Sauvage qui fut trouvé il y a deux ans dans la Forêt d'Hamelen, près d'Hanover, est mort depuis peu à Harrow-Hill, où le Roi l'avoit envoyé pour le faire instruire.

Les Etats du Comté de Flandre ont consenti de payer à l'Empereur un subside extraordinaire, pour être déchargés d'une nouvelle imposition qu'on se proposoit de lever dans le Pays sur le Thé, le Caffé, le Sucre, le Tabac & le Sel.

Les Etats de l'Electorat de Cologne ont accordé au Cercle du Bas-Rhin une contribution extraordinaire de 160000, Risdales, payables en quatre termes.

Avec la nouvelle que les Articles des Préliminaires signez à Paris, on a appris à la Haye, qu'on étoit convenu d'ouvrir un Congrès à Aix-la-Chapelle au commencement du mois d'Octobre prochain, pour y terminer, par un Traité de Paix generale, tous les differends à l'occasion desquels les Puissances de l'Europe avoient armé. Les Etats Generaux ont gratifié d'une Medaille d'or d'environ 300. florins, l'Ecuyer de M. Boreel, Ambassadeur de cette Republique à la Cour de France, qui a apporté cette nouvelle.





F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

L'Escadre de six Galeres , commandée par le Chevalier d'Orleans , Grand-Prieur de France , & General des Galeres , partit de Marseille le 20. du mois dernier.

Le 28. du même mois , le Comte de Rantzau , Allemand , âgé d'environ 29. ans , fut trouvé mort d'un coup d'épée derriere les murs des Chartreux , à 11. heures du matin.

Le 31. veille de la Pentecôte , le Roi revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit , se rendit dans la Chapelle du Château de Versailles , où S. M. entendit la Messe , & communia par les mains de l'Abbé de Saumery , Aumônier du Roi en quartier ; ensuite le Roi toucha un grand nombre de malades. L'après-midi S. M. assista aux premieres Vêpres , qui furent chantées par la Musique ; & le 1. de ce mois , jour de la Fête , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit se rendirent vers les dix heures du matin dans le Cabinet

3. vol.

H du

du Roi, d'où S. M. alla à la Chapelle du Château, étant précédée du Duc d'Orléans, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Duc du Maine, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leur Masse, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. S. M. entendit la grande Messe célébrée par l'Abbé Teniere, Chapelain de la Chapelle de Musique; ensuite le Roi fut reconduit à son appartement dans le même ordre observé en venant à la Chapelle. La Reine, accompagnée des Dames de sa Cour, entendit la grande Messe dans sa Tribune. L'après midi, le Roi entendit le Sermon du P. le Marié, Religieux Mathurin, & ensuite les Vêpres.

Jamais la France n'a fait de vœux plus ardens & plus souvent réitérez, que ceux qu'elle adresse aujourd'hui au Ciel, pour l'heureux succès de la grossesse de la Reine. Nous avons parlé dans notre dernier Journal, du Mandement donné à cette occasion par S. E. M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. Voici celui que le R. P. Conrade, Grand-Prieur de l'Abbaye de S. Germain des Prez, publia au commencement de ce mois.

1. vol.

Dom

Dom Charles-Louis Conrado, Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez lez-Paris, dépendante immédiatement du S. Siege Apostolique, Vicaire General de S. E. Monseigneur HENRY DE THIARD DE BISSY, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Evêque de Meaux, Abbé de ladite Abbaye : A tous ceux qui sont soumis à notre Jurisdiction, Salut.

Une des plus grandes faveurs que Dieu ait coutume d'accorder aux Souverains, c'est d'assurer leur Thrône par une nombreuse Posterité; c'est la marque la plus sensible de sa protection divine sur les Monarchies, & l'objet le plus digne des vœux de tous les Peuples. Ceux de la France ont retenti jusqu'au Ciel; & l'empressement de ce grand Royaume à recourir à Dieu, lui a mérité d'en être écouté. La grossesse de la Reine qui a été l'attente de tous les bons François, fait à présent leur joye & leur consolation. Notre auguste Monarque instruit dès l'enfance, que c'est à celui qui fait regner les Rois, qu'il faut s'adresser dans les grands événemens, a recours aux Prières de l'Eglise pour l'heureux succès de celui d'où dépend la sûreté de l'Estat & la félicité de son Peuple. C'est à nous à réunir nos prières pour seconder la piété d'un Roi si chrétien : demandons donc à Dieu qu'il continue à rendre ses jours heu-

1242 MERCURE DE FRANCE:

reux, qu'il multiplie de plus en plus ses miséricordes, en conservant l'auguste Reine qui est selon son cœur, & qu'il nous accorde la naissance d'un Prince qui remplisse nos esperances, c'est-à-dire, qui soit ami de la paix, qui fasse regner la piété, & qui soutienne la Religion par son autorité & par son exemple.

A ces Causes, pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté, &c. Fait en notredite Abbaye ce 2. Juin 1727. Signé F. CHARLES-LOUIS CONRADE, Prieur. Et plus bas, par le commandement du R. P. Prieur, Vicaire General. Signé, F. PIERRE SABATIER.

Le 3. de ce mois, le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine, arriva à Versailles de retour du voyage qu'il a fait par ordre du Roy, dans les Ports. Il a visité ceux de S. Malo, de Morlaix, Brest, l'Orient, Port-Louis, Nantes, la Rochelle & Rochefort, & on lui a rendu dans tous les lieux de son passage, suivant les ordres de S. M. les mêmes honneurs qu'aux Maréchaux de France.

Le 11. de ce mois, la Compagnie des Indes tint son Assemblée generale, à laquelle M. le Peletier, Contrôleur General des Finances, présida. On y rendit compte

1. vol.

de

de la situation des affaires de la Compagnie, & on fit voir qu'indépendamment des dépenses extraordinaires que la Compagnie a été obligée de faire, son fonds capital se trouve beaucoup augmenté depuis l'année dernière. M. le Contrôleur General assura la Compagnie qu'il ne négligeroit rien pour la soutenir.

Le Chevalier de la Romagere, Commandant le *S. George*, Vaisseau de Guerre de la Religion de Malthe, qui est arrivé au commencement de ce mois à Toulon, fit perir le mois dernier, près du Cap Negrel, dans les environs de Tetouan, un Vaisseau Algerien de 36. Canons. Le Gouverneur de Ceuta prenant le *S. George* pour un Vaisseau Anglois qui chassoit un Espagnol, fit tirer dessus, & quelques coups de Canon porterent dans les voiles & dans les manœuvres : le Vaisseau Algerien croyoit échapper à la faveur de cette méprise, mais le Gouverneur ayant reconnu le Pavillon de la Religion, fit cesser de tirer, & le Corsaire prit le parti de s'échoüer sur la Côte, se flattant que le *S. George* n'oseroit le suivre de crainte de toucher. Le Chevalier de la Romagere l'approcha, la Sonde à la main, jeta l'Ancre à une demie brasse de plus que son Vaisseau ne tiroit d'eau, & ne fit cesser le feu de son Artillerie.

1244 MERCURE DE FRANCE.

lerie qu'après avoir brisé le Vaisseau échoué, qui a perdu la plus grande partie de son Equipage, le Canot qui le transportoit à terre, ayant été coulé à fond. Le Chevalier de la Romagere a donné la chasse depuis à un Pinque d'Alger, dont l'Equipage ayant mieux aimé être esclave en Espagne, que de se laisser prendre, s'est sauvé dans le Port d'Almerie, sur la Côte du Royaume de Grenade.

Le Roy ayant écrit le 26. du mois dernier au Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, la Lettre rapportée dans le dernier Mercure, pour demander qu'on fit des Prières au sujet de la grossesse de la Reine, elles furent commencées le premier de ce mois, conformément au Mandement de ce Cardinal.

Le 8. de ce mois, Dimanche de la Trinité, la Reine entendit la Messe dans la chapelle du Château de Versailles, & S. M. y communia par les mains de l'Abbé de Sainte-Hermine, son Aumônier en quartier.

Le 12. Fête du S. Sacrement, le Roy se rendit à l'Eglise de la Paroisse, où S. M. entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession qui alla, selon la coutume, à la Chapelle du Château. La Reine n'étant point allée à la

1. vol.

Paroisse

Paroisse, à cause de sa grossesse, entendit la Messe dans la Tribune à la Chapelle où S. M. s'étoit renduë dans le temps que la Procession y arriva.

Le 19. jour de l'Octave, le Roy se rendit à la Paroisse, où S. M. entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession. Pendant cette Octave, le Roy & la Reine ont assisté tous les jours dans la Chapelle du Château de Versailles au Salut chanté par la Musique.

Le même jour la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Sainte-Hermine.

Le premier de ce mois, Fête de la Pentecôte, le Concert spirituel recommença au Château des Thuilleries; le sieur Philidor fit chanter deux beaux Motets de feu M. de la Lande, *Quare fremuerunt* & *Exurgat Deus*, qui furent exécutés avec toute la justesse possible, de même que les Airs de symphonie qu'on y joua.

Le Roy a accordé à l'Abbé Portail, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine, & frere du Premier President du Parlement, le Prieuré de Sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris.

M. Zacharie Canale, Ambassadeur Ordinaire de la République de Venise, qui

1. vol.

H iiij arriva

1246 MERCURE DE FRANCE.

arriva à Paris le 3. de ce mois, eut le 17. audience particuliere du Roy & de la Reine, étant conduit par le Comte de Monconseil, Introduceur des Ambassadeurs.

La Duchesse de Vantadour, qui est de retour de son voyage à N. D. de Lieffe, où elle avoit été pour accomplir un vœu, est entierement rétablie de l'indisposition qu'elle avoit eue à Soissons.

Les Actions de la Compagnie des Indes sont montées dans le cours de ce mois jusqu'à 1200. livres.

On assure que le Pont de pierre que l'on doit construire sur la Seine à Séve, sera placé entre l'ancien Pont de bois & l'Isle du Duc d'Orleans, qui est audessus de ce Pont.

Le Comte de Grammont, Mestre de Camp du Regiment de Bourbonnois, a vendu ce Regiment, avec l'agrément du Roy, au Duc de Boufflers, qui a vendu le sien au Marquis de la Valiere.

Le Roy a accordé au Comte de Saumery, fils du Marquis de Saumery, la Survivance du Gouvernement de Chambor, de M. son pere.

Le 8. de ce mois, le Prince Frederic d'Auvergne, dit sa premiere Messe à Saverne. Il avoit reçu la veille l'Ordre de Prêtrise par les mains de l'Archevêque

I. vol.

de

de Vienne son frere, le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg, n'ayant pû faire cette fonction, à cause de la goute.

Le 10. de ce mois le feu prit à une heure après midi, au second étage d'une maison située, petite rue de la Pelleterie, près l'horloge du Palais. La femme d'un Peintre nommé Passepin, travaillant à une composition de vernis, le feu y prit, & la gagna de telle façon, qu'elle descendit dans la rue à moitié brûlée, où on eut bien de la peine à la secourir. Le feu qu'elle avoit laissé dans la chambre se communiqua avec tant de rapidité, qu'en une demie heure, cette maison composée de six étages & de trente chambres, se trouva embrasée du haut jusques en-bas. Avec le secours de quatre Pompes, on éteignit cet Incendie en peu de temps. Deux enfans, dont l'un âgé de 18. mois, & l'autre de cinq ans, ont été entierement réduits en cendres. Un garçon Fondeur qui se trouva dans le cinquième étage au moment de l'embrasement, ayant voulu se sauver par les escaliers qu'il trouva enflammés, fut obligé de se jeter par la fenêtre, & se tua. Deux Gardes Pompes y ont été dangereusement blessez. La femme qui avoit mis le feu est morte deux jours après. Comme la rue de la Pelleterie est fort étroite, les gens du 3. dia

4. & du 5^{me} étage de cette maison , tendirent d'un toit à l'autre de la rue , une échelle , sur laquelle bien des gens passèrent. Il y passa aussi une femme âgée de plus de 80. ans , qui est aveugle depuis long-temps , & une autre femme portant son nourrisson sous son bras.

La place de Commandant de la Compagnie des cent Cadets , établie à Caën , vacante par la mort de M. Viet , Colonel de Dragons , qui y est décédé âgé de 80. ans , a été donnée à M. Degremont , Colonel reformé , qui avoit déjà commandé une Compagnie de Cadets qui a subsisté quelque temps en Normandie.

Le 13. de ce mois, M. Herault, Lieutenant General de Police, fit mettre au Carcan un Boulanger , qui de concert avec quelques-uns de ses camarades , avoit enlevé des bleds à un prix au-dessus du courant du marché , à dessein de faire rencherir le pain.

On écrit d'Arles en Provence , qu'il y avoit eu deux secousses de tremblement de terre le 25. du mois dernier, qui n'avoient fait aucun dommage ; mais que la nuit du 27. au 28. il y en eut un assez violent qui dura l'espace d'un *misere* , dont quelques maisons furent endommagées.

On mande de Languedoc , que le lendemain
1. vol.

emain de la Pentecôte , il tomba aux environs de Narbonne , de Bezier , de Carcassonne & de Limoux , une telle quantité de gresle , que les bleds & les vignes ont beaucoup souffert , & sont entièrement ruinez en certains endroits ; il y a eu beaucoup de bestiaux tuez & blessez. Les plus petits grains de gresle étoient comme des œufs de pigeon , & on en a trouvé qui pesoient plus de deux livres. Cet orage n'a duré qu'une heure.

L'Escadre commandée par le Marquis d'O , Lieutenant General des Armées navales du Roy , partit de Brest le 27. du mois dernier.

On écrit de Livourne qu'il y étoit arrivé le 19. du mois dernier de Toulon 5. Vaisseaux de Guerre François , commandez par M. de Mons , Chef d'Escadre , & que le lendemain ils en étoient partis pour continuer leur route le long des Côtes d'Italie.

Par un Courier revenu de Vienne le 21. de ce mois , le Roy a été informé que les articles préliminaires , convenus entre les principales Puissances d'Europe , pour assurer la paix & la tranquillité generale , qui avoient été signez à Paris le 31. du mois dernier au nom de Sa Majesté , de l'Empereur , du Roy d'Angleterre & des

1250 MERCURE DE FRANCE.

Etats Generaux des Provinces unies ; avoient été signez à Vienne le 13. de ce mois , au nom du Roy d'Espagne.

M. Petit , Chirurgien , de l'Académie Royale des Sciences , qui avoit été à Warlovie , à l'occasion de la maladie du Roy de Pologne , arriva à Paris le 22. de ce mois , ayant laissé S. M. P. dans la plus parfaite fanté.

Ces jours passez un particulier qui avoit maltraité les Archers des Pauvres , fut mis au Carcan , & condamné à trois ans de bannissement.

La Fête que Madame la Duchesse d'Orleans a donnée à ses Vassaux de Bagnolet , a fait trop de plaisir & trop de bruit pour n'en pas dire ici quelque chose.

Le 23. de ce mois , cette Princesse quitta le Convent de la Madeleine de Trenel , au Faubourg S. Antoine , pour aller passer quelques jours à son Château de Bagnolet. La Reine d'Espagne s'y rendit le même jour vers les cinq heures du soir. A l'entrée de la nuit , il y eut un feu devant la porte du Château. Le Curé du Village y vint en procession avec son Clergé. S. M. Catholique mit le feu au bucher , accompagnée de Mesdemoiselles de Beaujolois & de Chartres , ses sœurs ; sa Cour étoit grossie de quantité de personnes de distinction. Le

Le 24. jour de S. Jean , qui est la Fête du Village de Bagnolet , Madame la Duchesse d'Orleans , dont la bonté du cœur & la noblesse des sentimens , se font sentir dans tout ce qu'elle ordonne , donna une Fête aussi singulière qu'agréable aux Habitans de la Paroisse. Plusieurs tables dressées dans les Preaux de l'avant-cour du Château , furent servies de viandes convenables , & le vin ne fut pas épargné. Les Villageois de tout sexe & de tout âge , avec leurs habits des Dimanches & leurs plus beaux atours , se livroient à la joye , & paroissoient dans le plus grand contentement , ce qui faisoit un spectacle charmant , & tel qu'un habile Peintre en auroit pû faire un tableau varié & très-agréable.

Plusieurs Seigneurs & Dames , qui avoient entendu parler de cette Fête champêtre , se rendirent à Bagnolet , & en si grand nombre , tant de la Cour que de la Ville , & même quelques Ministres Etrangers , que cette Fête de Village , devint une grande & vraie Fête. Tout s'y passa avec goût & magnificence. On distribua des rafraîchissemens de toutes sortes en grande abondance.

Les cours & avant-cours du Château , étoient illuminées d'une quantité prodigieuse

L. vol.

gieuse

1252 MERCURE DE FRANCE.

gieuse de lampions & de terrines. Le Pe-
ristile en forme de Gallerie , sous lequel
danferent les payfans après le repas , étoit
éclairé, outre les lanternes de crystal qui
y sont d'ordinaire , d'un grand nombre de
terrines.

Après avoir donné pendant quelque
temps aux Seigneurs & aux Dames le
plaisir de voir les tables & les danfes des
payfans , Madame la Duchesse d'Orleans
les pria d'entrer dans les Appartemens du
Château , qui étoient aussi éclairés d'un
grand nombre de bougies , où l'on trouva
une simphonie composée des meilleurs
Musiciens de l'Opera. Mademoiselle de
Beaujolois y dansa d'abord avec le Prince
de Conty , qui dansa ensuite avec Made-
moiselle de Chartres , & insensiblement
il se forma un bal des plus agréables par
quantité de jeunes gens des plus quali-
fiez , de l'un & de l'autre sexe , & de
l'âge à peu près des jeunes Princesses ,
qui danferent avec beaucoup de grace &
de vivacité. Les Seigneurs & les Dames
danferent aussi diverses sortes de danfes ,
& sur tout beaucoup de contre-danfes nou-
velles.

Cette nombreuse Assemblée formoit un
spectacle des plus brillans ; on n'y respi-
roit que plaisirs ; & quoique chacun pa-

I. vol.

rut

fut plein de respect & de modestie, tout y étoit riant.

Madame la Duchesse d'Orleans retint un grand nombre de Dames à souper, & le Duc d'Orleans qui arriva le même jour de Versailles, soupa à une autre Table avec plusieurs Seigneurs.

Les plaisirs de cette agréable journée furent variez par plusieurs Tables de jeu de Quadrille, de Piquet, &c.

Le 24. de ce mois, le Prince Kourakin, Ambassadeur Extraordinaire du Czar, eut en grand manteau de deuil, une Audience particuliere du Roy & de la Reine, dans laquelle il donna part à leur Majesté de la mort de la Czarine, & de l'avènement à la Couronne du Grand Duc Pierre Alexiowitz, petit-Fils du feu Czar. Il fut conduit à cette Audience par le Comte de Monconseil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 28. la Cour prit le deuil pour trois semaines, à l'occasion de la mort de la Czarine.

On a appris qu'il tomba le jour de S. Jean un si grand orage d'eau aux environs de Montlery, à 4. lieues de Paris, que plusieurs Payfans furent obligez de monter sur des arbres pour se garantir de l'inondation. Il y a eu 8. ou 9. personnes

1254 MERCURE DE FRANCE.
sonnes de nôyez à Lina & quelques ar-
bres déracinez. L'orage dura depuis deux
heures après midi jusqu'à huit.



MORTS, NAISSANCES,

LE Vicomte d'Andrezel, Ambassa-
deur de France à Constantinople,
y mourut le 26. du mois de Mars der-
nier d'une hydropisie de poitrine, après
35. jours de maladie, âgé de 64. ans.
Il avoit épousé Dame Françoisse-Thérèse
de Bassompierre, Maison originaire d'Al-
lemagne & l'une des meilleures de l'Eur-
ope. Il laisse trois enfans; sçavoir, Jean-
François, Louis René, & D^{le} Jaques-
Philippine-Adelaïde d'Andrezel.

ELEGIE

Sur la Mort du Vicomte d'Andrezel.

UN image muette, le souvenir funeste,
De toi, mon cher Daphnis, voilà ce qui
me reste :

Tu n'es plus. Ah ! du moins tu vivras dan
mon cœur,

Pour y renouveler sans cesse ma douleur ;

Mais c'est peu : je prétens, soigneux de ta
memoire,

L. vol.

Dresser

Dresser de tes vertus un trophée à ta gloire ,
 Ériger à ton nom un Monument fameux ,
 Qui te retrace encore à nos derniers neveux.
 Apollon me l'ordonne & vient par sa présence ,
 Seconder les transports de ma reconnoissance :
 Il présente à mon choix l'or , le marbre ,
 L'airain ,
 L'industriel ciseau , le fidele burin ,
 Brûle d'exécuter ce qu'à regret m'inspire
 Le Dieu , qui comme moi , de ta perte soupire.
 Autour de ce Tombeau l'antique probité ,
 Sa sœur au front naïf , l'aimable vérité ,
 Le sublime génie & la magnificence ,
 L'activité constante unie à la prudence ,
 Le zèle & le travail , les Muses & les Arts
 En longs habits de deuil & les cheveux épars ,
 Sembleront demander à la Parque inhumaine
 Les vertus leur soutien , les Muses leur Mecene.
 Près d'elles on verra ses fils infortunés ,
 Qu'à d'éternels soupirs le sort a condamnés.
 Rien ne tarit le cours de leurs larmes amères ,
 Hélas ! ils ont perdu le plus tendre des pères.
 Déjà tout s'exécute , ô prodige nouveau ;

1256 MERCURE DE FRANCE.

Je vois le prompt effet du rapide ciseau.
Le burin suit les Loix d'Apollon qui le guide,
Le Dieu des Arts lui-même à l'ouvrage préside,
Une sombre douleur regne dans tous les yeux,
Une mere, une veuve accuse ici les Cieux.
Loin d'elles tu finis, cher Daphnis, ta carrière,
Leurs tristes mains n'ont pû te fermer la paupière :

Ta mere, qui pour toi prolongeoit ses vieux
ans ,

Souhaite que la mort abrege ses tourmens.

Ta veuve en qui le Ciel joint un nom respectable , *

A mille qualitez qui la rendent aimable ;

Fidele à sa douleur , néglige ses attraits .

Le ciseau semble même exprimer ses regrets.

Les Rives de la Seine & celles du Bosphore

Partagent avec moi l'ennui qui me devore :

Le François , l'Ottoman ensemble réunis ,

Confondent leurs soupirs sur le corps de
Daphnis.

Tels sont de la bonté les charmes invincibles :

Ils ont l'art d'adoucir jusqu'aux plus insensibles ,

* Madame d'Andrezel est de la Maison de
Bassompierre.

1. vol.

C'est

C'est par là qu'un Mortel se rend égal aux Dieux ;

C'est par là que Daphnis parut aussi grand qu'eux.

Sur ce marbre partout j'en découvre des traces,
Les moindres de ses dons sont versez par les Graces ,

Ses plus justes refus ont un air obligeant ,
On ne fait que le voir & l'on revient content.

Mais ici j'apperçois une foule éplorée ,
Le front chargé d'ennuis & la vûë égarée.

Le timide Indigent , la veuve & l'orphelin
Font parler leurs sanglots , leurs larmes , mais envain.

Si l'on pouvoit flechir la Parque inexorable ,
Elle seroit sensible au chagrin qui m'accable.
Vous seul me teniez lieu des parens les plus chers ,

Je n'avois plus que vous, Daphnis , & je vous perds.

Les tendres nœuds du sang , le goût du vrai merite ,

Mais de ce triste objet mon desespoir s'irrite.
Tout m'attachoit à vous, on m'en sépare, hélas !
Puis-je vivre en des lieux où vous ne vivez pas ?
En quel funeste état votre perte me laisse !

1258 MERCURE DE FRANCE.

Ce juste desespoir n'est point une foiblesse ;
 L'Amour conduit souvent au tenebreux séjour ;
 La parfaite amitié va plus loin que l'amour.
 Chere Ombre de Daphnis , accepte mes hommages ,
 Tes travaux glorieux vivront dans tous les âges ,
 Et l'on dira toujours rappelant tes bienfaits ,
 Que Daphnis méritoit de ne mourir jamais.

[Par le R. P. de Poncy , Jesuite.

Dame Anne Doublet, épouse d'Antoine de Barillon d'Amoncourt, Chevalier, Marquis de Branges, &c. Maître des Requêtes honoraire, mourut à Paris le 21. May dernier, âgée de 55. ans.

Jean du Pré, Palfrenier du Duc du Maine, mourut à Seaux le 24 du mois dernier, âgé de 111. à 112. ans.

Henry de Nesmond, Archevêque de Toulouse, Abbé de Mas-Garnier, & l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut dans son Diocèse le 26. du mois dernier. Il avoit été Archevêque d'Alby & auparavant Evêque de Montauban.

Catherine-Felicité du Bellay, Dame du Palais de S. M. C. la Reine d'Espagne, seconde Douairiere, Epouse de Anne-Auguste de Montmorency, Prince de

A. val.

Robec

Robec, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Mayordome-Major de la même Reine Douairiere d'Espagne, & Lieutenant General des Armées du Roy, mourut à Paris le 3. de ce mois dans la 19^e année de son âge. Elle laisse trois enfans.

Le 6. Anne-Nicolas-Robert de Courtois, Chevalier, Marquis de la Châtre, mourut âgé de 68. ans.

N. de Choiseuil-la-Riviere, Marquis de Choiseuil, Baron de la Riviere, Seigneur de Giri, &c. Brigadier des Armées du Roy, mourut le 10. Juin, âgé d'environ 63. ans.

Le Pere Gaillard, de la Compagnie de Jesus, célèbre par ses Prédications, & qui avoit été Confesseur de la feue Reine d'Angleterre, mourut à la Maison Professe de S. Louis à Paris, le 11. de ce mois, âgé de près de 86. ans.

Le 13. Philippe Poper, Mylord, Teynham, Pair d'Angleterre, mourut à Paris, âgé de 19. ans, & fut enterré à S. André des Arcs, la Paroisse, en grand Convoy.

Guillaume Boréel, Président des Echevins de la Ville d'Amsterdam, & Ambassadeur de la République d'Hollande à la Cour de France, mourut à Paris le

12. de ce mois , âgé de 52. ans.

M. Pierre Chartamps , Marquis de Seüil , ancien Colonel d'Infanterie , Seigneur de Charon , &c. mourut le 14. Juin , âgé de 60. ans.

Dame Agnès Lefné , veuve d'Auguste Robert de Pomereu , Conseiller d'Etat ordinaire , & au Conseil Royal , Seigneur , Marquis de Ricey , mourut le 14. âgée de 97. ans.

Dame Gabriel Gontault de Benac de Navailles , épouse de Léonard-Elie , Marquis de Pompadour , Comte de Bourdeaux , Baron de Mouron , Gouverneur & Grand-Sénéchal Honoraire de Perigort , mourut le 16. Juin , âgé d'environ 64. ans. Son corps fut porté le lendemain à l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice , & transporté en grand Convoy à celle des Carmelites , pour y être inhumée. Elle étoit fille du feu Maréchal Duc de Navailles.

Le 21. Marie Miron , veuve de Claude Brisard , Chevalier , Seigneur des Perriques , Conseiller au Parlement , mourut à Paris , âgée de 80. ans.

Dame Louïse Hypolite Grimaldi de Monaco , Duchesse de Valentinois , épouse de Jacques-François-Leonard-Grimaldi , Duc de Valentinois , & d'Estouteville , Sire de Matignon , Pair de France ,

1. vol.

accou-

accoucha le 14. May d'un fils , qui fut tenu sur les Fonts , & nommé Charles-Maurice , par Charles de Lorraine , Comte d'Armagnac , Pair & Grand-Ecuyer de France , Chevalier des Ordres du Roy , Lieutenant General de ses Armées , & par Dame Marie-Louïse-Maurice de Furstemberg , veuve de Marie-Jean-Baptiste Colbert , Marquis de Seignelai , Maître de la Garde-Robe du Roy , & Brigadier de ses Armées.

Dame Catherine-Felicité du Beleay , Dame du Palais de S. M. Cath, seconde Douairiere d'Espagne , épouse de Anne-Auguste de Montmorency , Prince de Robecq , Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or , Lieutenant General des Armées du Roy , Grand-Maître de la Maison de la Reine d'Espagne , accoucha le 21. de May d'une fille , qui fut tenue sur les Fonts , & nommée Magdelaine-Françoise-Anne Félicité-Isabelle , par Thomas d'Hylle , Baron de Brandebourg ; & par Magdelaine-Françoise de Tilly , Princesse de Tserclaes , Grande-d'Espagne de la premiere Classe, veuve d'Albert de Tilly , Prince de Tserclaes , Grand-d'Espagne de la premiere Classe , Chevalier de la Toison d'or , Capitaine des Gardes du Corps du Roy d'Espagne , Capitaine General des Ar-

1. vol. mées

Explication de la 2^e Enigme du mois passé.

Lorsque vous promettez un Prix
A qui devinera l'Enigme impénétrable ,
Je vois quel tour vous avez pris ,
Et ne suis point flatté d'une amorce agréable,
Quand mon esprit ambitieux
fera tourmenté pour percer ce mystere.
Et qu'avec un soin curieux
J'aurai trouvé le mot qui décide l'affaire ,
Pour dégager aisément votre foi ,
Du Prix qui fait notre esperance ,
Ne me direz-vous pas? Je suis quitte envers toi.
Le mot étoit un *Prix* : voilà ta récompense.

*Dialogue entre Mercure & Oedippe ,
au sujet de la même Enigme.*

Oedipe.

Dieu soit beni , ce mot tant difficile ,
Que donne en cent , Mercure au plus
habile ,
Je l'ai trouvé. Parbleu , vive l'esprit.
I. vol. Sans

Sans plus tarder, qu'on m'adjuge le Prix.

Est-il d'or ou d'argent ? ça, ça, Seigneur Mercure,

Point de façon... Je l'aurai... ou je jure..

Vous rechignez...je vous trouve plaisant..

Un Prix est proposé, me semble au Devinant.

J'ai deviné le mot, que faut-il davantage.

Mercury.

Et ce mot quel est-il ?...

Oedipe.

Le Prix.

Mercury.

Prenez courage,

Et ne faites pas tant ici le courroucé.

C'est tout juste celui qu'on avoit proposé.

P. V. T. H. S. L. D. Q. D. L.



EDITS, ARRESTS,

SENTENCES, &c.

EDIT DU ROY, portant rétablissement
de plusieurs Charges dans la Maison de
la Reine. Donné à Versailles au mois de Janvier
1727. Registré en la Cour des Aydes le 27.

1. vol.

1 May

1264 MERCURE DE FRANCE.

May 1727. Sçavoir, celle de Prédicateur ordinaire, celle de Prédicateur du commun, & celle de Secrétaire - Interprete des Langues Etrangères, pour par ceux qui en seront pourvûs servir ladite Dame Reine esdites qualitez, & jouir des honneurs, autoritez, prérogatives, Privileges, gages & droits qui y seront attribuez, tout ainsi qu'en ont joui les Pourvûs de pareilles Charges auprès des Reines de France, &c.

AUTRE, portant suppression de la Charge de Sommier ordinaire de la Chapelle & Oratoire du Roy. Donné à Versailles au mois de Janvier 1727. Registré en la Cour des Aydes le 30. May 1727.

ARREST du 31. Mars qui proroge en faveur du Clergé les délais portez par la Déclaration du 20. Novembre 1725. pour fournir les hommages & les déclarations du temporel qui doivent servir d'aveux & dénombremens.

SENTENCE de Police du 4. Avril, qui défend aux Marchands de Vin, Cabaretiers, Traiteurs & Aubergistes, de recevoir chez eux aucunes personnes qui s'y assembleroient pour y vendre & acheter entr'eux diverses Marchandises.

AUTRE du 29. Avril qui proroge jusqu'au premier Octobre 1727. les délais portez par divers Arrêts concernant les Remboursemens à faire aux Traitans dont les Cautions sont en avance envers Sa Majesté.

ARREST de la Cour du Parlement du
4. 291. 161

J U I N 1727. 1265

18. May , qui condamne François Morgue Delorme d'être attaché au Carcan devant la principale porte du Palais , ayant deux quenouilles , avec écriteaux , portant ce mot (*Bigame*) à être flétri d'un fer chaud , en forme des trois lettres G. A. L. & aux Galeres pour neuf ans.

A U T R E du 16. May , qui défend à tous Gagnes-Deniers & autres , de fumer dans la Halle au Bled , à peine de cent livres d'amende.

A U T R E du même jour , qui ordonne que les Boutiques & Allées des Maisons qui ont une issue sur la Halle au Bled , seront cadenacées de chaînes & de cadenas fermant à clef pendant les nuits & les jours de Fêtes , Dimanches , du côté de ladite Halle.

DECLARATION du Roy , qui accorde aux Receveurs Generaux des Finances , & Receveurs des Tailles , des nouveaux délais pour compter des années 1724. 1725. & 1726. Donné à Versailles le 20. May 1727. Registrée en la Chambre des Comptes le 30.

A R R E S T du même jour , qui subroge le sieur Ollivier de Senozan , Intendant General des Affaires temporelles du Clergé de France , au lieu & place du sieur Ogier , ci-devant Receveur General dudit Clergé , pour l'exécution de l'Arrêt du 15. Octobre 1725. concernant le remboursement des rentes créées par Edit du mois d'Avril 1707. aliénées au Clergé par Contrats passez entre le Roy & ledit Clergé les 13. Avril 1707. & 5. Juillet 1720.

L. vol.

Iij AUTRE

1266 MERCURE DE FRANCE.

AUTRE du même jour , qui ordonne que les Notaires délivreront des Expéditions au Clergé des quittances de remboursement des Offices de Commissaires des Décimes , dont les minutes n'ont pas été signées par le sieur Ogier , ci-devant Receveur General du Clergé ; & subroge le sieur Ollivier de Senozan , Intendant General des Affaires temporelles du Clergé audit sieur Ogier , pour l'exécution de l'Arrêt du 15. Octobre 1725. concernant lesdits Offices.

AUTRE du même jour , concernant les Emprunts faits sur les Actions de la Compagnie des Indes, par lequel Sa Majesté ordonne, que sans avoir égard aux oppositions formées par les Emprunteurs , ils seront tenus d'acquitter leurs Billets dans un mois , à compter du jour de la publication du présent Arrêt , sinon , & à faute de ce faire dans ledit délai , & icelui passé , les Actions déposées pour sûreté du prêt fait ausdits Emprunteurs , que la Compagnie a retirées ou qu'elle pourra retirer dans la suite , seront & demeureront en vertu du présent Arrêt , & sans qu'il en soit besoin d'autre , acquises au profit de ladite Compagnie des Indes , comme étant au lieu & place des porteurs desdits Billets d'Emprunt , lesquels seront déclarés nuls ; ce faisant ladite Compagnie déchargée du dépôt desdites Actions ; ensemble ses Caissiers , dont les Reconnoissances par eux fournies aux Emprunteurs demeureront nulles & de nul effet , tant à l'égard de la Compagnie que desdits Caissiers , &c.

AUTRE du 26. May portant Interdiction des nommez Sion & Filloque , Huissiers
 1. vol. du

du Châtelet, à cause de leur mauvaise conduite, & notamment de la violence par eux commise en la personne d'un des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel qu'ils ont arrêté le 14. May avec scandale & attroupement, & écroué dans les prisons de S. Martin, en vertu des Sentences obtenues contre lui pour de legeres dettes, dont il consigna la valeur sur le champ au Greffe de la Geole desdites prisons, au moyen dequoi ils furent contraints de l'élargir, &c.

ORDONNANCE de Police du 30. May, qui renouvelle les défenses de nourrir dans les maisons aucuns Porcs, Lapins, pigeons & Volailles, à peine de trois cens liv. d'amende.

A R R E S T du 7. Juin, qui permet à ceux qui sont sujets au Droit de Confirmation, & qui payeront en Corps, de payer partie en Effets dûs par Sa Majesté; Et subroge Jean-Baptiste Hermant à Jean Grillau.

A U T R E du 10 Juin, qui permet d'acquiescer les Maîtrises restantes à vendre, parties en Effets dûs par Sa Majesté.

ORDONNANCE du Roy du 13. Juin, par laquelle il est dit que Sa Majesté étant informée que les chaleurs prématurées ont fait avancer les Prez, & surtout les Luzernes & les Sainfoins qui se trouvent dans leur maturité; & que si l'on attendoit, suivant l'usage, à la Saint Jean pour les faucher, il en résulteroit beaucoup de dommage pour les Propriétaires & Locataires: Sa Majesté a permis & permet à tous Fermiers, Laboureurs & autres dans la Generalité de Paris, même dans l'étendue des

1268 MERCURE DE FRANCE.

Capitaineries, de faire faucher pendant la présente année seulement, & sans tirer à conséquence, tous les Prez, de quelque nature & qualité qu'ils soient, dans le temps qu'ils jugeront à propos, sans en demander permission aux Seigneurs, aux Capitaines des Chasses, à leurs Officiers & autres.

SENTENCE de Police du même jour, qui condamne le nommé Claude-Philbert Cousin, Boulanger, en cent livres d'amende; & défend aux Boulangers d'exercer aucuns monopoles dans la vente & débit du Pain.

AUTRE du même jour, portant défenses aux Propriétaires & Locataires des maisons voisines de la Foire S. Laurent, d'en louer aucunes parties pendant la tenue de ladite Foire, sans la participation de Maître Aubert, Commissaire proposé à cet effet.

AUTRE du 13. Juin, qui renouvelle les défenses de vendre & débiter des Legumes, & autres Dentrées, dans l'ancien Marché saint Germain des Prez & rues adjacentes; & qui condamne divers Particuliers en cent livres d'amende pour y avoir contrevenu.

AUTRE du 14. Juin, qui fixe l'ouverture de la Foire Saint Laurent au 28. de Juin.

AUTRE du même jour, portant Règlement de ce qui doit être observé pendant la Foire Saint Laurent.

AUTRE du même jour, portant défenses de tirer aucunes Fusées ou Armes à feu la veille & le jour de la Fête de S. Jean Baptiste.

L. vol.

ARREST

A R R E S T du même jour , par lequel Sa Majesté ordonne que l'Ecrit imprimé sous le titre de *Memoire présenté par Trente Curez de la Ville de Paris , à S. E. M^r le Cardinal de Noailles, leur Archevêque, au sujet du bruit qui s'est répandu d'une prochaine acceptation de la Bulle UNIGENITUS*, sera & demeurera supprimé, comme scandaleux & également contraire aux décisions de l'Eglise & aux Loix de l'Etat; & que tous les Exemplaires imprimez qui en ont été répandus dans le Public, seront incessamment rapportez entre les mains du Sieur Herault, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Lieutenant General de Police en la Ville & Vicomté de Paris, pour être par lui lacerez. Fait Sa Majesté défenses à tous ses Sujets d'en garder ni distribuer aucuns, à peine de punition exemplaire contre ceux qui s'en trouveront saisis. Ordonne en outre Sa Majesté, qu'à la requête de son Procureur au Châtelet de Paris, il sera par ledit Sieur Herault informé contre les Auteurs, Imprimeurs & distributeurs dudit Libelle, pour en conséquence être par lui, avec les Officiers dudit Châtelet, le procès fait & parfait aux coupables, suivant la rigueur des Ordonnances, &c.

A U T R E du 15. Juin, qui proroge jusqu'au premier Janvier 1728. l'exécution de celui du 14. Decembre 1726. concernant le prix des Anciennes Especes & Matieres d'Or & d'argent.

A U T R E du 23. Juin, portant défenses de troubler les Officiers & Archers de l'Hôpital, lorsqu'ils arrêteront les Mandians & Vagabonds.

L'Avis qui a été inséré dans le dernier *Mercur*, de la suppression du paiement des Postes Royales, n'avoit aucun fondement, & il n'y a eu aucun changement à cet égard.

LE deuxième Volume extraordinaire du *Mercur* de ce mois, est actuellement sous presse & paraîtra incessamment.

APPROBATION.

J'ay lu par ordre de Monseigneur le Gardes des Sceaux le premier Volume du *Mercur* de France du mois de Juin, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 3. Juillet 1727.

HARDION.

:**:***

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. La Sagesse, Ode.	1073
Suite de la Dissertation sur les Rames,	1078
Lettre en Vers, &c.	1088
Construction d'une Sphere nouvelle, &c.	1099
Epitre en Vers, d'un François établi en Hollande,	1103
1. vol.	Lettre

Lettre de M. Deslandes, sur la Langue Cel-	
tique,	1107
Elegie,	1112
Lettre sur la Description du Marché de Bissy,	1115
Reflexions,	1121
Memoire Historique sur l'origine du Cadran	
Solaire, &c.	1126
Imitation d'une Poësie de Catule,	1132
Eloge de M. de Malezieu,	1137
Vers à M. l'Abbé de Roquemartine,	1140
Paradoxe proposé aux Arithméticiens-Geo-	
metres,	1145
Enigmes, &c.	1145
Nouvelles Litteraires des Beaux Arts, &c.	
Histoire de Polybe,	1149
Description du Parnasse François, &c.	1153
Description des Tableaux du Palais Royal,	
&c.	1161
Description sommaire des Pierres gravées &c	
des Médailles d'or de feuë MADAME,	1175
Code Militaire,	1178
Critique du Philosophe Marié,	1179
Nouveau Portrait de la Reine, gravé,	1180
Extrait du Discours, lû par M. de Jussieu, &c.	<i>ibid.</i>
Lettres sur le Projet d'un nouveau Calendrier,	1184
Memoire sur les restes d'un Amphithéâtre,	1185
Nouveau Vernis Mastic, dit <i>Espalme</i> ,	1188
Chanson notée, Printemps,	1191
Spectacles, Comedie de Momus Fabuliste,	1192
L'Opera de Medée & Jason, &c.	1193
Medée & Jason, <i>Parodie</i> ,	1195
Nouvelles du tems, de Turquie, &c.	1208
De Russie, Mort de la Czarine,	1210
De Suede, Danemarck, Pologne, Allemagne,	
Memoire de M. de Chavigni à la Diète, &c.	1219

Italie, Espagne, Suite du Siege de Gibraltar 1228

Grande Bretagne, Discours du Roy aux Cham-
bres, &c. 1237

France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 1236

Fête donnée à Bagnolet, 1250

Morts, Naissances, 1254

Elegie sur la Mort du Vicomte d'Andrezel, *ibid.*

Explication de l'Enigme du mois passé, 1262

Dialogue entre Mercure & Oedipe, au sujet
de la même Enigme, *ibid.*

Edits, Arrêts, Sentences de Police, &c. 1263

Errata de May.

PAge 889. ligne 18. Chembert, *lisez* Che-
rebert.

Page 903. l. 3. premier Avril, l. 7. Avril.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1142. ligne dernière, funerairs, *lisez*
funeraire.

Page 1156. l. 10. au, l. à.

Page 1161 l. 9. calmats, l. calmants.

Page 1197. l. 19. par, l. pour.

Page 1198. l. 21. ordonna, l. ordonne.

Page 1199. l. 3. du bas, Amant, l. Amant

La Chançonnette doit regarder la page 1197



LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse, *chez la veuve Tene.*
 Bordeaux, *chez Raymond Labottiere, chez*
Charles Labottiere l'aîné, vis-à-vis la Bour-
se, chez Etienne Labottiere, & chez Cha-
pui, fils, au Palais.
 Nantes, *chez Julien Maillard, & chez du*
Verger.
 Rennes, *chez Vattar.*
 Blois, *chez Masson.*
 Tours, *chez Gripon.*
ibid. chez Masson.
 Rouen, *chez Herault.*
Idem, chez la yeuve Vaultier.
 Châlons-sur-Marne, *chez Seneuze*
 Amiens, *chez François, & chez Godard,*
 Arras, *chez C. Duchamp.*
 Orleans, *chez Rouzeaux.*
 Angers, *chez Fourreau.*
 Chartres, *chez Feril, & chez J. Roux.*
 Dijon, *chez la veuve Armil.*
 Lille, *chez Danel.*
 Versailles, *chez Pigeon.*
 Besançon, *chez Charmet.*
 Saint Germain, *chez Doré,*
 Lyon, *à la Poste.*
 Reims, *chez Godard,*

*CATALOGUE des Mercures de France,
depuis l'année 1721. jusqu'à présent.*

J uin & Juillet 1721.	2. vol.
Aouſt, Septembre, Octobre,	
Novembre & Decembre	5. vol.
Janvier & Fevrier 1722.	2. vol.
Mars 1722.	2. vol.
Avril,	1. vol.
Mai.	2. vol.
Juin, Juillet & Aouſt,	3. vol.
Septembre.	2. vol.
Octobre.	1. vol.
Novembre,	2. vol.
Decembre.	1. vol.
Année 1723. le mois de De- cembre double.	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin & de Decembre double.	14. vol.
Année 1725. les mois de Juin, de Septembre & de Decembre doubles.	15. vol.
Année 1726. les mois de Juin & de Decembre double.	14. vol.
Les ſix premiers mois de 1727. le mois de Juin double.	7. vol.
	86. vol.